



**OIBT**

# Pérenniser les forêts tropicales

Rapport annuel 2010



ORGANISATION INTERNATIONALE DES BOIS TROPICAUX

# OIBT : Pérenniser les forêts tropicales

## Rapport annuel 2010



ORGANISATION INTERNATIONALE DES BOIS TROPICAUX

## Rapport annuel OIBT 2010

L'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT) est une organisation intergouvernementale qui favorise le développement durable par la gestion, l'exploitation et la conservation durables des forêts tropicales. Ses 60 membres représentent environ 80 pour cent des forêts tropicales du monde et 90 pour cent du commerce mondial des bois tropicaux. L'OIBT élabore des textes de politiques convenus au plan international pour la réalisation de la gestion forestière durable et la conservation des forêts, et elle aide ses pays tropicaux membres à les adapter aux réalités locales et à les appliquer sur le terrain par le moyen de projets. De plus, l'OIBT recueille, analyse et diffuse des données sur la production et le commerce des bois tropicaux et finance une gamme de projets visant à développer la valorisation industrielle des produits à l'échelon des collectivités locales et à celui des industries. Tous ses projets sont financés par des contributions volontaires, la plupart provenant de pays membres consommateurs. Depuis son entrée en fonctionnement en 1987, l'OIBT a financé quelque 940 projets, avant-projets et activités dont la valeur s'établit à 340 millions de dollars E.-U. Les principaux bailleurs de fonds sont les gouvernements du Japon, de la Suisse, des États-Unis, de la Norvège et des Pays-Bas.

© OIBT 2011

Cet ouvrage est protégé par des droits de reproduction. À l'exception du monogramme OIBT/OIBT, les informations graphiques et textuelles de cette publication peuvent être reproduites en totalité ou en partie à condition qu'elles ne soient ni vendues ni exploitées à des fins commerciales, et que leur source soit citée.

ISBN 4-902045-85-0

Photo de couverture : John Leigh (Secrétariat de l'OIBT)

# Sommaire

<b>Message du Directeur exécutif</b> .....	iii
<b>Sigles et Abréviations</b> .....	v
<b>L'oibt en Bref</b> .....	1
Mission.....	1
Bref historique.....	1
Siège .....	1
Conseil International des Bois Tropicaux et Comités Associés .....	2
<b>Travaux de Polâitiques</b> .....	7
Faits nouveaux intervenus à la CCNUCC concernant les forêts et leurs implications potentielles pour les forêts tropicales et l'économie mondiale des bois tropicaux.....	7
Renforcement de la coopération entre l'OIBT et la CITES.....	8
Partenariats entre société civile et secteur privé pour la gestion durable des forêts et la certification .....	10
Promotion du commerce des bois tropicaux et des produits ligneux issus de sources en gestion durable et de coupes pratiquées dans la légalité .....	10
Maintien de la participation active de l'OIBT dans la coopération et la collaboration internationale.....	11
Exigences de légalité et politiques d'encadrement des marchés publics des produits ligneux .....	12
Accès aux marchés .....	13
Certification des forêts et du bois .....	13
Renforcement des capacités à promouvoir des techniques de transformation du bois efficientes dans les pays producteurs de bois tropicaux.....	14
Renforcement de la coopération entre l'OIBT et la CDB dans le cadre de l'Année internationale de la Biodiversité en 2010 .....	14
L'OIBT à la dixième conférence des parties de la CDB à Nagoya (Japon) en octobre 2010 .....	15
Renforcement de la coopération entre l'OIBT et le FNUF .....	16
Renforcement de la collaboration entre l'OIBT et la JICA.....	16
<b>Manifestations Parrainées ou Coorganisées par L'oibt en 2010</b> .....	19
Sixième table ronde de la filière bois .....	19
Rencontre sur la conservation de la biodiversité dans les forêts tropicales en marge de la CdP .....	19
Atelier sur la gouvernance forestière, la décentralisation et la REDD-Plus en Amérique latine et dans les Caraïbes : initiative d'obédience nationale des gouvernements du Mexique et de Suisse à l'appui du FNUF .....	19
Ateliers nationaux de formation aux statistiques .....	20
Promotion des Lignes directrices OIBT-UICN pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité dans les forêts tropicales de production .....	20
Rencontre en marge de la 23ème session de la Commission forestière de la FAO pour l'Asie et la Pacifique : pérenniser la biodiversité tropicale .....	21

Conférence internationale sur la biodiversité dans les forêts tropicales transfrontalières.....	21
Démonstration et application de techniques de production et d'exploitation au service de la valorisation pérenne du rotin dans les pays membres de l'ASEAN .....	22
L'OIBT au XXIIIe Congrès mondial de l'IUFRO .....	23
Dix-septième réunion entre le Fonds commun pour les produits et les organismes internationaux de produits .....	25
Vers une stratégie de promotion du développement de l'industrie forestière dans le Bassin du Congo....	25
Objectifs .....	26
Deuxième atelier régional africain de l'OIBT relevant du renforcement des capacités du Programme de la CITES.....	26
Sixième Convention nationale du bois au Pérou .....	27
Deuxième atelier régional asiatique dans le cadre du programme OIBT-CITES.....	27
Atelier national sur l'application des exigences de conformité dans le commerce du ramin (Gonystylus spp.) .....	27
Atelier sur l'exploitation de grumes de petit diamètre provenant de sources pérennes dans l'obtention de produits bio-composites .....	28
<b>Financement de Projets, Avant-Projets et Activités .....</b>	<b>31</b>
<b>Financement des Programmes Thématiques de L'oibt .....</b>	<b>35</b>
<b>Bourses .....</b>	<b>41</b>
<b>Groupes Consultatifs du Commerce et de la Société Civile.....</b>	<b>47</b>
Rencontres en marge de la quarante-sixième session du CIBT.....	47
Discussion annuelle OIBT sur le marché pour 2010 .....	47
<b>Tableaux des Financements.....</b>	<b>56</b>
Financements Attribués/Promis par les Bailleurs De Fonds au Compte Spécial et au Fonds du Partenariat de Bali .....	56
Bilan consolidé au 31 décembre 2010.....	58
Déclaration consolidée des recettes et des dépenses pour les exercices finissant le 31 décembre .....	59
<b>Appendice 1 États membres et voix au 31 décembre 2010 .....</b>	<b>60</b>
<b>Appendice 2 Publications de l'OIBT en 2010.....</b>	<b>62</b>
<b>Appendice 3 Récapitulatif des projets financés en 2010 .....</b>	<b>64</b>

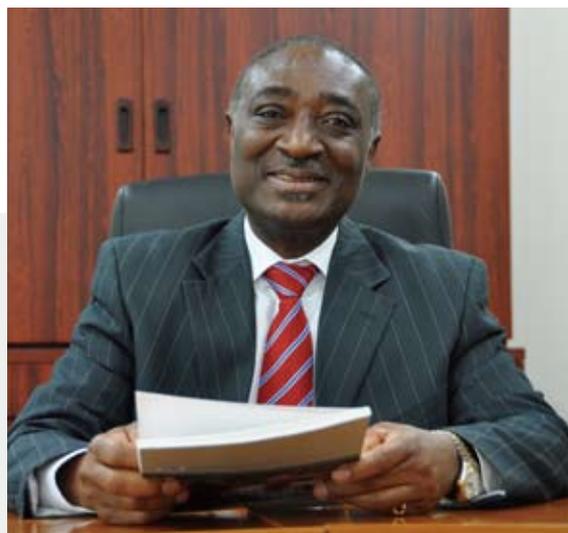
«J'entretiens le fervent espoir que le nouvel Accord entrera en vigueur en 2011, durant l'année internationale des forêts, date qui marque aussi le 25ème anniversaire de l'OIBT»

## Message du Directeur exécutif

L'année 2010 fut pour l'OIBT une année bien remplie, dont on trouvera les faits saillants mis en exergue dans ce Rapport annuel.

Outre son programme régulier de travaux de projets et de politiques mis en relief dans ce rapport, l'attente de l'entrée en vigueur de l'AIT de 2006 a constitué une préoccupation majeure de l'Organisation en 2010. En dépit des progrès importants enregistrés durant l'année, la lenteur de la ratification du nouvel Accord demeure préoccupante. Onze pays ont néanmoins achevé leurs démarches de ratification en 2010 tandis que deux autres ont signé le nouvel Accord. A la fin de 2010, on comptait 58 signataires et 55 parties au nouvel Accord. J'entretiens le fervent espoir que le nouvel Accord entrera en vigueur en 2011, durant l'année internationale des forêts, date qui marque aussi le 25ème anniversaire de l'OIBT.

En 2010, l'Organisation a continué de s'impliquer activement dans le débat international sur l'aménagement durable des forêts tropicales. L'OIBT a en effet joué un rôle actif dans les célébrations de l'Année internationale de la biodiversité, qui a culminé en ce qui la concerne par sa signature d'un mémorandum d'accord avec le



secrétariat de la CDB, instrument conçu pour faciliter l'échange d'informations entre les deux secrétariats et aux termes duquel les deux organisations ont conjugué leurs efforts dans la mise en œuvre du Programme de travail de la CDB sur la biodiversité forestière dans les pays membres producteurs de l'OIBT. L'OIBT a reçu des fonds du gouvernement du Japon en vue du financement d'une aire de conservation transfrontalière entre la Thaïlande et le Cambodge, comme étape première dans l'application du mémorandum d'accord passé entre l'OIBT et la CDB. C'est aussi en 2010 que l'OIBT s'est faite l'hôte de la Conférence internationale sur la conservation de la biodiversité dans les forêts tropicales transfrontalières à Quito (Équateur), en coopération avec le gouvernement équatorien, le secrétariat de la CDB, l'UICN, *Fundación Natura* et *Conservation International* (Équateur).

Les autres activités menées en collaboration avec des organisations internationales durant l'année ont été les suivantes :

- Accueil à Yokohama de la Réunion du FNUF sur la promotion de la coopération Nord-Sud, Sud-Sud et de la coopération triangulaire pour la gestion durable

des forêts ;

- Co-parrainage de l'Atelier sur la gouvernance forestière, la décentralisation et la REDD en Amérique latine, à Oaxaca (Mexique) ;
- Accueil de la 17ème réunion entre le Fonds commun pour les produits et les organismes internationaux de produits à Yokohama.

L'OIBT a également signé des Mémoires d'accord en 2010 destinés à renforcer la coopération entre la JICA et le secrétariat du FNUF, et a entamé des discussions en vue de la conclusion de mémorandums d'accord similaires avec plusieurs autres agences et organisations. L'Organisation a également intensifié sa coopération avec le secteur privé au cours de l'année, y compris avec des sociétés pharmaceutiques associées à l'exploitation d'essences forestières inscrites dans les annexes de la CITES.

Les apports financiers reçus durant la 45ème session du CIBT ont permis le lancement de deux programmes thématiques pilotes supplémentaires : « Gestion et entreprises de la foresterie communautaire » (CFME) et « Transparence du commerce et du marché » (TMT) en 2010. Des engagements financiers supplémentaires au crédit programme thématique « Réduction du déboisement et de la dégradation des forêts et valorisation des services environnementaux (REDDES) ont été reçus, notamment du gouvernement norvégien, qui ont permis l'émission d'un autre appel à propositions au titre de ce programme en 2010. L'enthousiasme des pays membres à soumettre des propositions de projets dans le cadre de cette phase pilote des Programmes thématiques a été remarquable mais n'a malheureusement pas encore trouvé son équivalent dans les apports de financement de la part des pays bailleurs de fonds.

Nous sommes à présent entrés dans l'année 2011, année riche en défis et en opportunités pour l'OIBT. L'AIBT de 2006 devrait entrer en vigueur suite à sa ratification par d'autres membres producteurs. La phase pilote des Programmes thématiques doit se conclure en 2011 et une évaluation de son efficacité doit donc avoir lieu. Les Nations Unies ont également proclamé 2011 Année internationale des forêts, avec un programme d'une année de célébration dont la coordination a été confiée au secrétariat du FNUF. Il se trouve que par une coïncidence de dates que l'on peut croire signifiante, c'est dans l'Année internationale de la forêt que sera célébré le 25ème anniversaire de la création de l'OIBT.

Je recommande ce Rapport annuel aux lecteurs pour le résumé qu'ils y trouveront des efforts de l'OIBT fournis en 2010 au service de ses pays membres, que cela ait été dans ses travaux de politiques ou ses activités de terrain au service de la conservation et de la gestion, de l'exploitation et du commerce durables des ressources de la forêt tropicale. Nous sommes grandement redevables à de nombreuses organisations et institutions internationales, régionales et nationales de leur collaboration avec l'OIBT en 2010 et nous espérons voir se renforcer cette collaboration dans l'avenir. L'Organisation est particulièrement reconnaissante aux nombreux bailleurs de fonds qui ont soutenu ses activités en 2010, notamment au gouvernement du Japon et à la ville de Yokohama qui continuent de lui apporter leur appui sous de multiples formes.

Emmanuel Ze Meka  
Directeur exécutif

# SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ACICAFOC	Association de coordination de l'agroforesterie autochtone et communautaire en Amérique central
AIBT	Accord international des bois tropicaux
AIT	<i>Asian Institute of Technology</i>
ANCON	Association nationale de conservation de la nature
APAFRI	<i>Asia Pacific Association of Forestry Research Institutions</i>
APV	Accord de partenariat volontaire
ASEAN	Association des nations d'Asie du Sud-Est
ATIBT	Association Technique Internationale des Bois Tropicaux
BR-MDP	Volet « boisement et reboisement » du Mécanisme du développement propre du Protocole de Kyoto
C&I	Critères et indicateurs de la gestion durable des forêts
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique
CDB	Convention sur la diversité biologique
CdP	Conférence des parties
CEDEAO	Communauté économique des pays d'Afrique de l'Ouest
CEEAC	Communauté économique des États d'Afrique centrale
CFME	Programme thématique de l'OIBT sur la gestion et les entreprises des forêts de collectivités
CIBT	Conseil international des bois tropicaux
CIFOR	Centre de recherche forestière internationale
CITES	Convention sur le commerce international des espèces menacées de la faune et de la flore sauvages
CLI	Initiative nationale
CNEARC	Centre national d'études agronomiques des régions chaudes
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
COFO	Comité des forêts de la FAO
COMIFAC	Commission forestière d'Afrique centrale
CRIWI	Institut de recherche sur l'industrie du bois de l'Académie chinoise de foresterie
EFC/CFE	Entreprise de foresterie communautaire
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FCPF	<i>Forest Carbon Partnership Facility</i> (Banque mondiale)
FNUF	Forum des Nations Unies sur les Forêts
FPCD	Foundation for People and Community Development Inc (Papouasie-Nouvelle-Guinée)
FPRDI-DOST	<i>Forest Products Research and Development Institute-Department of Science and Technology</i>
FRIM	Institut de recherche forestière de Malaisie
FSC	<i>Forest Stewardship Council</i>
GCSC	Groupe consultatif de la société civile
GDF	Gestion durable des forêts
GFMC	Observatoire mondial des incendies
GLOMIS	Système mondial d'information sur la mangrove
GTZ	<i>Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit</i>
HORT	Techniques de reboisement adaptées aux ménages
IDE	Programme thématique de l'OIBT relatif au développement et à la rentabilité de l'industrie
IFFM	Maîtrise intégrée des feux de forêt
IIDD/IISD	Institut international du développement durable
INRENA	Institut national péruvien des ressources naturelles ( <i>Instituto Nacional de Recursos Naturales</i> )
IUFRO	Union internationale des organismes de recherche forestière
JICA	Agence japonaise de coopération internationale ( <i>Japan International Cooperation Agency</i> )

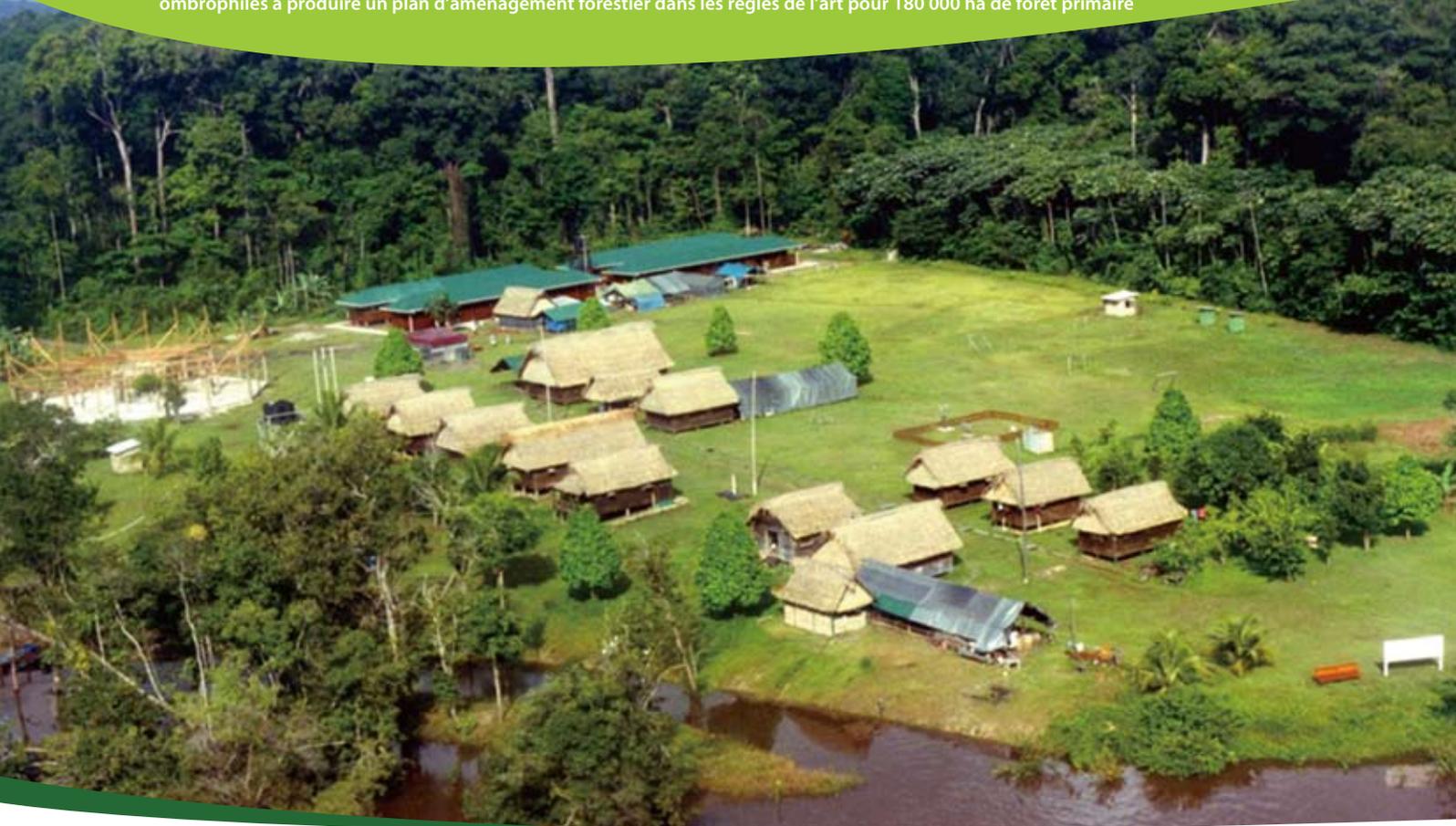
MBNP	Parc national Meru Betiri
MDP	Mécanisme du développement propre du Protocole de Kyoto
MP	Protocole de surveillance
OAB	Organisation africaine du bois
OIBT	Organisation internationale des bois tropicaux
OLMS	Système OIBT de suivi en ligne des projets
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
ONG	Organisation non gouvernementale
PCF	Partenariat de collaboration sur les forêts
PEFC	Programme de reconnaissance des certifications forestières
PFNL	Produits forestiers non ligneux
PT	Programme thématique
PTB/BWP	Programme de travail biennal
RECOFTC	Centre régional de formation à la foresterie communautaire
REDD	Réduction des émissions issues du déboisement et de la dégradation des forêts
REDDES	Réduction du déboisement et de la dégradation des forêts et valorisation des services environnementaux des forêts tropicales
RFID	Identification des fréquences radio
RGF	Ressources génétiques forestières
SODEFOR	Société de développement des forêts de Côte d'Ivoire
TAG	Groupe consultatif sur le commerce
TFLET	Application des lois sur les forêts tropicales et commerce
TLAS	Système d'assurance de légalité du bois
TMT	Programme thématique OIBT sur le commerce et la transparence du marché
TPAC	Comité consultatif de programme thématique
TPD	Document de programme thématique
TPP	Profil de programme thématique
UICN	Union internationale de conservation de la nature - Alliance mondiale pour la nature
UPLBCFNR	Université des Philippines à Los Baños – Faculté de foresterie et des ressources naturelles
UTCF/LULUCF	Utilisation des terres, leur changement et la forêt
WCMC	Observatoire mondial de la conservation
WFC	Congrès forestier mondial
WFW	Semaine mondiale de la foresterie





Le projet OIBT PD 349/05 contribue à la conservation et à l'exploitation durable des mangroves dans les plaines centrales du littoral de Veracruz (Mexique)

Le projet OIBT PD 010/97 aide le Centre international Iwokrama de conservation et de mise en valeur des forêts ombrophiles à produire un plan d'aménagement forestier dans les règles de l'art pour 180 000 ha de forêt primaire



# L'OIBT EN BREF

## Mission

Faciliter la discussion, la concertation et la coopération internationale sur les questions intéressant le commerce international et l'exploitation des bois tropicaux et la gestion durable de leur base de ressource.

## Bref historique

L'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT) a été créée sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies en 1986 dans un contexte marqué par la préoccupation croissante que suscitait le devenir des forêts tropicales dans l'ensemble du monde. Alors que l'inquiétude face au rythme de la déforestation constatée dans de nombreux pays tropicaux était largement partagée, il fut également convenu que le commerce des bois tropicaux constituait l'une des clés du développement économique dans ces mêmes pays. Le rapprochement de ces deux phénomènes en apparence disparates résume l'histoire de l'OIBT.

Les origines de l'OIBT remontent à 1976 lorsque la longue série de négociations qui devait aboutir à la conclusion du premier Accord international sur les bois tropicaux (AIBT) débuta à la quatrième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) dans le cadre du Programme de cette Organisation relatif aux produits de base.

Alors qu'au début des années 1980 se négociait le premier AIBT, l'inquiétude sur le sort des forêts tropicales ne faisait que croître et la communauté internationale fut appelée à prendre des mesures. À cette époque, la conservation des forêts était devenue un

thème de négociation non moins pris en compte que le commerce. On trouve ainsi son importance inscrite au préambule de l'Accord, dans lequel elle figure à part égale avec le commerce. Les concepteurs de l'accord estimaient en effet qu'un commerce des bois tropicaux florissant, dès lors qu'il repose sur une bonne gestion des ressources forestières, a un rôle déterminant à jouer dans l'instauration du développement durable grâce d'une part à son apport de précieuses devises étrangères et aux créations d'emplois qu'il permet, d'autre part à la protection qu'il assure aux forêts naturelles contre la destruction, la dégradation et le pillage. Le résultat final de ces négociations fut l'AIBT de 1983, qui n'était pas un accord de produit de base au sens classique du terme. Il s'agissait en réalité d'un accord portant autant sur la conservation et la mise en valeur des forêts que sur le commerce. En effet, cet accord précédait dans le temps les préoccupations émises dans le rapport Brundtland de 1987 qui devait se trouver au cœur des débats du Sommet de la Terre de 1992, et ses composantes relatives au commerce s'en trouvaient être tout autant des instruments au service de la conservation des forêts tropicales que des fins en elles-mêmes. L'AIBT de 1983 régit le travail de l'Organisation jusqu'au 31 décembre 1996, date à laquelle il a été remplacé par l'AIBT de 1994. Les négociations devant conduire à l'instauration d'un accord appelé à succéder à celui-ci se sont conclues en 2006, à nouveau sous les auspices de la CNUCED. L'AIBT de 2006 devrait entrer en vigueur dans un proche avenir.

L'AIBT de 2006 repose sur les fondations mises en place par les accords précédents, en s'attachant à la filière forêt-bois dans le monde tropical et la gestion durable du capital forestier tout en encourageant le commerce du bois et un meilleur aménagement des forêts. Il comporte en outre des dispositions relatives à l'échange d'informations, notamment l'échange de données sur le commerce des bois non tropicaux, et permet l'examen de questions extérieures ayant une incidence sur les bois tropicaux.

## Siège

Le siège de l'OIBT est situé à Yokohama, au Japon. Il y a deux (2) bureaux régionaux, l'un à Libreville (Gabon) pour la région Afrique et à Brasilia (Brésil) pour l'Amérique latine et Caraïbes.

# CONSEIL INTERNATIONAL DES BOIS TROPICAUX ET COMITÉS ASSOCIÉS

## QUARANTE-SIXIÈME SESSION

13-18 DÉCEMBRE 2010, YOKOHAMA (JAPON).

La quarante-sixième session du Conseil international des bois tropicaux et les sessions associées des comités ont eu lieu à Yokohama (Japon) du 13 au 18 décembre 2010. La session a réuni des délégués de quarante-sept (47) pays membres de l'OIBT et de la Communauté européenne. Étaient également présents trente-six (36) observateurs d'États membres potentiels, d'organismes et institutions spécialisés des Nations Unies, d'organisations intergouvernementales, gouvernementales, d'organisations non gouvernementales et du secteur privé. La session a été ouverte par le Président du Conseil, S.E. l'Ambassadeur Daniel Birchmeier (Suisse) et a été honorée de la présence de S.E. Madame Fumiko Hayashi, maire de la Ville de Yokohama ; S.E. Martin Mabala, Ministre des Eaux et Forêts du Gabon ; M. Elvis Ngolle Ngolle, Ministre des Forêts et de la Faune du Cameroun, S.E. Henri Djombo, Ministre du Développement durable, de l'Économie forestière et de l'Environnement du Congo et M. Yoshitsugu Minagawa, Directeur général de l'office des forêts du Japon qui représentait le gouvernement japonais à la cérémonie d'ouverture.



**Le Président du Conseil, M. Daniel Birchmeier**, a mentionné des chiffres récents de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture indiquant que tous les ans de 2000 à 2010, c'est 13 millions d'hectares de terres forestières qui ont été reconvertis à d'autres usages ou qui ont perdu leur vocation forestière par l'effet de phénomènes naturels, cependant que les superficies ainsi reconverties ou perdues avaient été de 16 millions d'hectares par an durant la décennie 1990 ; il a ajouté qu'en dépit de signes encourageants dans certains pays, le rythme du déboisement était encore très élevé dans de nombreux pays tropicaux, et a engagé tous les pays membres à redoubler d'efforts pour freiner la destruction et la dégradation des forêts. Il a indiqué que l'heure était venue d'apporter une réponse plus effective et mieux ciblée aux problèmes auxquels sont confrontées les forêts tropicales en aidant à faire reculer la pauvreté, en protégeant la biodiversité et en atténuant les effets du changement climatique. Il a souligné que le monde évoluait très rapidement et que l'OIBT ne saurait rester à la traîne. Il a appelé à une modernisation de l'organisation qui la maintienne en phase avec les défis mondiaux actuels et a prié les pays membres de s'efforcer de faire entrer en vigueur l'AIBT de 2006 dès que possible.

**M. Yoshitsugu Minagawa**, Directeur général de l'office japonais des forêts s'exprimant au nom du gouvernement japonais, a mis en exergue le rôle important des forêts tropicales à l'appui des moyens d'existence des populations riveraines. Il a également mentionné l'importance des forêts tropicales dans la lutte contre la pauvreté et pour le développement durable dans les pays en développement. M. Minagawa s'est fait l'écho des préoccupations croissantes que soulèvent les questions écologiques dont la biodiversité et le changement climatique et a rappelé l'importance des forêts tropicales dans les réponses apportées à ces problèmes. Il a informé le Council d'un plan stratégique révisé (Objectifs d'Aichi) portant sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité dans la période post-2010, ce plan ayant été adopté lors de la dixième Conférence des Parties à la Convention sur la Diversité biologique à Nagoya (Japon) en octobre 2010.





Dans son allocution au Conseil, **S.E. Elvis Ngolle Ngolle, Ministre des forêts et de la Faune** du Cameroun, a réaffirmé la volonté de son gouvernement de réaliser les principaux objectifs de l'OIBT. Il a fait état au Conseil des vastes ressources forestières du Cameroun et a indiqué que 12 millions d'hectares de forêts avaient été classés en forêts de production ou de conservation, dont 4 millions ont déjà été constitués en réserves forestières domaniales. Il a également informé le Conseil que les exploitations forestières du Cameroun s'opéraient exclusivement sous la forme de concessions forestières. Il a mentionné que 3 millions d'hectares de forêts avaient déjà été certifiés par divers systèmes de certification et a indiqué que la gestion durable des forêts constituait l'un des piliers de la politique gouvernementale. Le ministre a également informé le Conseil que le Cameroun avait signé un accord de partenariat volontaire avec l'Union européenne.

Dans son allocution de bienvenue, **S.E. Madame Fumiko Hayashi, maire de la ville de Yokohama**, a souligné l'importance des travaux de l'OIBT pour l'environnement mondial. Elle a mis en exergue les mesures mises en œuvre par la Ville de Yokohama pour protéger les forêts et les terres cultivées. Elle a affirmé que l'un des points forts de Yokohama tenait aux ressources environnementales précieuses de son territoire, dont témoigne notamment l'initiative Satoyama. Elle a cependant déclaré que la ville perdait des espaces verts sous l'effet d'une urbanisation intensive et que la culture locale et le climat social qui avaient jusque-là joué en faveur de l'environnement étaient en train de changer. Elle s'est engagée à faire que Yokohama poursuive sa coopération avec diverses entités y compris des entreprises locales et des organisations internationales, dont l'OIBT.



**S.E. Henri Djombo, Ministre congolais du développement durable, de l'économie forestière et de l'environnement**, a rendu compte au Conseil des résultats de la 16ème Conférence des parties à la CCNUCC qui s'est tenue à Cancun (Mexique). Il a mentionné qu'à l'issue de la 10ème Conférence des parties à la Convention sur la diversité biologique réunie à Nagoya (Japon), on assiste à un regain de confiance au système des négociations multilatérales aux Nations Unies. Il a rendu hommage à l'OIBT pour son approche intégrée de la gestion durable des forêts qui prend en compte la dimension écologique et les services écosystémiques. Il a appelé l'OIBT à poursuivre ses partenariats avec d'autres organisations internationales.

**S.E. Martin Mabala, ministre des Eaux et Forêts du Gabon**, a rappelé au Conseil qu'il y a près de dix ans, le gouvernement du Gabon adoptait sa législation qui régit les activités forestières, associe les populations riveraines à la gestion des forêts et prévoit la répartition des avantages de toutes formes qui en découlent. Il a également fait état au Conseil de l'avancement de la gestion durable des écosystèmes forestiers à l'instigation de son gouvernement. Il a mentionné que le Gabon comptait 11 millions d'hectares de forêts sur son territoire dévolus à une gestion durable, dont 5,3 millions d'hectares faisant l'objet de plans d'aménagement et 2,0 millions d'hectares certifiés par le FSC. En matière de conservation le gouvernement gabonais a également créé 13 parcs nationaux représentant 11 % de la superficie du territoire national, en se donnant pour objectif à plus long terme de porter la superficie des aires protégées à 17 % du territoire national, soit 4,0 millions d'hectares. Le ministre a déclaré que grâce un taux annuel de déboisement d'environ 1,0% seulement, le couvert forestier national gabonais était l'un des plus élevés du monde.





Un financement supplémentaire a été octroyé à hauteur de 17,34 millions de dollars E.U. à la conservation, la gestion, l'exploitation et le commerce durables des ressources forestières tropicales, dont 4,8 millions pour la mise en œuvre d'un programme thématique pilote de l'OIBT sur la réduction du déboisement et de la dégradation des forêts et la valorisation des services environnementaux des forêts tropicales (REDDES) et 11,6 millions à d'autres programmes thématiques, nouveaux projets et activités.

Les financements octroyés à cette session permettront la mise en œuvre de 13 projets et d'un avant-projet. Parmi les projets nouvellement financés se trouve un projet de promotion la lutte intégrée contre les feux de forêt au Guatemala et un autre appelé à aménager un couloir de conversation transfrontalière entre le Cameroun, le Congo et le Gabon. L'aire désignée comme « Triangle d'émeraude » entre la Thaïlande et le Cambodge a également reçu un financement important en vue de sa mise en conservation et de son aménagement. Ont également été pourvus d'un financement des projets favorisant l'exploitation durable de produits forestiers non ligneux en Indonésie et un autre à l'appui de la foresterie villageoise dans l'État brésilien d'Amazonas. Un financement a été octroyé à un projet qui doit aider la Chine à aménager ses mangroves sur un mode durable, et un autre devant permettre l'édition en français et en espagnol de l'Atlas mondial des mangroves. Le Fonds commun pour les produits de base (CFC) a continué d'apporter sa collaboration aux travaux de l'OIBT par le financement d'un projet d'aide à la filière bois-énergie au Cameroun et d'un autre portant sur les transformations poussées du bois dans le bassin du Congo.

Le total des financements annoncés à la quarante-sixième session en vue de l'exécution des quatre programmes thématiques pilotes s'élevait à 5,7 millions de dollars E.U., dont près d'un million a été attribué aux programmes

thématiques relatifs au respect des lois forestières, à la gestion et aux entreprises des forêts de collectivités, et à la transparence du commerce et du marché.

Le montant total des financements octroyés à plusieurs activités du Programme de travail biennal de l'OIBT pour 2010-2011 a été de 3 millions de dollars E.U. Les travaux de l'OIBT relatifs au changement climatique et à la production de rapports sur l'aménagement des forêts tropicales ont également bénéficié d'un soutien. Des financements pourvus par le Fonds du Partenariat de Bali (FPB), mis en place par l'OIBT, permettent la poursuite de la parution de la revue trimestrielle Actualités des forêts tropicales et du bulletin bi-mensuel Market Information Service. Des financements supplémentaires ont été annoncés pour le programme en cours de l'OIBT consistant à renforcer les capacités des membres à mettre en œuvre des dispositions qui découlent de l'inscription d'essences à bois d'œuvre sur les listes de la CITES et également pour les activités menées par l'OIBT en matière de communication et de sensibilisation. Le Fonds Freezailah aux bourses d'études a également reçu un financement destiné à permettre à ce programme précieux de continuer d'offrir des bourses aux candidats méritants.

À cette session, les bailleurs de fonds furent les gouvernements du Japon, de Norvège, de Suisse, des États-Unis, d'Allemagne, de Chine, de Finlande et de la République de Corée. Des financements ont également été pourvus par le FPB de l'OIBT, le CFC, des organismes de gouvernements membres et des bailleurs de fonds du secteur privé.

Le Conseil a adopté plusieurs décisions importantes lors de sa quarante-sixième session, parmi lesquelles une décision sur l'Initiative de collaboration entre l'OIBT et la CDB destinée à conserver la diversité biologique dans les forêts tropicales ainsi qu'une décision de créer un



Le nouveau président M. Joachim Bilé Allogho (Gabon) (à gauche) remet un maillet dans son cadre au président sortant M. Daniel Birchmeier (Suisse) (au milieu), symbole de sa présidence en 2010, conformément à une coutume établie à l'OIBT. Le Directeur exécutif, M. Emmanuel Ze Meka (à droite) applaudit à ce passage de relais.

Mécanisme multi-donateur instaurant un renforcement de la coopération entre l'OIBT et la CITES. Le Conseil a également adopté une décision apportant une solution définitive au problème du financement de ses sessions hors du siège de l'OIBT à Yokohama. Le CIBT a annoncé, conformément à cette décision, que sa quarante-septième session se tiendrait en 2011 à Guatemala City (Guatemala) ; que sa quarante-huitième session en 2012 se tiendrait à Yokohama et que sa quarante-neuvième session, en 2013, se tiendrait à Libreville (Gabon). Les autres décisions adoptées lors de cette session

comprennent l'officialisation des relations de l'OIBT avec la CDB et la CITES et l'instauration de mécanismes de financement de l'OIBT plus souples. Le Conseil a également adopté une décision prévoyant le financement des activités de l'OIBT entrant dans le cadre de l'Année internationale des forêts en 2011, qui coïncide avec le 25ème anniversaire de la création de l'OIBT.

Le mandat du Directeur exécutif de l'OIBT, M. Emmanuel Ze Meka, a été reconduit par le Conseil lors de cette session pour la période 2011-2015.

## MEMBRES DES BUREAUX DU CONSEIL INTERNATIONAL DES BOIS TROPICAUX ET COMITÉS ASSOCIÉS EN 2010

### Conseil

Président M. Daniel Birchmeier (Suisse)  
Vice-président M. Joachim Bilé Allogho (Gabon)

### Information économique et information sur le marché

Président Mme Carla Boonstra (Pays-Bas)  
Vice-président M. Carlos E. Gonzalez Vincente (Mexique)

### Reboisement et gestion forestière

Président M. Tabi Agyarko (Ghana)  
Vice-président M. Patrick Hardcastle (Royaume-Uni)

### Industrie forestière

Président M. Im Eun Ho (République de Corée)  
Vice-président M. Samuel Ebia Ndong (Cameroun)

### Finance et administration

Président M. David Brooks (États-Unis)  
Vice-président M. Agus Sarsito (Indonésie)

### Porte-parole

Producteurs M. Alhassan Attah (Ghana)  
Consommateurs Mme. Jennifer Conje (États-Unis)



Le projet OIBT PD 319/04 Rev.2(F) encourage l'adoption de bonnes pratiques d'aménagement forestier de la part des entreprises de la filière bois en vue d'élargir l'offre de bois produits dans la légalité et sur un mode durable dans le centre-est de l'état de Para en Amazonie brésilienne.

Projet OIBT PD346/05 Rev.2(F) relatif à la conservation et à la reconstitution des terres dégradées de séries agricoles familiales dans l'est de l'Amazonie brésilienne.



# TRAVAUX DE POLITIQUES

## Faits nouveaux intervenus à la CCNUCC concernant les forêts et leurs implications potentielles pour les forêts tropicales et l'économie mondiale des bois tropicaux

En 2010, le Conseil a continué de suivre les développements en cours à la CCNUCC qui concernent les forêts et leurs implications potentielles pour les forêts tropicales et l'économie mondiale des bois tropicaux.

À sa quarante-sixième session à Yokohama (Japon) un rapport des discussions ayant eu lieu à la CCNUCC concernant la réduction des émissions issues du déboisement et de la dégradation des forêts et leurs implications pour les forêts tropicales et les producteurs de bois tropicaux a été présenté par **M. Oliver Gadi (Consultant)**.

Il a été mentionné que trois mécanismes d'atténuation avaient été débattus dans le cadre de la CCNUCC qui intéressent les forêts tropicales et l'économie de bois tropicaux, à savoir :

- Continuation du volet « utilisation des terres, changement d'utilisation des terres et foresterie » (UTCF) pour les pays de l'annexe 1 et du Mécanisme du développement propre (MDP) dans le cadre du Protocole de Kyoto ;
- Mesures d'atténuation appropriées au niveau national (MAAN) dans le cadre du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention (AWG-LCA). Ces actions sont de type volontaire de la part des pays ne figurant pas à l'annexe 1 et peuvent éventuellement être appuyées par des pays développés ;
- Les démarches politiques et les incitations positives ou les problématiques relevant de la réduction des



émissions dues au déboisement et à la dégradation des forêts dans les pays en développement ; et le rôle de la conservation de la gestion durable des forêts et du renforcement des stocks de carbone forestier dans les pays en développement (REDD-Plus).

Au titre de la section 3C de la Décision 1/CP.16 de la 16<sup>ème</sup> Conférence des parties à la CCNUCC pourtant sur la REDD-Plus, les parties sont convenues du fait que « à condition qu'un concours adéquat et prévisible soit apporté, les pays en développement devraient faire en sorte de freiner, stopper et inverser la diminution du couvert et des stocks de carbone forestiers ». Afin de réaliser cet objectif, les pays en développement devraient élaborer :

- Une stratégie ou un plan d'action REDD national ;
- Un niveau de référence national pour les forêts ou, s'il y a lieu, en tant que mesure provisoire, des niveaux de référence pour les forêts à l'échelle infranationale ;
- Un système national fiable et transparent de surveillance des forêts ;
- Un système de communication d'informations sur la manière dont les garanties sont prises en compte et respectées.

La comptabilité des activités REDD-Plus devrait être effectuée à l'échelon national où, lorsqu'il y a lieu, à l'échelon infranational en tant que mesure provisoire.

Sur la question de la gouvernance, la CdP 16 a produit une longue liste de garanties qui doivent être mises en place, dont notamment :



**M. Koji Hattori (Japon)** a indiqué qu'il était très important que les pays membres s'échangent les dernières informations sur la dynamique des rapports entre forêts et changement climatique et sur le rôle des forêts dans ce contexte. Il a souligné que l'échange d'informations pourrait aider à définir le rôle de l'OIBT et à promouvoir ses activités à cet égard. Sur la question de la REDD-Plus, il a émis l'espoir que l'OIBT se montre en mesure de contribuer activement à maîtriser la déforestation et à freiner la dégradation des forêts en mettant à contribution son expérience et son savoir-faire.

**Mme Carolina Costellini (Brésil)** a déclaré que la CCNUCC devrait être la seule enceinte où sont débattues les dossiers relatifs au changement climatique. Elle s'est dite préoccupée par la prolifération des enceintes de discussion sur le changement climatique. Elle a également mentionné que les négociations en cours portant sur la nouvelle période d'engagement au titre du Protocole de Kyoto étaient axées sur les thèmes suivants :

- des incitations et des politiques positives en matière de diminution du rythme du déboisement et de la dégradation des forêts dans les pays en développement ;
- Le rôle de la conservation des massifs forestiers et de leur mise en gestion durable et l'augmentation des stocks de carbone forestier.

Elle a cependant déclaré que tout travail de veille opéré par l'OIBT sur les travaux menés dans le cadre la CCNUCC serait légitime dès lorsqu'il serait effectué dans un souci d'objectivité et d'impartialité et exclusivement à des fins d'information.



- La cohérence avec les programmes forestiers nationaux, les conventions et accords internationaux ;
- Des structures de gouvernance transparentes ;
- Le respect des savoirs et des droits des populations autochtones et locales ;
- La participation pleine et entière de tous les acteurs concernés ;
- Conservation des forêts naturelles et de la diversité biologique.

### Renforcement de la coopération entre l'OIBT et la CITES

En 2010, le Programme CITES de l'OIBT a continué de renforcer les capacités des pays membres à mettre en œuvre les engagements de la CITES concernant les bois tropicaux. Des activités ont été exécutées dans tous les pays des aires naturelles visées par le programme (Cameroun, Congo, République démocratique du Congo, Indonésie, Malaisie, Bolivie, Brésil et Pérou). Ce programme a fourni une assistance aux pays dans leur émission d'avis de commerce non préjudiciable et a fixé des quotas d'exportation relatifs aux essences inscrites à l'annexe II de la CITES ; il a en outre dispensé des formations et d'autres

services de renforcement des capacités en matière d'identification et de traçabilité des bois, de facteurs de conversion et autres. L'OIBT a collaboré avec la CITES et l'autorité de gestion CITES chinoise à la production d'un guide d'utilisation convivial des essences inscrites à la CITES. L'OIBT a également pris contact avec l'UICN en ce qui concerne l'inclusion des bois meranti et keruing, commercialisés à gros volumes, dans la Liste rouge des espèces menacées récemment mise à jour par l'UICN.

Il a été développé un site web pour ce programme ([http://www.OIBT.int/cites\\_programme/](http://www.OIBT.int/cites_programme/)) où sont mis en ligne tous les rapports pertinents ainsi que le bulletin trimestriel du programme. En mars 2010, l'OIBT a organisé une rencontre sur le programme CITES à Doha en marge de la CdP 15 de la CITES. Une évaluation extérieure du programme s'est conclue début 2010 et le Comité consultatif du programme s'est réuni pour la troisième fois avant les réunions de la CdP 15 de la CITES, et il a recommandé que le programme soit étendu aux essences non porteuses de bois d'œuvre visées par la CITES et aux essences inscrites à l'annexe III de la CITES. En 2010, le programme a bénéficié d'un

**M. Hadisusanto Pasaribu (Indonésie)** a déclaré que le programme CITES s'était avéré très utile pour la gestion durable des essences à bois d'œuvre inscrites à la CITES et qu'il espérait une poursuite du développement de ce programme. Il s'est dit cependant surpris que le meranti et le keruing aient été portés sur la liste rouge que l'UICN dresse des espèces menacées.



**M. David Brooks (États-Unis)** a fait état de la collaboration entre l'OIBT et la CITES en mentionnant qu'elle avait produit des résultats concrets pour tous les Membres grâce au renforcement des capacités et il a souligné le fait que la démarche thématique avait permis à l'Organisation d'attirer de nouvelles sources de financement tout en permettant à son secrétariat d'organiser ses travaux en s'attachant à des domaines particuliers et en développant une expertise qui a prouvé sa valeur en aidant les membres à développer des capacités utiles.

**Mme Norini Haron (Malaisie)** a rendu compte des efforts constants fournis par la Malaisie pour éviter un appauvrissement des espèces de bois tropicaux faisant l'objet d'un commerce international et inscrits aux annexes de la CITES, dont *Gonystylus spp.* (Ramin) et *Intsia spp.* (Merbau). Ces mesures ont été exécutées selon diverses modalités dont l'élaboration de politiques-cadres et des programmes de planification, gestion et répression des fraudes. L'abattage de ramins s'effectue suivant un régime de quotas qui prend en compte les informations scientifiques actuelles et en systématise les données : caractéristiques sylvicoles, paramètres de croissance, densité des peuplements et superficies forestières. La Malaisie continuera d'améliorer ses pratiques aménagistes en fonction des résultats scientifiques et dans le cadre d'une exploitation de ses ressources forestières menée avec prudence.



La Malaisie a rendu hommage à l'OIBT et à la CITES pour avoir permis à son pays d'améliorer sa gestion, sa conservation et sa régulation des essences à bois d'œuvre inscrites à la CITES, en particulier le ramin.



**M. Garvoie Kardoh (Liberia)** a déclaré que la guerre civile au Liberia avait entraîné la perte de toutes les archives forestières et il a indiqué que les derniers en date des inventaires forestiers effectués au Liberia avec l'assistance du GTZ remontait aux années 1970 et au début des années 1980. Il a indiqué que le Liberia ne disposait d'aucun herbier fonctionnel en dépit des efforts en cours pour entamer certaines activités d'identification et de nomenclature des essences. Il a également appelé le Conseil à élargir le champ de la collaboration. M. Kardoh a mis en exergue la question de la contrebande transfrontalière et a appelé au renforcement des mécanismes d'exploitation légale des ressources forestières, en particulier les PFNL, y compris les plantes médicinales.

apport du secteur privé émanant de deux groupes pharmaceutiques (Solvay et Indena) qui lui ont octroyé un financement de 400 000 dollars E.U. environ, destiné à la gestion durable de *Prunus africana* au Cameroun ; des négociations sont en cours avec trois autres groupes pharmaceutiques en vue du financement de travaux similaires en République Démocratique du Congo. Les gouvernements de Suisse et d'Allemagne ont également pourvu des financements supplémentaires au programme en 2010 et des négociations sont en cours avec la Norvège pour obtenir des fonds à l'appui des travaux relatifs à l'inscription à la CITES d'essences à bois d'œuvre présentes à Madagascar.

### Partenariats entre société civile et secteur privé pour la gestion durable des forêts et la certification

Dans le cadre de la poursuite de ses efforts pour promouvoir la poursuite des avancées vers la gestion durable des forêts, la légalité vérifiable et la certification dans le monde tropical par des partenariats entre la société civile et le secteur privé en application de la Décision 5(XXXIII)/ (PP-A/43-193), l'OIBT a reçu des communications sur les réalisations des partenariats suivants :

- *Tropical Forest Foundation (TFF)/PT Suka Jaya Makmur (PTSJM)* (Indonésie).
- *The Foundation for People and Community Development (FPCD)/Innovision (PNG) Ltd.* (Papouasie-Nouvelle-Guinée).

L'objectif de ces deux partenariats était de faire avancer la GDF et la certification par l'application de normes FSC et la mise en œuvre d'activités pertinentes comprenant un cadrage, de formations, d'opérations de surveillance et



M. Yati Bun de l'organisme *Foundation for People and Community Development (FPCD)/Innovision (PNG)*.

de bilans forestiers. La mise en œuvre du partenariat TFF/PTSJM en Indonésie devrait se solder par la certification et la mise en gestion durable de 171 340 hectares de forêts tropicales dans le district de Ketapang du Kalimantan occidental en Indonésie. De même, le partenariat établi en Papouasie-Nouvelle-Guinée a permis de guider l'entreprise Innovision (PNG) Ltd. vers l'obtention de la certification FSC de 300 000 hectares dans le massif de production Makat dans la province occidentale de PNG. Ces deux partenariats ont montré qu'une bonne compréhension des buts, la confiance mutuelle et une étroite coopération étaient indispensables à la réalisation des objectifs.

### Promotion du commerce des bois tropicaux et des produits ligneux issus de sources en gestion durable et de coupes pratiquées dans la légalité

En vue de promouvoir le commerce des bois tropicaux et des produits dérivés issus de sources en gestion durable et de coupes pratiquées dans la légalité, l'instauration de systèmes novateurs de traçabilité du bois, relevant de l'activité 46(a) du Programme de travail biennal de l'OIBT pour les années 2010-2011, a donné lieu aux expériences suivantes dans les entreprises concernées :

- Système novateur de traçabilité du bois par l'ADN mis en œuvre par l'entreprise PT Seng Fong Moulding Perkasa (Indonésie).
- Mise en œuvre pilote d'un système d'inventaire et de traçabilité du bois par l'entreprise Green Gold Forestry Ltd. (Pérou).

Avec le développement et la mise en œuvre de ces systèmes, les entreprises devraient contribuer directement



M. Art Klassen de la *Tropical Forest Foundation (TFF)* présentant les résultats de son partenariat avec PT Suka Jaya Makmur (Indonésie) destiné à aider cette entreprise indonésienne à progresser vers la certification par le *Forest Stewardship Council (FSC)*.



Système novateur de traçabilité du bois par l'ADN, mis en oeuvre par PT Seng Fong Moulding Perkasa (Indonésie).

à l'augmentation des volumes produits et commercialisés de bois tropicaux et de produits dérivés issus de sources pérennisées et légales. Le système novateur de traçabilité du bois par l'ADN en Indonésie est d'un faible coût de revient, suffisamment rapide et simple pour permettre un renforcement des dispositifs de traçabilité et des bordereaux administratifs en recourant aux techniques d'empreintes ADN ; celles-ci mettent en œuvre une comparaison des profils génétiques d'échantillons de bois prélevés sur les chantiers des concessions et en scierie. La mise en œuvre pilote du système d'inventaire et de traçabilité du bois au Pérou a porté sur 38 456 hectares de forêts dans la région péruvienne de Loreto et comportait un système de gestion forestière ainsi qu'un dispositif de traçabilité en forêt et en usine.

### Maintien de la participation active de l'OIBT dans la coopération et la collaboration internationale

En tant que membre fondateur du Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF), l'OIBT a poursuivi sa participation active à ses réunions ainsi que sa collaboration



M. Alhasan Attah (au centre) a été détaché au secrétariat du FNUF par l'OIBT.



Système de traçabilité par l'ADN accompagné par l'OIBT en Indonésie



Système de traçabilité du bois bénéficiant d'un soutien de l'OIBT au Pérou

à un certain nombre d'initiatives PCF dont notamment le Groupe de travail du PCF sur un message commun relatif à la gestion durable des forêts, auquel l'OIBT et la CDB ont servi de co-hôtes. Les réunions de ce Groupe de travail se sont déroulées en avril et en octobre 2010, et un espace de travail commun sur Internet a été créé afin de faciliter les apports à la discussion de la part de tous les membres du PCF. De même, l'OIBT maintient sa participation active à l'initiative du PCF sur la dégradation des forêts, facilitée par la FAO.

Dans le cadre du maintien et du renforcement de la coopération avec le Forum des Nations Unies sur les Forêts (FNUF), et pour s'assurer que la dimension des forêts et des bois des Tropiques est correctement représentée au FNUF, l'OIBT a détaché un haut responsable, M. Alhasan Attah (Ghana) au secrétariat du FNUF d'octobre 2009 à octobre 2010.

En outre, l'OIBT a coparrainé l'atelier sur la gouvernance forestière, la décentralisation et la REDD en Amérique latine, initiative nationale à l'appui du FNUF qui s'est tenue à Oaxaca (Mexique) du 31 août au 3 septembre



Le Comité de l'information économique et information sur le marché s'est réuni en séance commune avec le Comité de l'industrie forestière pour traiter de la question de la légalité et des politiques d'encadrement des marchés publics du bois.

2010, en prenant en charge la présence de 11 participants à cet atelier. L'OIBT a participé à la première réunion du Groupe d'experts intergouvernemental spécial à composition non limitée du FNUF sur le financement des forêts, qui s'est tenue au bureau de l'ONU à Nairobi (Kenya) du 13 au 17 septembre 2010.

### Exigences de légalité et politiques d'encadrement des marchés publics des produits ligneux

Dans le cadre de ses travaux de politique, l'OIBT a procédé à un examen approfondi des exigences de légalité et des politiques d'encadrement en vigueur sur les marchés publics des produits ligneux. Des conditions portant sur la légalité des produits faisant l'objet de marchés publics ont en effet été instaurées dans de nombreux pays. Ces conditions encadrant ces marchés visent principalement à satisfaire certaines exigences du public portant sur le caractère légal et écologique des produits. De nombreux acheteurs exigent que les produits proviennent de sources pérennisées ou au moins légales et que cela puisse être vérifié afin de maintenir la crédibilité du marché. Ces conditions et encadrement comportent des implications décisives pour les fournisseurs de bois tropicaux. Cette évolution étant rapide, il devient urgent que les exportateurs de produits ligneux tropicaux en suivent de près les développements, qu'ils dressent un bilan de leur capacité à répondre à ces exigences si elles

viennent à être adoptées largement, et qu'ils explorent les implications et créneaux commerciaux susceptibles d'en être déduits.

À la suite de discussions et de concertations intensives, il a été convenu que l'OIBT procède à des travaux plus poussés sur ce dossier. Afin d'en faciliter l'examen, il a été également convenu qu'une étude de fond devrait être effectuée sur les exigences de légalité et les politiques d'encadrement des marchés publics concernant le bois, dont le cahier des charges serait le suivant :

- Actualiser l'Étude de l'OIBT sur les « avantages et inconvénients des marchés publics »
- Produire une analyse exhaustive des incidences des politiques d'achats publics sur les marchés, en prenant en compte les effets sur la demande, l'offre, les coûts et les prix ainsi que les implications financières pour les pays exportateurs.
- Examiner les défis auxquels sont confrontés les pays membres producteurs et consommateurs dans leur mise en conformité à ces exigences.
- Préconiser des interventions complémentaires de l'OIBT en matière de promotion du commerce des bois tropicaux dans le cadre des marchés publics.

Cette étude de fond doit être préparée en consultation avec les pays membres de l'OIBT, le Groupe consultatif sur le commerce (TAG) et le Groupe consultatif de la

société civile (GCSC) de l'OIBT ainsi que d'autres parties prenantes.

## Accès aux marchés

Dans l'examen mené par l'OIBT des développements relatifs à l'accès aux marchés en 2010, a été mentionnée la crise économique mondiale qui a gravement affecté l'accès aux marchés des bois tropicaux et produits dérivés. Les producteurs et les consommateurs OIBT sont en effet confrontés à une détérioration de leur accès aux marchés des produits ligneux primaires et transformés. La reprise économique mondiale de 2010 qui met fin à la crise économique et financière de 2008 pourrait ouvrir des perspectives d'amélioration, cependant un certain nombre de difficultés demeurent.

L'incertitude et le déséquilibre dont souffre la reprise de l'économie et du commerce à l'échelle mondiale ont rendu fragile la demande potentielle de bois tropicaux dans les grands marchés. Un certain nombre de mesures unilatérales d'esprit protectionniste, dont certaines visant les bois tropicaux, ont été introduites dans le sillage de cette crise et seul un petit nombre d'entre elles ont été levées, selon l'Organisation mondiale du commerce (OMC), laquelle se trouvait encore confrontée à une impasse dans ses négociations du Programme de Doha pour le développement.

L'accès des bois tropicaux aux marchés a également souffert de la multiplication des politiques d'encadrement des marchés publics, d'une prolifération des instruments de certification et d'initiatives du même ordre d'obédience régionale, qu'il s'agisse des négociations et de la signature des Accords de partenariat volontaire entre l'UE et un certains nombres de producteurs OIBT au titre du Plan d'action FLEGT de l'UE, de la révision

et de l'adoption de la « réglementation de diligence raisonnable » de l'UE (actuellement désignée comme « réglementation sur le bois ») ou de l'application de la phase IV des amendements au Lacey Act des États-Unis.

## Certification des forêts et du bois

Concernant la situation de la certification forestière dans les pays membres producteurs de l'OIBT en 2010, il a été noté que cinq systèmes de certification étaient appliqués comme suit :

- *Forest Stewardship Council (FSC)*: 15,8 millions d'hectares, 1016 certificats de traçabilité (chain-of-custody, CoC);
- Programme de reconnaissance des certifications forestières (PEFC): 6 millions d'hectares, 189 CoC dont:
  - 1,2 million d'hectares, 23 CoC au titre du Programa Brasileiro de Certificação Florestal (CERFLOR), Brésil; et
  - 4,8 millions d'hectares, 151 CoC au titre du système malaisien Malaysian Timber Certification Scheme (MTCS);
- Malaysian Timber Certification Scheme (MTCS) hors le PEFC, 0,9 million d'hectares, 8 CoC;
- Indonesian Ecolabelling Institute (LEI): 1,8 million d'hectares, 6 CoC.

La superficie totale des forêts certifiées dans les pays membres producteurs de l'OIBT était de 24,5 millions d'hectares représentant 6,4% de la superficie des forêts certifiées à l'échelle mondiale, soit 370 millions d'hectares. Le nombre de CoC dans les pays membres producteurs de l'OIBT était de 1219. Depuis 2007, la superficie des forêts certifiées dans les pays membres producteurs de l'OIBT a crû de 55 % tandis que le nombre des certificats CoC a triplé.

Les deux tiers des forêts certifiées du monde l'ont été dans le cadre du PEFC et près d'un tiers dans le cadre du FSC. Cependant, c'est le FSC qui détient la plus grande part de forêts certifiées dans le monde tropical





Formation interne destinée au renforcement de la filière forêt-bois au Myanmar.



Formation interne destinée au renforcement de la filière forêt-bois au Guyana.

avec 67 %. En 2009, ont été obtenues les premières reconnaissances de systèmes de certification en Asie (le *Malaysian Timber Certification Scheme*) et en Afrique (le Système gabonais de certification forestière) dans le cadre du PEFC. La certification PEFC des forêts tropicales devrait s'étendre à d'autres pays à partir des enseignements tirés de la Malaisie et du Gabon. C'est ainsi que le Cameroun a entamé l'élaboration de son système national destiné à une reconnaissance PEFC.

### Renforcement des capacités à promouvoir des techniques de transformation du bois efficaces dans les pays producteurs de bois tropicaux

En 2010, des formations en interne visant au renforcement des capacités à promouvoir des techniques efficaces de transformation du bois ont été dispensées par l'OIBT dans les pays suivants :

- Papouasie-Nouvelle-Guinée du 16 au 21 juin 2010, dans trois implantations industrielles (une unité d'usinage du bois, une scierie, et une usine de contreplaqué) ;
- Guyana du 19 au 25 juillet 2010, dans cinq implantations industrielles (trois scieries et deux fabriques de meubles et unités de moulage) ;
- Myanmar du 16 au 19 août 2010, dans trois implantations industrielles (une usine de contreplaqués, une usine de moulage, et une fabrique de meubles).

Le programme de ces formations en interne comprenait le renforcement des capacités dans des domaines communs à la filière bois, à savoir :

- Manutention des grumes sur les parcs à bois ;
- Sciage, tri des grumes à la grue, transport de grumes, ventilation des lots et « pony sawing » ;



Formation interne destinée au renforcement de la filière forêt-bois en PNG.

- Fabrication de contreplaqués : déroulage et tranchage ;
- Préparation des scies : lames-rubans et scies circulaires, couteaux (moulinières, rabots, tours à couteaux pivotants et couteaux de tranchage) ;
- Climatisation et séchage à l'air ;
- Séchoirs et étuves ;
- Valorisation industrielle du bois: sciage de long, tri et classement, laminage, moulage, rabotage, coupe longitudinale, ponçage, revêtements et peinture, réparations et finissage ;
- Emballage et conditionnement ;
- Gestion des déchets ;
- Entretien et agencement ;
- Respect des normes de sécurité.

### Renforcement de la coopération entre l'OIBT et la CDB dans le cadre de l'Année internationale de la Biodiversité en 2010

Dans le cadre de l'Année internationale de la Biodiversité en 2010, l'OIBT s'est employée à promouvoir la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité des forêts tropicales. En mars 2010, l'OIBT a signé un



Emmanuel Ze Meka remet à Ahmed Djoghlaif, directeur exécutif de la CDB, un exemplaire des Lignes directrices OIBT-UICN pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité dans les forêts tropicales de production.

protocole d'accord avec la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique (CDB) en vue de conjuguer les efforts dans l'élaboration et la mise en œuvre du Programme de travail de la CDB sur la biodiversité forestière dans les pays membres producteurs de l'OIBT et de faciliter l'échange d'informations entre les deux secrétariats. Ce protocole d'accord définit certaines activités communes aux deux secrétariats dans la période à venir :

- Élaboration et mise en œuvre d'activités communes dans le cadre de l'Année internationale de la biodiversité 2010 et de l'Année internationale des forêts en 2011, à savoir une collaboration sur le passage dans la continuité de l'année internationale de la biodiversité

en 2010 au lancement en 2011 de l'Année internationale des forêts ;

- L'organisation d'une conférence internationale sur la conservation de la biodiversité dans les forêts tropicales transfrontalières (juillet 2010, Quito, Équateur) ;
- La production, l'utilisation et la diffusion de publications d'intérêt commun, dont les lignes directrices OIBT-UICN pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité dans les forêts tropicales de production, et le guide CDB-UICN des bonnes pratiques en matière de gestion durable des forêts, de biodiversité et de moyens d'existence ;
- L'élaboration d'un programme d'accompagnement de la mise en œuvre du programme de travail de la CDB sur la biodiversité forestière dans les pays membres producteurs de l'OIBT, comparable au programme OIBT-CITES d'accompagnement des pays membres dans l'application des décisions de la CITES intéressant des essences tropicales à bois d'œuvre.

### L'OIBT à la dixième conférence des parties de la CDB à Nagoya (Japon) en octobre 2010

Suite à la signature du mémorandum d'accord, les secrétariats de la CDB et de l'OIBT ont entamé une série de manifestations destinée à promouvoir la biodiversité des forêts tropicales. L'OIBT a pris part de manière particulièrement dynamique à la CdP 10 de la CDB à Nagoya



Cérémonie de signature du projet forestier transfrontalier du Triangle d'Émeraude. De gauche à droite sur la photo : S.E. YIN Kimsean, secrétaire d'État du ministère cambodgien de l'Environnement; S.E. Suwit KHUNKITTI, Ministre thaïlandais des ressources naturelles et de l'environnement ; M. Emmanuel Ze Meka, Directeur exécutif de l'OIBT ; S.E. Yutaka BANNO, Secrétaire d'État japonais des Affaires étrangères ; S.E. Shoichi KONDO, Vice-ministre japonais de l'Environnement; M. Ahmed Djoghlaif, Directeur exécutif de la CDB.



Jan McAlpine, Directeur du FNUF, et Emmanuel Ze Meka, Directeur exécutif de l'OIBT, signent un protocole d'accord à Nagoya (Japon) en octobre 2010. Également sur la photo, M. Takuo Sato, du Ministère japonais des Affaires étrangères.

(Japon) qui s'est déroulée du 18 au 29 octobre 2010, notamment dans les développements suivants :

- Approbation par la CdP10 de la CDB d'une décision sur la biodiversité forestière qui « Apprécie et soutient le mémorandum d'accord passé entre le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique et le Secrétariat de l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT) signé le 2 mars 2010, lequel vise à renforcer la mise en œuvre du programme de travail élargi sur la diversité biologique des forêts de la Convention sur la diversité biologique dans les forêts tropicales et invite les Parties, les autres gouvernements et les organisations concernées à soutenir des activités conjointes découlant du mémorandum d'accord »;
- Signature d'un échange de notes avec le Ministère japonais des Affaires étrangères en vue du financement du projet PD 577/10 Rev. 1(F) « Aménagement du Triangle d'Émeraude en massif forestier protégé en vue de promouvoir la coopération dans la conservation transfrontalière de la biodiversité entre la Thaïlande, le Cambodge et le Laos », pour une contribution de l'OIBT de US\$ 2 051 039 sur une enveloppe budgétaire globale de US\$ 2 619 441 en trois ans. Ce projet fait partie d'une initiative de collaboration CDB-OIBT destinée à promouvoir la mise en œuvre d'un programme de travail de la CDB sur la biodiversité forestière dans les pays membres producteurs de l'OIBT. Cette initiative de collaboration est conçue

pour attirer d'autres bailleurs de fonds s'ajoutant au Japon, en vue de toucher le plus grand nombre possible de pays membres producteurs de l'OIBT exprimant leur souhait d'y participer.

### Renforcement de la coopération entre l'OIBT et le FNUF

- À l'occasion de la rencontre du 26 octobre organisée en marge de la CdP 10 de la CDB, intitulée « Vue à 360 degrés sur la forêt : populations, biodiversité, carbone et autres », organisée par l'OIBT en partenariat avec les secrétariats de la CDB et du FNUF, avec la participation du Ministère japonais des Affaires étrangères, un mémorandum d'accord a été conclu entre l'OIBT et le FNUF destiné à renforcer la collaboration entre les deux secrétariats à l'occasion de l'Année internationale des Forêts 2011, et en promotion de la foresterie villageoise et foresterie des collectivités.

### Renforcement de la collaboration entre l'OIBT et la JICA

En 2010, l'agence japonaise de la coopération internationale (JICA) et l'OIBT ont conclu un protocole d'accord destiné à renforcer la collaboration entre les deux institutions. Les principaux objectifs de cet accord étaient les suivants :

- Définir, développer et mettre en œuvre des activités conjointes ciblées portant sur l'exploitation durable et la conservation des forêts tropicales à l'appui du développement durable de l'ensemble des pays en

développement membres de l'OIBT bénéficiaires d'une assistance de la JICA et en accord avec leurs politiques nationales de développement ; et

- Favoriser le renforcement des capacités des pays en développement membres de l'OIBT et faciliter l'échange d'informations entre les partis et les pays intéressés, en vue de faire avancer la mise en gestion durable des forêts dans le monde tropical.

Cet accord circonscrit plusieurs domaines de coopération :

- Élaboration et financement conjoints de projets aux échelons infranational, national et régional ;
- Prestation de services de l'OIBT à la mise en œuvre de projets JICA dans les pays où l'OIBT dispose d'un avantage comparé en raison d'une expérience étendue du terrain ;
- Activités communes de diffusion d'informations et de partage d'expériences dans le domaine de la gestion durable des forêts dans le monde tropical ;
- Possibilités de diffusion de la technologie et de savoir-faire japonais d'utilisation durable et de conservation des ressources forestières, ainsi que dans le développement durable de la filière forêt-bois ; et promotion du commerce et de la commercialisation de produits forestiers de production durable et d'extraction légale ;

- Promotion de démarches commerciales et s'appuyant sur le marché pour valoriser les forêts tropicales grâce au paiement des services écosystémiques dont la fixation et le stockage du carbone ;
- Prévention et maîtrise des feux de forêt, et mise au point de systèmes d'alerte rapide et de détection de incendies ;
- Gestion forestière au service de l'atténuation du changement climatique et de l'adaptation à ses effet, y compris la REDD-Plus ;

Dans ce cadre, la JICA et l'OIBT ont publié un livret bilingue (en anglais et japonais) en 2010, intitulé : *REDD-plus: Forest Conservation in Developing Countries (REDD-Plus : la conservation forestière dans les pays en développement)*.

La JICA et l'OIBT ont co-organisé à Cancun (Mexique), une manifestation en marge de la 16<sup>ème</sup> Conférence des parties à la CCNUCC en décembre 2010 sur le rôle de la participation du secteur privé à la mise en œuvre de la REDD+.

Les deux organisations œuvrent en étroite liaison à lever des fonds pour mener des activités communes dans un proche avenir.

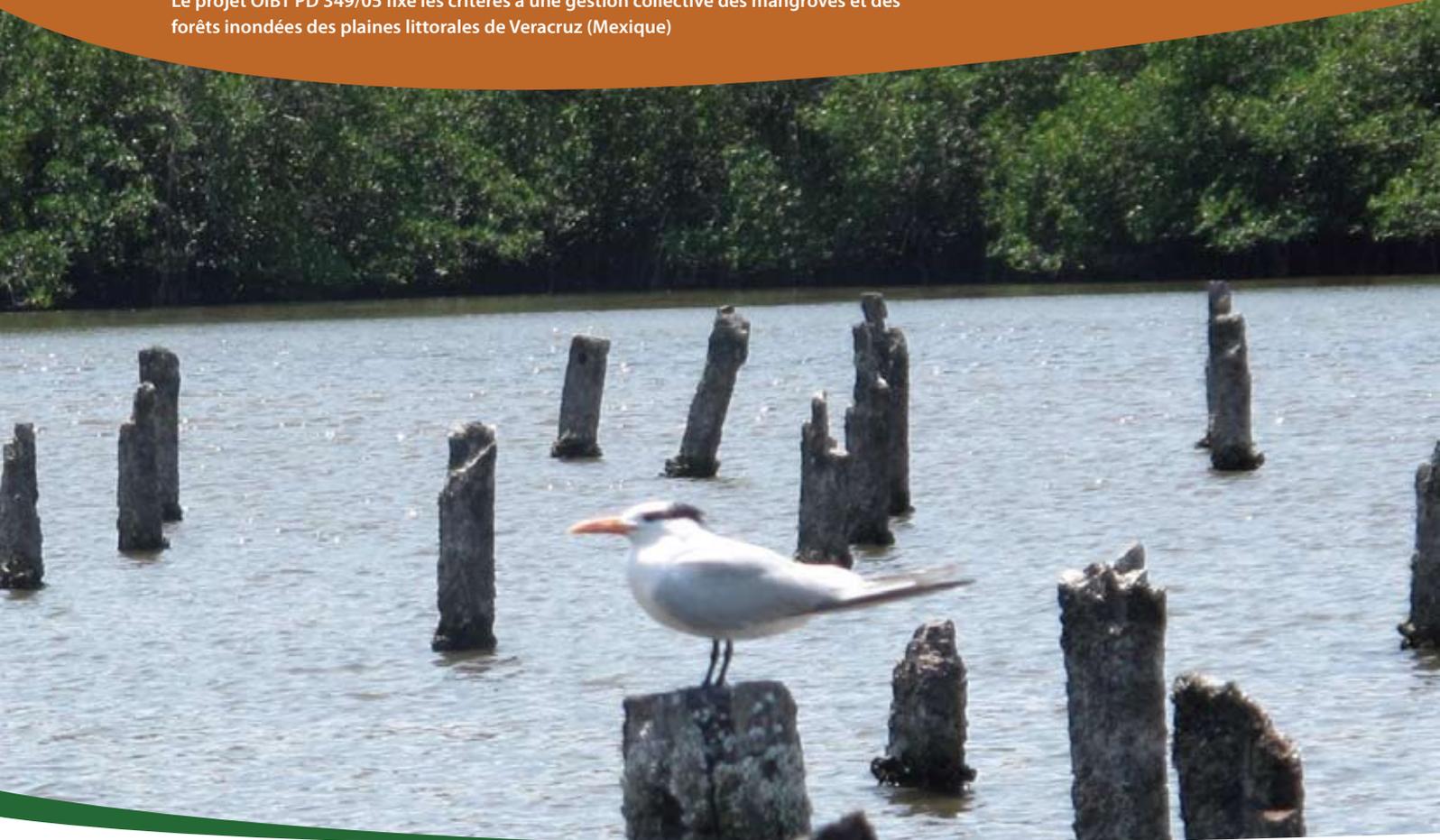


Kenzo Oshima de la JICA, et Emmanuel Ze Meka de l'OIBT, signant un protocole d'accord entre les deux organisations en septembre 2010 au siège de l'OIBT à Yokohama.



(De gauche à droite) S.E. l'ambassadeur du Japon au Pérou, Shuichiro Megata; le maire de Bagua, Ferry Torres Huamán; et le ministre péruvien de l'environnement, Antonio Brack Egg visitant le projet OIBT PD 428/06 Rev.2 (F) « Promouvoir la réhabilitation, la gestion et l'exploitation durable des bambouseraies tropicales dans le Nord-Ouest du Pérou »

Le projet OIBT PD 349/05 fixe les critères à une gestion collective des mangroves et des forêts inondées des plaines littorales de Veracruz (Mexique)



# MANIFESTATIONS PARRAINÉES OU COORGANISÉES PAR L'OIBT EN 2010

## Sixième table ronde de la filière bois À Santa Cruz de la Sierra (Bolivie) 25 – 26 mars 2010

L'OIBT a coparrainé cet événement qui promeut le développement des relations commerciales et d'affaires entre collectivités forestières, petites et moyennes entreprises forestières (PME) et grands groupes de la filière forêt-bois. C'est un salon professionnel où fournisseurs et acheteurs se retrouvent pour traiter des affaires ; un total de 164 entreprises y ont pris part, parmi lesquelles des représentants d'acheteurs de 15 pays, ce qui s'est traduit par des propositions de marchés d'une valeur globale de 39,8 millions de dollars E.U.

## Rencontre sur la conservation de la biodiversité dans les forêts tropicales en marge de la CdP

### 10 de la CDB à Nagoya (Japon) le 22 octobre

- Cette manifestation satellite a permis un large débat sur: i) l'application des Lignes directrices OIBT-UICN pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité dans les forêts tropicales de production par les entreprises indonésiennes du secteur privé Sinar Mas et Alas Kusuma, ii) l'importance des plantations forestières pérennisées par WWF International, iii) les résultats de l'initiative de collaboration OIBT-CITES à l'appui des pays membres producteurs de l'OIBT dans l'application des Décisions de la CITES relatives aux essences tropicales à bois d'œuvre, et iv) la présen-

tation des résultats de la Conférence internationale sur la conservation de la biodiversité dans les forêts tropicales transfrontalières qui s'est tenue à Quito (Équateur) en juillet 2010.



Tarsicio Granizo, Vice-ministre du patrimoine naturel (Équateur), et M. Hwan Ok Ma, du secrétariat de l'OIBT, présentant les résultats de la Conférence transfrontalière durant une manifestation satellite organisée par l'OIBT lors de la CdP 10 de la CDB à Nagoya (Japon) en octobre 2010.

## Atelier sur la gouvernance forestière, la décentralisation et la REDD-Plus en Amérique latine et dans les Caraïbes : initiative d'obédience nationale des gouvernements du Mexique et de Suisse à l'appui du FNUF

### 31 août – 3 septembre 2010

#### Oaxaca (Mexique)

L'OIBT a participé à l'atelier qui s'est tenu à Oaxaca (Mexique) du 31 août au 3 septembre 2010 et a parrainé la participation de 11 représentants de pays membres de l'OIBT en Amérique latine et dans les Caraïbes. Le principal résultat de l'atelier a été un document, « Forêts et populations » adressé à la neuvième session du FNUF qui aborde six principaux points :

- Gouvernance et mise en œuvre de la REDD-Plus ;
- Financement à l'échelle du paysage ;
- Synergies envisageables entre atténuation et adaptation ;
- Financement des forêts et financement de la REDD ;
- Droits et communautés dans la REDD-Plus ;
- Populations autochtones et REDD = garanties ;

Les principales recommandations émises sur ces différents points ont été les suivantes :

- Renforcement des capacités à la GDF et à la REDD en particulier à l'échelon local ;



Entreprise forestière de collectivité spécialisée dans la valorisation de résines, à Oaxaca (Mexique) .

- Édification d'un mécanisme institutionnel de gestion des risques pour la REDD-Plus ;
- Coordination au niveau local entre organismes intervenant dans la GDF et ceux qui interviennent dans la REDD-Plus ;
- Mise en œuvre de réformes fiscales relatives aux forêts et création de mécanismes financiers à l'appui de la REDD-Plus ;
- Renforcement du rôle des communautés locales (y compris les populations autochtones) dans les décisions intéressant la GDF et la REDD-Plus ;

### Ateliers nationaux de formation aux statistiques

20 – 23 avril, Mexique

L'OIBT a continué de dispenser à ses pays membres une assistance dans le renforcement de leurs services de recueil et de communication de statistiques. Un atelier national de formation aux statistiques s'est déroulé au Mexique du 20 au 23 avril 2010 en collaboration avec la CONAFOR, le SEMARNAT et la FAO.

### Promotion des Lignes directrices OIBT-UICN pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité dans les forêts tropicales de production

15 juin 2010

En juin 2010, l'OIBT, en coopération avec l'UICN et la JICA, a organisé à Yokohama (Japon) une conférence

d'une journée sur le thème de la conservation de la biodiversité dans les zones d'influence anthropique, centrée sur la promotion des Lignes directrices OIBT-UICN pour la conservation et l'utilisation durable de la





biodiversité dans les forêts tropicales de production (n° 17 de la série OIBT « Développement des politiques », 2009). Cette manifestation a bénéficié d'une large participation de représentants d'organismes d'État et d'ONG basées au Japon et intervenant dans la conservation des ressources forestières tropicales. Cette rencontre, animée conjointement par l'UICN et l'OIBT, reçut pour allocutions liminaires une communication de M. Jeff Sayer de l'université de Cairns (Australie) et une autre de Mme Christy Nozawa, directeur pour l'Asie de *Birdlife International*.

### Rencontre en marge de la 23ème session de la Commission forestière de la FAO pour l'Asie et la Pacifique : pérenniser la biodiversité tropicale

11 juin 2010 à Thimphu (Bhoutan)

Cette manifestation était conviée conjointement par l'OIBT et la CDB lors de la 23ème session de la Commission forestière pour l'Asie et la Pacifique à Thimphu (Bhoutan). Elle a débuté par une présentation de la vidéo « La Biodiversité c'est la vie » de la CDB, qui a été suivie de présentations faites par la CDB (sur les opportunités que recèlent pour les forêts l'Année interna-

tionale de la biodiversité) et par l'OIBT (sur ses travaux de conservation de la biodiversité dans les forêts tropicales). La manifestation a également comporté une présentation détaillée d'un projet de conservation transfrontalier financé par l'OIBT dans le Triangle d'Émeraude, région transfrontalière de la Thaïlande et du Cambodge. Cette rencontre a regroupé une cinquantaine de participants qui ont engagé une discussion animée à la suite de ces communications.

### Conférence internationale sur la biodiversité dans les forêts tropicales transfrontalières

21 – 24 juillet 2010 à Quito (Équateur)

L'OIBT, en coopération avec le Ministère de l'Environnement d'Équateur, le secrétariat de la CDB, l'UICN, *Fundación Natura* et *Conservation International-Ecuador*, a



Osamu Imai, ambassadeur du Japon en Équateur, s'adressant à la Conférence internationale OIBT-CDB sur la conservation de la biodiversité dans les forêts tropicales transfrontalières lors de sa cérémonie d'ouverture à Quito en juillet 2010.



Marcela Aguiñaga Vallejos, ministre équatorien de l'Environnement, s'adressant à la Conférence internationale OIBT-CDB sur la conservation de la biodiversité dans les forêts tropicales transfrontalières lors de sa cérémonie d'ouverture à Quito en juillet 2010.



Groupe de travail à la Conférence internationale OIBT-CDB sur la conservation de la biodiversité dans les forêts tropicales transfrontalières Quito en juillet 2010.

organisé une Conférence internationale sur la conservation de la biodiversité dans les forêts tropicales transfrontalières. Ont pris part à cette manifestation environ 200 participants de pays membres de l'OIBT en zones tropicales, des spécialistes de la conservation transfrontalière et des décideurs. Un message des participants a été élaboré pour la CdP 10 à Nagoya, résumant l'issue de la conférence et ses recommandations et invitant tous les acteurs à apporter leur soutien à la Décision de la dixième conférence des parties à la CDB relative aux aires de conservation transfrontalière, et les gouvernements et organisations internationales, dont les acteurs de l'OIBT et de la CDB, à accompagner la création et l'aménagement effectif des aires de conservation transfrontalières en y apportant leur soutien financier, technique et celui de leurs travaux normatifs. La conférence a synthétisé les enseignements tirés des aires de conservation transfrontalières dans les trois grandes régions tropicales et un numéro spécial de la revue trimestrielle de l'OIBT « Actualités des forêts tropicales » a été présenté pour résumer et diffuser les conclusions et résultats de la Conférence (AFT - 20/2 disponible en ligne en anglais, français et espagnol, sur le site [www.OIBT.int](http://www.OIBT.int) et en imprimé au secrétariat de l'OIBT).

### Démonstration et application de techniques de production et d'exploitation au service de la valorisation pérenne du rotin dans les pays membres de l'ASEAN

**29 août – 1<sup>er</sup> septembre 2010, Makati city (Philippines)**

Cette conférence était une activité additionnelle apportant la conclusion du projet OIBT PD 334/05 Rev.2 (I) exécuté par l'office philippin de recherche et de mise

en valeur des écosystèmes (*Ecosystems Research and Development Bureau — ERDB*) en collaboration avec huit pays membres de l'ASEAN, soit le Cambodge, l'Indonésie, la RDP Lao, la Malaisie, le Myanmar, les Philippines, la Thaïlande et le Viêt-Nam.

Cette conférence a offert une enceinte à l'échange fructueux de stratégies et d'expériences associant les communautés à la création et à la conduite de plantations de rotin. Elle a également permis de mettre en exergue les résultats de recherche dans des domaines prioritaires relatifs à l'amélioration de la production et de l'exploitation du rotin. Les thèmes de la conférence étaient les suivants :

- Diversité et taxonomie du rotin ;
- Expérience dans la création de plantations pilotes en Asie du Sud-Est ;
- Orientation de la recherche-développement sur le rotin dans la décennie qui s'ouvre.

Au cours de la conférence, la base de données en ligne sur les espèces de rotin présentes en Asie du Sud-Est a été lancée avec des noms scientifiques et vernaculaires des espèces de rotin présentes dans chaque pays, distinguant leurs caractéristiques, proposant une fiche descriptive de leur habitat, l'altitude de leur occurrence, leur répartition, les caractéristiques de leurs tiges, feuilles, leur inflorescence, fruits et graines, leurs usages, et illustrées de clichés photographiques et de planches.

Deux autres publications de ce projet ont été lancées durant cette conférence : *A Field Guide to Philippine Rattans* par Dr. Aida B. Lapis, et *The ASEAN Rattans*, compilation des travaux de recherche menés dans tous les pays participant au projet.



### Regional Rattan Conference Proceedings

Dusit Thani Hotel, Ayala Centre  
Makati City, Philippines

August 29 - September 1, 2010

### L'OIBT au XXIIIe Congrès mondial de l'IUFRO

**23 au 28 août 2010, à Séoul, en Corée**

L'OIBT a participé activement au XXIIIe Congrès mondial de l'IUFRO, qui s'est réuni à Séoul en République de Corée du 23 au 28 août 2010 sous le thème « Des forêts pour l'avenir : pérenniser la société et l'environnement ».

Environ 2800 chercheurs forestiers de 93 pays ont participé à ce Congrès.

Durant ce congrès le Directeur exécutif a participé à Discussion proposée par le président de l'IUFRO, qui s'est tenue le 25 août 2010. Il a produit une communication intitulée « Accords internationaux relatifs aux forêts : ce



M. Emmanuel Ze Meka, Directeur exécutif, présentant une communication à la séance sous-plénière IUFRO-PCF lors du XXIIIe Congrès mondial de l'IUFRO Séoul (République de Corée).



Programme d'éducation environnementale des enfants au Jardin de découverte botanique au Sabah (Malaisie).  
Crédit photographique : Bernadette Joeman.



Plantation d'un arbre à l'école des éco-gardes en Corée.  
Crédit photographique : Cho Kyu-Sung.

que les étudiants doivent apprendre ». Le panel était composé de personnalités éminentes représentant la communauté scientifique, d'étudiants en foresterie, de professionnels et d'industriels de la filière, d'ONG et de responsables de la politique forestière au niveau international, qui proposèrent leur point de vue sur la manière dont l'enseignement de la sylviculture peut être rendu plus efficace et attrayant à l'avenir. Les autres intervenants du panel furent Hosny El-Lakany (Université de la Colombie-Britannique), Yoon Soo Kim (Chonnam National University), Florent Kaiser (International Forestry Students Association), Hideki Nose (Sumitomo Forestry Co. Ltd), et Gerald Steindlegger (WWF International).

Le Directeur exécutif a également participé à la séance sous-plénière du PCF organisée le 23 août 2010 et a

présenté un document intitulé « Réduire la déforestation et la dégradation des forêts et améliorer les services environnementaux dans les forêts tropicales (REDDES) - Priorités de recherche »

L'OIBT a organisé une manifestation satellite au 23e Congrès mondial de l'IUFRO, le 25 août 2010 sous le thème « Programme d'éducation des enfants à l'environnement des forêts tropicales ».

Les intervenants à cette rencontre étaient: E. Collins Ahadome (secrétariat de l'OIBT); Hwan Ok Ma (Secrétariat de l'OIBT); Bernadette Joeman, Rainforest Discovery Centre, Sabah (Malaisie); Chamniern Verratntchaiphan, *Thailand Environmental Institute* et Cho Kyu-Sung, éco-garde République de Corée



Visite de terrain des participants à l'usine Kee-Tech Factory de Chiba près de Tokyo.

## Dix-septième réunion entre le Fonds commun pour les produits et les organismes internationaux de produits

31 août – 1er septembre 2010, Siège de l'OIBT, Yokohama (Japon)

La 17ème réunion entre le Fonds commun pour les produits (CFC) et les organismes internationaux de produits (OIP) a été accueillie par l'Organisation internationale des bois tropicaux à Yokohama, au Japon le 31 août 2010. Dans son allocution d'ouverture, le Directeur exécutif de l'OIBT, M. Emmanuel Ze Meka a mentionné que le montant des fonds mobilisés par l'OIBT par rapport à l'énormité de la tâche consistant à aider ses pays membres à résoudre les problèmes urgents et des défis auxquels sont confrontées les forêts tropicales a été très modeste. Il a également souligné la pertinence et la force du partenariat entre le CFC, les OIP et des groupes FAO intergouvernementaux de produits dans la promotion du développement du secteur des produits de base comme stratégie clé pour le redressement économique et l'amélioration des moyens de subsistance dans les pays en développement.

Le directeur général du Fonds commun pour les produits, l'Ambassadeur Ali Mchumo a également noté que les réunions annuelles avaient offert une excellente occasion pour le CFC et les OIP de réfléchir sur leur objectif commun de développement des produits. La réunion a examiné les points suivants : l'impact de la crise financière et économique sur les produits de base ; les préparatifs de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (PMA IV) devant se tenir à Istanbul (Turquie) en 2011 ; la politique européenne en matière de produits de base et le rôle du CFC et des OIP ; le rôle et le mandat futurs du Fonds commun pour les produits; le rapport d'étape sur la mise en œuvre du troisième Plan d'action quinquennal du CFC ; et enfin une stratégie de communication conjointe OIP-CFC. Les organismes de produit représentés à la réunion étaient le Réseau international sur le bambou et le rotin; l'Organisation internationale du café; les groupes d'étude internationaux du cuivre, du nickel, du plomb et du zinc ; le Groupe d'étude international du jute; le Conseil oléicole international ; le Groupe international d'étude du caoutchouc; le Conseil consultatif international du coton; l'Organisation internationale du sucre et l'OIBT. Les autres participants représentaient le CFC, la FAO, la CNUCED et l'Union européenne.

## Vers une stratégie de promotion du développement de l'industrie forestière dans le Bassin du Congo

21 – 22 septembre 2010, Yaoundé (Cameroun)

Au cours des dernières décennies, les bois ronds ont constitué le produit forestier commercialisé le plus important au plan international dans le bassin du Congo. Ces dernières années, la plupart des pays de cette région ont promulgué des législations par lesquelles ils ont instauré, suivant des modalités progressives à des degrés divers, une interdiction d'exportation de grumes dont le but est de promouvoir des investissements dans la transformation du bois sur place.

Pour diverses raisons, le niveau d'investissement dans de nouvelles usines ou l'expansion de celles qui existent déjà, a été très limité. La majorité des produits d'exportation de bois est restée traditionnellement composée de sciages, placages et contreplaqués, ces exportations s'opérant en direction des marchés européens mais aussi de plus en plus vers de nouvelles destinations, dont la Chine.

À l'heure où les marchés européens se remettent lentement de la récession économique, il est nécessaire de développer des créneaux de marché fortement porteurs dans les régions ou sous-régions d'Afrique, notamment en soutenant l'essor des marchés nationaux des produits ligneux. Afin d'être en mesure d'approvisionner ces marchés, la création d'un cadre propice aux investissements dans des unités de transformation poussée du bois constitue un préalable.

Il existe différentes initiatives de qualité dans les pays du Bassin du Congo consistant à promouvoir les différents aspects liés au développement de la filière forêt-bois, mais il manque à la plupart d'entre elles un cadre stratégique national.

La Conférence internationale sur la «Promotion du commerce intra-africain du bois et des produits dérivés» organisée par l'Organisation internationale des bois tropicaux qui s'était tenue au Ghana du 30 juin au 2 juillet 2009, avait produit le «Plan d'action d'Accra» ; en application de ce plan, l'OIBT, l'Association Interafricaine des Industries Forestières (IFIA) et le Fonds de la FAO pour les programmes forestiers nationaux (PFN) ont conjugué leurs efforts afin de promouvoir la formulation et la mise en œuvre de stratégies forestières nationales



Des représentants de l'OIBT et de la CITES en compagnie du ministre camerounais des Forêts et de la Faune, M. Elvis Ngolle Ngolle après l'ouverture de l'atelier.  
Photo : ANAFOR

de développement de la filière forêt-bois. Cela s'inscrit également dans le cinquième axe stratégique du « Plan de convergence » de la COMIFAC, qui prévoit la valorisation durable des ressources forestières.

Une stratégie visant à promouvoir le développement de l'industrie forestière se veut un instrument important pour créer un cadre propice aux investissements, faciliter et renforcer les marchés locaux et sous-régionaux. Certains des dossiers identifiés dans une stratégie pourraient être mise en œuvre dans un court laps de temps,

cependant que d'autres pourraient s'inscrire dans un processus à plus long terme.

## Objectifs

La réunion a porté sur les objectifs suivants:

- Identification des priorités dans la formulation de stratégies nationales dans certains pays du Bassin du Congo en vue du développement de leur filière forêt-bois, allant de la forêt aux marchés de commercialisation des produits.
- Élaboration d'un itinéraire conduisant à la formulation et à la mise en œuvre des stratégies nationales, mettant l'accent sur les résultats à courts et moyens termes.

## Deuxième atelier régional africain de l'OIBT relevant du renforcement des capacités du Programme de la CITES 29 septembre – 2 octobre 2010, Hôtel Seme Beach, Limbé (Cameroun)

Le deuxième atelier régional africain inscrit au programme OIBT-CITES s'est tenu à Limbé (Cameroun) du 29 septembre au 2 octobre 2010, sur le thème de la pérennisation du commerce du bois de *Pericopsis elata* (afromosia ou assamela) et de l'écorce de *Prunus africana* (cerisier africain ou pygeum) ; cet atelier s'est déroulé sous l'égide du gouvernement du Cameroun



Participants à l'Atelier régional OIBT-CITES à Kuantang, Pahang (Malaisie).



Parc à grumes de teck de petit diamètre en Indonésie, objet des activités de recherche de PD 040/00 Rev 4 (I)  
Crédit Photo: Faculté de foresterie, Université d'agronomie de Bogor (Indonésie).

qui l'accueillait par son Ministère des Forêts et de la Faune. L'objectif d'ensemble de cet atelier était de produire une évaluation à mi-parcours des activités du programme en cours d'exécution dans les pays de l'aire naturelle de ces espèces, de partager des expériences entre autorités CITES dans l'application des conditions requises par son commerce non préjudiciable et de développer un nouveau plan d'action participatif relatif à l'afrorosia pour la période 2011 à 2013. Le segment de l'atelier consacré à la discussion sur les mesures requises en vue de permettre la reprise du commerce du pygeum a regroupé plusieurs représentants de l'industrie pharmaceutique européenne qui importent l'écorce de cette espèce pour en exploiter les propriétés médicinales. Un rapport sur le 2ème atelier régional est disponible sur le site [www.OIBT.int](http://www.OIBT.int).

2e atelier régional africain de l'OIBT au titre du programme OIBT-CITES de renforcement des capacités

### Sixième Convention nationale du bois au Pérou

**21 Octobre 2010, à Lima (Pérou)**

L'objectif de la Convention, co-parrainée par l'OIBT était de diffuser les dernières tendances et les derniers créneaux des marchés internationaux du bois, et de promouvoir des améliorations technologiques pour les produits ligneux péruviens.

La convention a été suivie par plus de 200 participants, principalement des représentants du secteur privé.

### Deuxième atelier régional asiatique dans le cadre du programme OIBT-CITES 1 – 4 décembre 2010, Kuantan, Pahang (Malaisie)

Le Gouvernement de la Malaisie a accueilli avec succès un atelier régional de quatre jours suivi par un total de 61 participants. L'objectif de l'atelier était de partager les résultats et les expériences des activités mises en œuvre dans le cadre du programme OIBT-CITES en Indonésie et en Malaisie en recensant les conclusions pertinentes des activités indonésiennes en vue de leur adaptation en Malaisie et vice versa.

### Atelier national sur l'application des exigences de conformité dans le commerce du ramin (*Gonystylus spp.*)

**8 – 10 décembre 2010, Kuala Lumpur (Malaisie)**

L'atelier national a été accueilli par le Gouvernement de la Malaisie et suivi par 42 participants. L'objectif principal de l'atelier était de permettre à divers organes de la puissance publique malaisienne de prendre connaissance de la Convention sur le commerce international des espèces menacées de la faune et de la flore sauvages (CITES) et de son mécanisme d'application. Grâce à cet atelier, un groupe de travail sera créé afin d'assurer un échange efficace d'informations sur l'exécution des

activités y afférentes. L'atelier a également permis une meilleure assimilation des enjeux commerciaux et une meilleure connaissance des dispositions réglementaires relatives au ramin et à d'autres essences visées par la loi malaisienne 686.

### Atelier sur l'exploitation de grumes de petit diamètre provenant de sources pérennes dans l'obtention de produits bio-composites

**9 – 10 décembre 2010, Bogor (Indonésie)**

L'objectif de cet atelier parrainé par l'OIBT et le CFC dans le cadre des activités du projet PD 40/00 Rev.4 (I) était de présenter les résultats de la recherche sur les techniques d'exploitation des grumes de petit diamètre (grumes qui pour des raisons génétiques et écologiques n'atteignent jamais 50 cm de diamètre) dans la fabrication de produits bio-composites tels que panneaux en fibrociment, contreplaqués, bois lamellés de placage, panneaux de particules, panneaux de fibres à densité moyenne, etc. à partir de bois d'essences telles

que sungkai (*Peronema canescens*), meranti (*Shorea leprosula*), jabon (*Anthocephalus cadamba*), sengon (*Paraserianthes falcataria*), pulai (*Alstonia scholaris*), manii (*eminii Maesopsis*) hévéa (*Hevea brasiliensis*), acacia (*Acacia mangium*), gmelina (*Gmelina arborea*), mindi (*Melia azedarach*), tisung (*Hibiscus macrophyllus*), *Polysias* noueuse, *Alstonia macrophylla* G. Don, palmier oléagineux (*Elaeis guineensis*) et *Eucalyptus urophylla*. Les principaux thèmes abordés ont été les suivants:

- Tendances et orientations relatives aux matières premières de la filière bois indonésienne ;
- Performance des produits bio-composites obtenus à partir des grumes de petit diamètre ;
- Exploitation des grumes de petit diamètre d'essences moins utilisées dans les produits bio-composites, et
- Modifications des machines pour l'exploitation des grumes de petit diamètre.

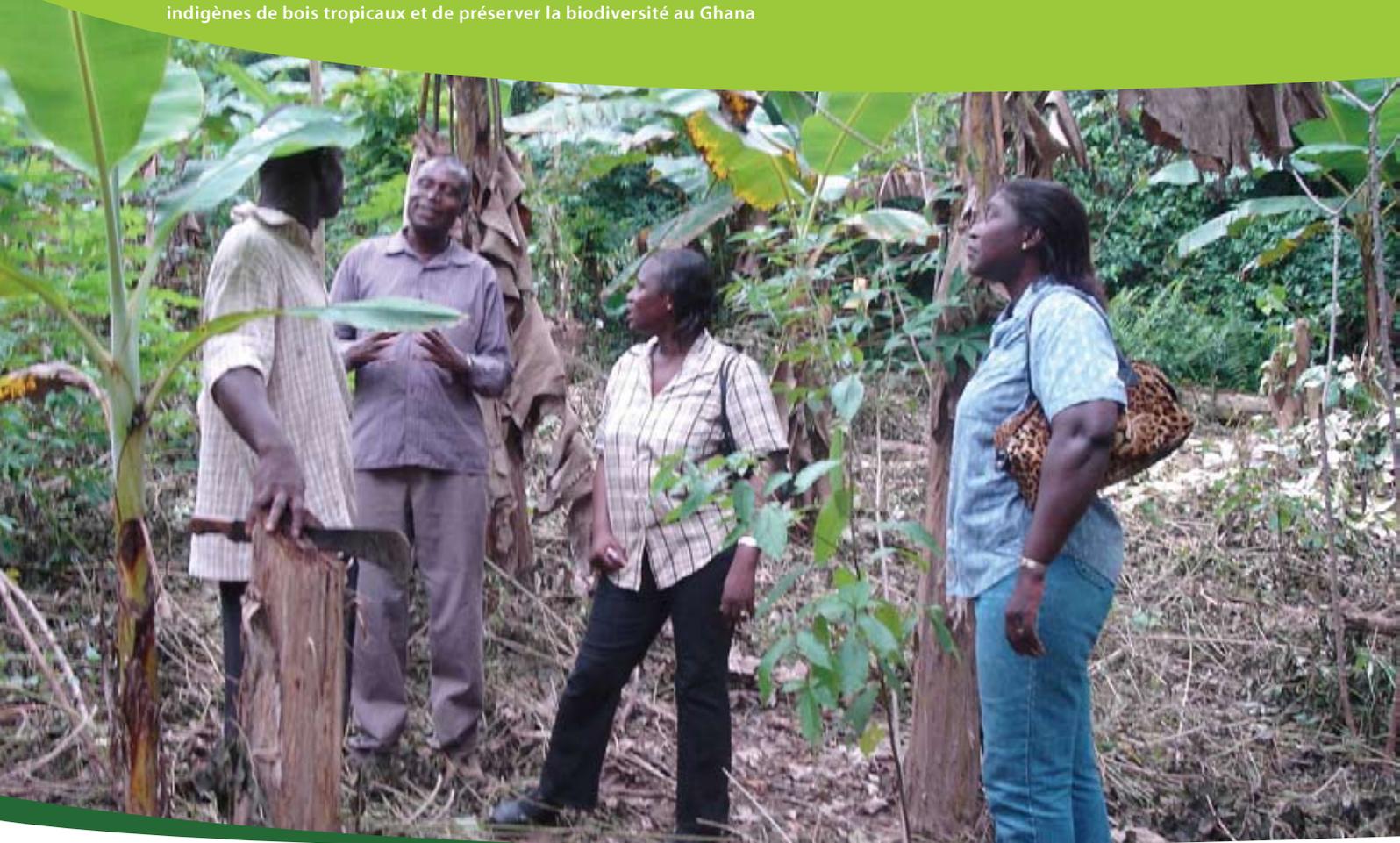
L'atelier a réuni 93 représentants de l'industrie du bois, des chercheurs et des décideurs politiques d'Indonésie, des Philippines et de Malaisie.





Mission de surveillance du projet OIBT PD310/04 Rev.2 (F) Gestion de la biodiversité et conservation des concessions forestières contiguës à la zone de protection intégrale (Parc national de Nouabalé-Ndoki) dans le nord de la République du Congo

Le projet OIBT PD 256/03 Rev.1 (F) vise à promouvoir la production durable des espèces indigènes de bois tropicaux et de préserver la biodiversité au Ghana



# FINANCEMENT DE PROJETS, AVANT- PROJETS ET ACTIVITÉS

Le caractère unique de l'OIBT tient à la force de ses interventions sur le terrain par ses travaux de projets menés dans les pays membres. Le montant total alloué au financement de projets, avant-projets et activités au cours de l'année 2010 s'est élevé à 17 337 640,56 dollars E.-U., dont 5 729 111,38 dollars E.-U aux programmes thématiques de l'OIBT. Les financements ont été octroyés par le Japon (5 702 925,06 \$), la Norvège (4 362 942,38 \$), la Suisse (1 718 160,00 \$), les États-Unis d'Amérique (1 247 456,00 \$), l'Allemagne (120 393,36 \$) et la Chine (100 000,00 \$), la Finlande (50 000,00 \$), la République de Corée (40 000,00 \$), le Fonds commun pour les produits (2 044 895,00 \$), des fonds privés du Japon et d'Europe (620 868,76 \$) En outre, un montant total de 1 330 000,00 \$ a été alloué du compte subsidiaire B du Fonds du Partenariat de Bali, et du Fonds d'appui au programme du Compte spécial.

## Contributions volontaires (\$ E.-U.)

### Fonds reçus en 2010 dans le Compte spécial et le Fonds du Partenariat de Bali

Gouvernement du Japon	\$4 021 725,30
Gouvernement de la Suisse	\$1 500 000,00
Gouvernement des États-Unis	\$1 115 956,00
Gouvernement du Royaume-Uni	\$462 600,00
Gouvernement d'Allemagne	\$120 393,36
Gouvernement de Norvège	\$102 940,00
Gouvernement de Finlande	\$48 329,68
Commission européenne	\$1 262 272,70
Fonds commun pour les produits	\$55 549,00
Privé	\$503 220,76
	<hr/>
	\$9 192 986,80

**Tableau 1. Résumé des projets, avant-projets et activités approuvés-Financements promis en 2010**

	Nouveaux					Financement supplémentaire à des projets et activités en cours	Total	
	Projets	Avant-projets		Activités				
	Financement OIBT \$E.U.	No.	Financement OIBT \$E.U.	No.	Financement OIBT \$E.U.	Financement OIBT \$E.U.	No.	Financement OIBT \$E.U.
Information économique et information sur le marché						900 000	0	900 000
Reboisement et gestion forestière	4 473 382	1	99 279			1 218 160	8	5 790 821
Industrie forestière	2 812 602					235 297	4	3 047 899
Programmes thématiques Conseil						5 729 111 1 869 809	0	5 729 111 1 869 809
<b>TOTAL</b>	<b>\$7 285 984</b>	<b>1</b>	<b>\$99 279</b>	<b>0</b>	<b>\$0</b>	<b>\$9 952 378</b>	<b>12</b>	<b>\$17 337 641</b>

**Programmes thématiques (financement supplémentaire)**

Application des lois forestières, gouvernance et commerce (TFLET)	635 327
Réduction du déboisement et dégradation des forêts et valorisation des services environnementaux des forêts tropicales (REDDES)	4 793 784
Gestion et entreprises des forêts de collectivités (CFME)	100 000
Transparence du commerce et des marchés (TMT)	200 000
Développement et efficacité de l'industrie (IDE)	aucun
<b>Total (inclus ci-dessus):</b>	<b>\$5 729 111</b>

**Tableau 2. Projets, avant-projets et autres activités approuvées financées par l'Organisation.  
1987 - 2010 [ITTC (II) - ITTC (XLVI)]**

TRAVAUX	ÉTAT	No.	Financement OIBT (\$E.-U.)
Projets	Achevé	399	204 518 283.00
	En cours	121	65 316 986.00
	Contrat en attente	12	8 469 734.00
	Total partiel:	532	278 305 003.00
Avant-projets	Achevé	192	17 344 114.00
	En cours	14	890 274.00
	Contrat en attente	3	265 864.00
	Total partiel:	209	18 500 252.00
Activités approuvées (Note)	Achevé	204	34 419 129.37
	En cours	47	33 978 947.41
	Total partiel:	251	68 398 076.78
	TOTAL	992	365 203 331.78

**Note:**

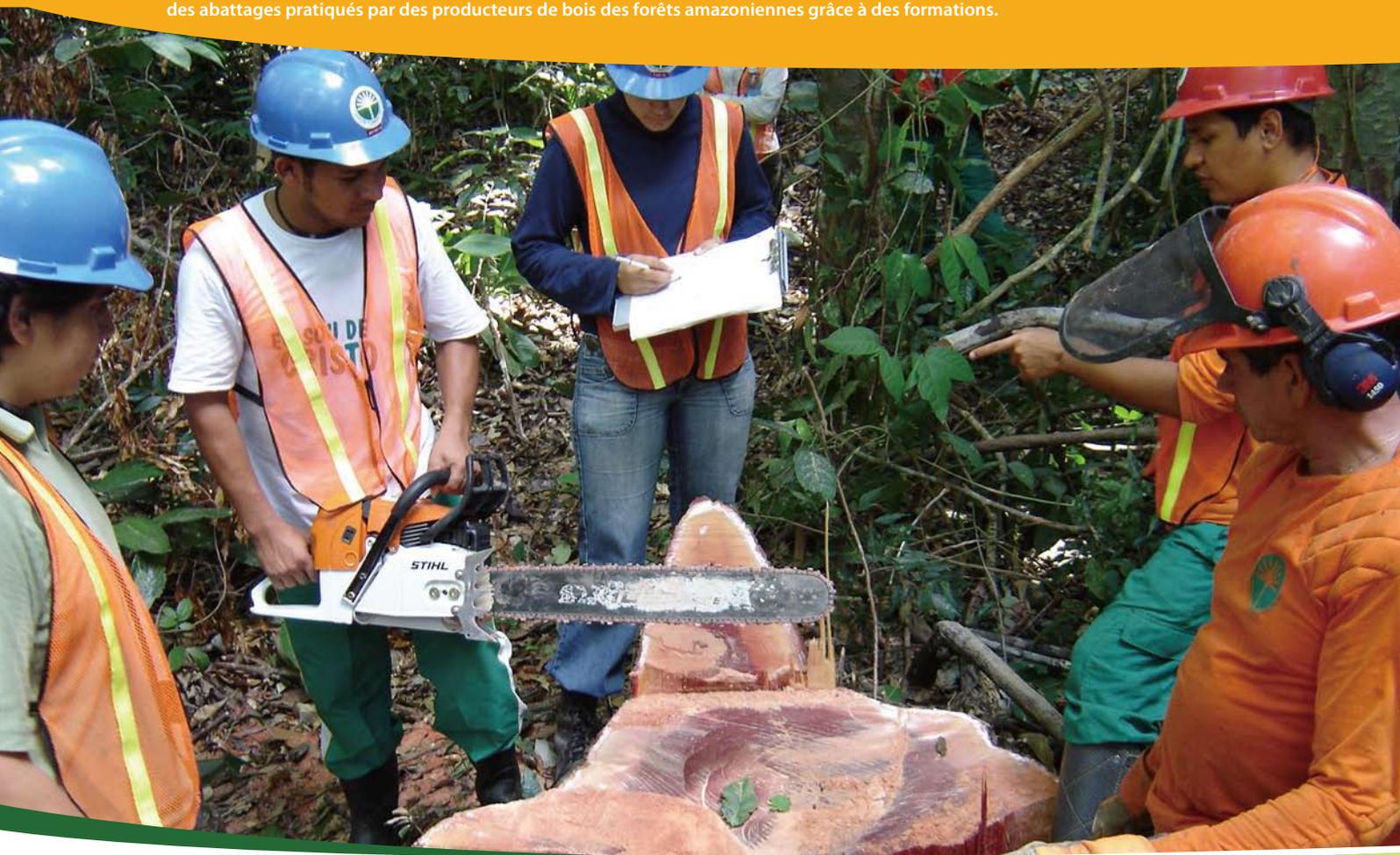
Les activités approuvées comprennent les Programmes thématiques OIBT dont l'état d'exécution était le suivant en décembre 2010 :

	Budget (US\$)	Promesses (US\$)
Application des lois forestières, gouvernance et commerce (TFLET)	15 000 000	6 481 711
Réduction du déboisement et de la dégradation forestière et valorisation		
Des services environnementaux des forêts tropicales (REDDES)	18 000 000	9 232 742
Gestion et entreprises des forêts de collectivités (CFME)	10 000 000	1 100 000
Transparence du commerce et des marchés (TMT)	5 000 000	1 200 000
Développement et efficacité de l'industrie (IDE)	10 000 000	
	<b>\$58 000 000</b>	<b>\$18 014 453</b>



Le projet OIBT PD 349/05 fixe les critères de l'aménagement collectif des mangroves et des forêts inondées dans les plaines littorales centrales de Veracruz (Mexique)

Le projet OIBT 206/03 Rev.1(F) vise à généraliser l'adoption de la gestion forestière et à réduire l'impact des abattages pratiqués par des producteurs de bois des forêts amazoniennes grâce à des formations.



# FINANCEMENT DES PROGRAMMES THÉMATIQUES DE L'OIBT

Des progrès substantiels ont été enregistrés dans l'élaboration du programme et la mise en œuvre des activités, avant-projets, petits projets et projets approuvés dans le cadre des Programmes thématiques.

Les engagements financiers reçus lors de la 45ème session du CIBT ont permis le lancement de deux programmes thématiques additionnels : « Gestion et entreprises de la foresterie communautaire » (CFME) et « Transparence du commerce et des marchés » (TMT) en 2010. En accord avec la Décision 9(XLIV) *Programmes thématiques à titre pilote : procédures opérationnelles et lignes directrices* et la Décision 10(XLIV) *Profil des programmes thématiques*, et selon les profils des programmes thématiques CFME et TMT, des projets de programme thématique ont été élaborés pour ces deux programmes.

Parallèlement, le Directeur exécutif de l'OIBT a invité les pays membres à désigner les membres des comités consultatifs des programmes thématiques (TPAC), pour l'aider dans la mise en œuvre des programmes thématiques par les travaux suivants :

- Sélection d'activités, d'avant-projets et de projets en vue de leur financement par le programme thématique;
- Surveiller et évaluer l'avancement de l'exécution du programme thématique;
- Identifier des sources supplémentaires de contributions financières volontaires au programme thématique.

En accord avec les directives et procédures énoncées à l'annexe 3 de la Décision 9(XLIV), chaque TPAC comprend trois représentants membres producteurs possédant une expertise reconnue dans la thématique du programme ; au moins un représentant d'un membre consommateur non bailleur de fond possédant une expertise reconnue dans la thématique du programme ; et des représentants experts des bailleurs de fonds intéressés et des institutions collaboratrice, et le Directeur exécutif ou son représentant désigné. Les membres de chaque TPAC ont été sélectionnés.

Ces membres sont les suivants :

## CFME:

Producteurs :

M. Ernesto ARENDS RODRIGUEZ	Venezuela
M. Theodore MBARO	République Centrafricaine
M. Juan Magboo PULHIN	Philippines

Consommateurs :

M. Pablo Manuel MARTINEZ DE ANGUITA	Espagne
M. Kazuyuki MORITA	Japon

## TMT

Producteurs :

Mme Pradeepa BHOLANATH	Guyana
Mme Beatrice Darko OBIRI	Ghana
Mme Sim Wah LOKE	Malaisie

Consommateurs :

M. Rin Won JOO	République de Corée
M. Stefano GUIDESE	Suisse

Les premières réunions des TPAC du CFME et du TMT se sont tenues à Yokohama (Japon) le 1er et le 2 mars 2010 pour le premier et les 4 et 5 mars 2010 pour le second. Les versions préliminaires des documents de programme thématique ont été examinées en détail et révisées avant l'adoption de leur version définitive. Les deux comités ont souligné la nécessité d'assurer un flux de financement et des levées de fonds régulières, y compris celles pouvant être confiées à des membres des TPAC, afin de garantir la bonne exécution des programmes thématiques. Des appels à déposer des propositions au titre de ces programmes thématiques ne pourront être émis que lorsque des fonds suffisants seront disponibles. Bien que les deux comités soient convenus que le processus de consulta-

tion destiné à l'examen des propositions ait lieu par voie électronique, il a été proposé que le Conseil envisage de pourvoir des moyens financiers devant permettre la réunion du TPAC une fois par an, ceci plus particulièrement durant la phase pilote des programmes thématiques. L'une de ces réunions devrait rassembler les membres de tous les TPAC en vue d'un échange d'expériences.

Les documents de programme thématique adoptés, ainsi que des conseils à la rédaction et à la soumission de propositions, ont été transmis à tous les pays membres de l'OIBT en avril 2010 et la page des programmes thématiques du site web de l'OIBT a été actualisée pour refléter ces développements.

## ADMINISTRATION ET SUIVI DU PROGRAMME

Le Système OIBT de suivi en ligne (OLMS) a été plus amplement développé afin d'améliorer sa convivialité. Des versions française et espagnole du système ont été produites afin d'en permettre d'une plus large utilisation. L'OLMS offre un système intégré de suivi sur le web, qui permet une interaction systématique entre coordonnateurs du projet des agences d'exécution et responsables de projets à l'OIBT. Le système a été mis au point en vue d'assurer un suivi et une évaluation plus efficaces et à réaliser une gestion d'ensemble effective des projets. Il produira une base de données électronique des projets avec un dossier complet de documents et informations relatifs au projet (soit, le document ou descriptif de projet, son accord d'exécution, ses rapports techniques, les rapports des missions de surveillance dont il a fait l'objet, les rapports de son comité directeur ou comité technique, ses états financiers, et ses relevés de trésorerie). L'utilisation de l'OLMS est devenue obligatoire pour les projets relevant des programmes thématiques de l'OIBT

L'élaboration des « protocoles de suivi » destinés à encadrer le suivi et l'évaluation du programme s'est achevée pour les quatre programmes thématiques actifs (CFME, REDDES, TFLET et TMT). La finalité des protocoles de suivi est de créer un cadre à la planification, au suivi et à l'évaluation du programme en référence duquel les performances et les acquis de ce dernier pourront être mesurés. À la suite d'une série de réunions de concertation, comportant des discussions sur la synchronisation avec les protocoles de suivi des autres programmes

thématiques, les documents finals ont été présentés en avril 2010. Les protocoles de suivi sont disponibles à l'adresse [http://www.OIBT.int/thematic\\_programme\\_general/](http://www.OIBT.int/thematic_programme_general/)

## Appels à propositions au titre des programmes thématiques en 2010

L'état final des ressources disponibles pour les programmes thématiques n'a permis l'émission que d'un seul appel à propositions en 2010 au titre du CFME, du TFLET et du TMT. Le « cycle de printemps 2010 » a été lancé le 16 avril 2010 avec pour date butée le 28 mai 2010. Le solde du financement du REDDES (363 406 \$) n'a pas été considéré comme suffisant pour permettre l'émission d'un appel au titre de ce programme thématique.

Le cycle de printemps 2010 a attiré 18 propositions de 10 pays membres et du Secrétariat de l'OIBT, pour un total budgétaire sollicité de 6 125 920 dollars E.-U. Ont été reçues au titre du CFME neuf propositions de six pays membres (Équateur, Ghana, Indonésie, Pérou, PNG, Thaïlande) et du Secrétariat de l'OIBT, sollicitant un total de 3 320 881 dollars E.-U.. Le TFLET a donné lieu au dépôt de sept propositions de six pays membres (Chine, Allemagne, Guatemala, Honduras, Indonésie, Pérou) et du Secrétariat de l'OIBT, pour un total de 2 544 179 dollars E.-U. Au titre du TMT, deux propositions sollicitant un total de 260 860 dollars E.-U. ont été soumises par le Ghana et le Secrétariat de l'OIBT.

Toutes les propositions ont été soumises aux modalités d'examen en trois temps appliquées aux programmes thématiques, à savoir :

- tri préalable des propositions pour s'assurer de leur respect des conditions du cycle de printemps ;
- évaluation technique préalable par le secrétariat de l'OIBT ;
- expertise des propositions par les membres du comité consultatif du programme thématique (TPAC) correspondant.

En s'appuyant sur leur évaluation préalable par le Secrétariat et sur l'expertise qu'en ont effectuée les TPAC, le Directeur exécutif de l'OIBT a sélectionné les dix propositions suivantes (5 CFME, 4 TFLET, 1 TMT) pour financement :

### Projets approuvés Cycle printemps 2010 : TFLET

Réf. Projet	Soumis par	Intitulé	Finance-ment OIBT	Total projet
TFL-PD 017/09 Rev.2 (M)	Chine	Équipement de petites et moyennes entreprises forestières en Chine pour assurer l'offre de bois tropicaux d'extraction légale et de forêts en gestion durable	\$ 322 056	\$ 505 036
TFL-PD 019/10 Rev.2 (F)	Indonésie	Élaboration d'une gestion collaborative dans la réserve Cibodas de la biosphère dans l'Ouest de Java en Indonésie	\$ 496 670	\$ 591 278
TFL-PPD 023/10 Rev.1 (F)	Allemagne	Développement et mise en œuvre d'un système d'identification d'essences et de traçabilité du bois en Afrique avec « empreintes ADN » et isotopes stables	\$ 175 742	\$ 198 242
TFL-PPD 024/10 Rev.2 (F)	Guatemala	Amélioration de l'application des lois au niveau national en vue de la promotion de la gouvernance forestière au Guatemala	\$ 563 339	\$ 804 419
Allocation budgétaire totale au cycle du printemps 2010 du TFLET			\$ 1 557 807	

### Projets approuvés Cycle printemps 2010 : CFME

Réf. Projet	Soumis par	Intitulé	Finance-ment OIBT	Total projet
CFM-PD 001/10 Rev.1 (F)	Indonésie	Renforcement de la capacité des acteurs à l'aménagement de plantations forestières villageoises sur trois sites sélectionnés en Indonésie	\$465 151	\$553 711
CFM-PPD 005/10 Rev.1 (M)	Thaïlande	Accroître l'accès aux marchés et aux capitaux pour les petits propriétaires de teckeraies artificielles en Thaïlande	\$31 104	
CFM-PPD 006/10 Rev.1 (F)	PNG	Rendre possible la participation effective des propriétaires coutumiers à la CFM et à la REDD dans quatre zones pilotes de PNG	\$122 040	\$53 904
CFM-SPD 007/10 Rev.1 (F)	Ghana	Enrichissement de jeunes plantations forestières par une sélection de PFNL en vue d'améliorer les moyens d'existence et d'accompagner les populations riveraines des forêts dans le district d'Atwima Mponua, en vue de sécuriser et de protéger les ressources en s'appuyant sur la gestion durable des forêts	\$149 229	\$156 040
CFM-PA 009/10 Rev.2 (F)	OIBT	Conférence internationale sur le foncier forestier, la gouvernance forestière et les petites et moyennes entreprises forestières en région Asie-Pacifique	\$ 200 000	\$290 079
Allocation budgétaire totale au cycle du printemps 2010 du TFLET			\$ 967 524	

### Projets approuvés Cycle printemps 2010 : TMT

Réf. Projet	Soumis par	Intitulé	Finance-ment OIBT	Total projet
TMT-SPD 002/10 Rev.1 (M)	OIBT	Augmenter la résilience du secteur des bois tropicaux aux impacts des crises économiques et financières mondiales et régionales	\$ 150 000	\$ 150 000
Allocation budgétaire totale au cycle du printemps 2010 du TMT			\$ 150 000	

Le montant total des fonds alloués aux dix propositions approuvées dans le cadre du cycle des programmes thématiques du printemps 2010 a été de 2 675 331 \$E.-U..

## Financement des programmes thématiques

En 2010, de nouvelles annonces de financement totalisant 5 729 111,38 \$ E.-U ont été reçues pour les programmes thématiques. Classées par programmes et par bailleurs de fonds, ces apports de fonds ont été les suivants :

### REDES :

Gouvernement de Norvège	US\$	4 260 002,38
Gouvernement du Japon	US\$	283 782,00
Gouvernement de Suisse	US\$	100 000,00
Gouvernement des États-Unis	US\$	150 000,00
<b>Total 2010</b>	<b>US\$</b>	<b>4 793 784,38</b>

### TFLET :

Gouvernement de Suisse	US\$	300 000,00
Gouvernement des États-Unis	US\$	247 456,00
Gouvernement d'Allemagne	US\$	87 871,00
<b>Total 2010</b>	<b>US\$</b>	<b>635 327,00</b>

### TMT :

Gouvernement de Suisse	US\$	200 000,00
<b>Total 2010</b>	<b>US\$</b>	<b>200 000,00</b>

### CFME :

Gouvernement des États-Unis	US\$	100 000,00
<b>Total 2010</b>	<b>US\$</b>	<b>100 000,00</b>

L'état du financement des programmes thématiques de l'OIBT est le suivant :

PT	Budget indicatif	Financement acquis	Solde	Bailleurs de fonds
<b>TFLET</b>	\$ 15 000 000 (100%)	\$ 6 481 711 (43,21%)	\$ 8 518 289 (56,79%)	Pays-Bas, Japon, Royaume-Uni (DFID), États-Unis, Suisse, Allemagne, Australie, Nlle-Zélande, Finlande, Norvège, République de Corée. Lumber Importers Association (Japon)
<b>REDES</b>	\$ 18 000 000 (100%)	\$ 9 232 742 (51,29%)	\$ 8 767 258 (48,71%)	Norvège, Japon, Suisse, États-Unis
<b>CFME</b>	\$ 10 000 000 (100%)	\$ 1 100 000 (11,00%)	\$ 8 900 000 (89,00%)	Japon, États-Unis, Suisse, Norvège, Suède
<b>TMT</b>	\$ 5 000 000 (100%)	\$ 1 200 000 (24,00%)	\$ 3 800 000 (76,00%)	Suisse, États-Unis, Japon, Finlande
<b>IDE</b>	\$ 10 000 000 (100%)		\$ 10 000 000 (100%)	
<b>TP Overall</b>	\$ 58 000 000 (100%)	\$ 18 014 453 (31,06%)	\$ 39 985 547 (68,94%)	





Un chercheur boursier de l'OIBT, M. Roy Rabindra (Népal) recevant une distinction nationale du Président du Népal pour l'obtention de son doctorat à l'AIT (Thaïlande). Ses travaux de recherche avait pour thème « Savoir des peuples indigènes et conservation de la biodiversité. »

Chercheuse boursière de l'OIBT, Mme Susanti Rina (Indonésie) prépare un Master scientifique sur le thème « Savoir écologique traditionnel et conservation de la biodiversité : plantes médicinales des populations Dayak Krayan à Krayan » à l'université de Dresde (Allemagne)



# BOURSES

## Objectif :

L'OIBT offre des bourses par le Fonds Freezailah aux bourses d'étude en vue de promouvoir le développement des ressources humaines et de renforcer l'expertise professionnelle dans les pays membres en matière de foresterie tropicale et de disciplines connexes.

## Bilan :

En décembre 2010, ce Programme, qui débuta en 1989, a permis à plus de 1100 étudiants et jeunes cadres en milieu de carrière d'une quarantaine de pays différents de travailler pour leur gouvernement, des universités, des établissements de recherche, des organismes de la société civile et le secteur privé en vue de poursuivre leur développement professionnel et de s'ouvrir des perspectives de carrière. Les bourses sont principalement accordées à des ressortissants de pays membres producteurs de l'OIBT. Trente pour cent des bourses ont été attribuées à des ressortissants de pays d'Afrique, 31 % à des ressortissants de pays d'Asie-Pacifique et 24 % à des personnes venant de pays consommateurs en développement, dont la Chine et le Népal, et 3 % à des ressortissants de pays consommateurs développés. Soixante-dix pour cent des bourses attribuées l'ont été pour des travaux dans le domaine du reboisement et de la gestion forestière, 21 % dans celui de l'Industrie forestière, et neuf pour cent dans celui de l'Information économique et information sur le marché.

La valeur totale des bourses accordées à ce jour s'élève

à 6,4 millions de dollars E.-U.. Les financements ont été pourvus grâce à de généreuses contributions volontaires du Japon (75 %), États-Unis (13 %), Pays-Bas (7 %), Australie (4 %) et d'autres (1 %) dont la Suède, le Royaume-Uni et le Compte B du Fonds du Partenariat de Bali. Le programme soutient principalement des activités de courte durée, telle la participation à des conférences internationales, des stages de formation, des tournées d'étude. En outre, il aide aussi certaines personnes à rédiger des manuels et monographies et octroie des petites aides à des étudiants de troisième cycle.

Le programme de bourses OIBT encourage le développement des capacités des femmes forestiers, et a fourni son appui à 298 femmes bénéficiaires d'une bourse dans la poursuite de leurs activités de recherche, les femmes représentant 27 % du nombre total des boursiers.

## Bilan des retombées du programme de bourses

Un bilan des retombées du Programme de bourses a été effectué au printemps de 2010 par le Secrétariat. Deux cent six boursiers ressortissants de 34 pays ayant achevé leurs activités couvertes par leur bourse entre 2000 et 2009 ont répondu au questionnaire. Presque tous les boursiers interrogés ont indiqué qu'ils avaient contribué à promouvoir la gestion durable des forêts dans leur pays d'origine. Environ 85 pour cent des boursiers ayant fourni des réponses ont indiqué qu'ils avaient amélioré la productivité et la performance de leur institution en élaborant de nouveaux programmes ou des modalités



La boursière OIBT Mme Danielle Camargo Celentano Augusto (Brésil) accomplit un programme de recherche mastère au CATIE dont le thème est le « bilan dynamique des litières forestières et apports de nutriments dans différentes stratégies de restauration des forêts tropicales. »

de travail novatrices. Une majorité des boursiers répondant au questionnaire (83 %) ont indiqué que les connaissances et les compétences qu'ils avaient acquises dans le cadre du programme de bourses leur avaient permis d'influer sur les politiques forestières et environnementales de leur pays au plan national. Environ cinquante pour cent (50 %) des anciens boursiers ayant répondu au questionnaire ont indiqué qu'ils travaillaient alors à des dossiers forestiers internationaux, en particulier le changement climatique et la REDD.

Quatre-vingt-cinq pour cent des répondants sont à présent titulaires soit d'un doctorat (39 %) soit d'un master (46 %) en sylviculture et disciplines connexes, et la moitié environ des boursiers ont acquis ces diplômes grâce à des activités pour lesquelles ils ont bénéficié du Programme de bourses. Plus de la moitié des répondants (59 %) ont obtenu un poste ou une promotion de carrière sitôt après avoir achevé leurs travaux de boursier, et 83 % ont répondu que leur promotion avait été obtenue au regard de leur travaux effectués dans le cadre de leur bourse.

Le programme a donc apporté une contribution significative au développement des capacités humaines dans les pays membres producteurs de l'OIBT. Un dossier résumant les résultats de cette enquête auprès des boursiers sera présenté dans un numéro spécial d'AFT consacré au programme de bourses.

### Bourses accordées en 2010

En 2010, deux jurys de sélection des candidats à une bourse ont été réunis en conférence par voie électronique afin d'évaluer et de recommander des dossiers de demande de bourse soumis au Conseil. Dans la séance de printemps, 29 bourses ont été approuvées et attribuées pour un montant total de 144 975 dollars E.-U. Dans la séance d'automne, 20 bourses ont été approuvées et attribuées pour un montant total de 127 350 dollars E.-U.

Les tableaux 1 et 2 montrent les bourses attribuées aux séances de printemps et d'automne de 2010.

**Tableau 1 : Bourses attribuées au printemps 2010**

Nom du boursier	Pays	Activité
M. Abo Eyafa'a, Henri-Christian	Cameroun	Programme d'ingénieur en foresterie et gestion de l'eau à l'Institut polytechnique rural de formation et de recherche appliquée à Katibougou (Mali)
M. Agbogon, Akouèthê	Togo	Thèse de doctorat ayant pour sujet « Contribution au rétablissement de <i>Sclerocarya birrea</i> (A. Rich) Hochst, de <i>Lannea microcarpa</i> Engl. & K. Krause, et d' <i>Hematostaphis barteri</i> Hook.f., trois bois alimentaires spontanés de la région de la savanne au Togo » à l'Université de Lomé (Togo)
M. Ameyaw, Lord	Ghana	Travaux de recherche en master sur: « Foresterie agricole: une option viable pour réduire la pauvreté et atténuer le changement climatique au Ghana » à l'Université des Sciences et de la Technologie Kwame Nkrumah à Kumasi (Ghana)
M. Arthur, Augustine	Ghana	MCITP: Développeur de bases de données & Administrateur de base de données & MCPD: développeur Internet au KOENIG à New Delhi (Inde)
M. Budi Leksono,	Indonésie	XXIIIe Congrès mondial 2010 de l'IUFRO à Séoul (Corée)
M. Dibi, N'Da Hyppolite	Côte d'Ivoire	Préparation d'un document technique sur: « Contribution de la télédétection et du SIG à l'étude du changement climatique et leur interaction sur la dynamique des forêts en Côte d'Ivoire »
M. Effa Meka, Aimé	Cameroun	Programme de master en cartographie, télédétection et systèmes d'information géographique appliqués à la gestion durable des sols à l'Université de Yaoundé à Yaoundé (Cameroun)
M. Gafur, Abdul	Indonésie	9 <sup>e</sup> Congrès international de mycologie (IMC9) à Édimbourg (Royaume-Uni)

M. Guzmán Bustán, Patricio	Équateur	Cours international sur les méthodologies de vulgarisation destinées au développement rural au CATIE à Turrialba (Costa Rica)
M. Isikhuemen, Ekeoba Matthew	Nigeria	XXIII <sup>e</sup> Congrès mondial 2010 de l'IUFRO à Séoul (Corée)
M. Mbelli, Humphrey Menyong	Cameroun	Travaux de recherche en doctorat sur: « Étude sur la diversité et la dynamique des populations de mammifères sur le plan des perturbations anthropogéniques dans les unités d'aménagement forestier du Sud Cameroun » à l'Université de Yaoundé I à Yaoundé (Cameroun)
Mme Mindawati, Nina	Indonésie	Travaux de recherche en doctorat sur: « Étude sur la qualité des sites des plantations forestières d' <i>Eucalyptus urograndis</i> à usage industriel en tant que matière première destinée à la pâte à papier dans le cadre de l'aménagement forestier durable » à l'Université d'agronomie de Bogor à Bogor (Indonésie)
M. Nadiagara Rudrappa, Gangadharappa	Inde	Participation à la 18 <sup>e</sup> Conférence sur la foresterie dans le Commonwealth à Édimbourg, Ecosse (Royaume-Uni)
M. Nair, Shadananan Krishnapillai	Inde	Participation à la Conférence internationale sur le thème « Paysages forestiers et changement mondial : nouvelles frontières dans la gestion, la conservation et la restauration » à Bragança (Portugal)
M. Ndeloa, Columbus Njualem	Cameroun	Participation au XXIII <sup>e</sup> Congrès mondial 2010 de l'IUFRO à Séoul (Corée)
Mme Neupane, Laxmi Kumari	Népal	Travaux de recherche en mastère sur: « Le modèle de répartition de <i>Dabergia Latifolia</i> et de ses espèces associées, et son importance économique sur le mode de subsistance rural au Népal » à l'Université de Tribhuvan, Institut de foresterie de Pokhara (Népal)
M. Nganda, Brice	Gabon	Programme de mastère sur le développement et la gestion intégrée des territoires du Museum national d'histoire naturelle en association avec l'Institut AgroParis Tech et l'Université de Montpellier 2 à Montpellier (France)
M. Nugroho, Naresworo	Indonésie	Participation à la 11 <sup>e</sup> Conférence mondiale 2010 sur l'ingénierie du bois à Trentino (Italie)
Mme Ogundolapo, Deborah Oluwaseyi	Nigeria	Formation courte en écologie spatiale, analyse géospatiale et télédétection destinées à la conservation au Centre de sensibilisation à la conservation et à la pérennisation de la <i>Smithsonian Institution</i> à Virginia (États-Unis)
M. Ojeda Luna, Tatiana Lizbeth	Équateur	Participation à la 5 <sup>e</sup> Réunion internationale sur l'Initiative liée aux recherches mondiales d'observation dans les environnements alpins et le changement climatique et Conférence sur les montagnes dans le monde à Perth (Écosse, Royaume-Uni)
M. Ojo, Adedeji Robert	Nigeria	Travaux de recherche en doctorat sur: « Caractérisation des propriétés du bois de <i>Borassus aethiopum</i> (Mart) issu de diverses zones écologiques au Nigéria » à l'Université d'Ibadan à Ibadan (Nigéria)
M. Rodríguez Plazas, Calros Andrés	Colombie	Publication de: « Étude sur les marchés du bois dans la région colombienne de la Caraïbe portant sur les essences forestières: <i>Bombacopsis quinata</i> , <i>Eucalyptus tereticornis</i> , <i>Tectona grandis</i> et <i>Gmelina arborea</i> »
M. Rodríguez Santos, Nathaly	Colombie	Participation XXIII <sup>e</sup> Congrès mondial 2010 de l'IUFRO à Séoul (Corée)
M. Sagui Gómez, Nestor Javier	Guatemala	XXII <sup>e</sup> Cours intensif international sur l'aménagement diversifié des forêts naturelles tropicales au CATIE à Turrialba (Costa Rica)
M. Seidu, Mustapha Kaluwe	Ghana	Programme de bourse Darwin: Cours sur le suivi et la communication liés à la biodiversité au <i>Field Study Council</i> à Shrewbury (Royaume-Uni)
M. Tewari, Vindhya Prasad	Inde	Participation au XXIII <sup>e</sup> Congrès mondial 2010 de l'IUFRO à Séoul (Corée)
Mme Than, Wai Wai	Myanmar	Participation au XXIII <sup>e</sup> Congrès mondial 2010 de l'IUFRO à Séoul (Corée)

M. Thaug Naing Oo,	Myanmar	Préparation d'un mémoire technique intitulé « Évaluation de l'aménagement forestier communautaire et de son développement du point de vue spécifique de trois zones critiques au Myanmar »
Mme Torres Muñoz, Patricia Pamela		XXII <sup>e</sup> Cours intensif international sur l'aménagement diversifié des forêts naturelles tropicales au CATIE à Turrialba (Costa Rica)

**Tableau 2 : Bourses attribuées à l'automne 2010**

Nom du Boursier	Pays	Activité
Mme Bernal Toro, Francia Helena	Colombie	Participation à la « 5 <sup>e</sup> Conférence internationale sur les feux de brousse - <i>Wildfire 2011</i> » à Johannesburg (Afrique du Sud)
M. Borokini, Temitope Israel	Nigeria	Participation au « Cours 2011 sur la prise d'initiatives efficaces en matière de conservation » à l'Institut Smithsonian de conservation et de biologie (Etats-Unis)
Mme Espiritu Tello, Estela Marjorie	Pérou	Programme de maîtrise en « Gestion et conservation des forêts et de la biodiversité tropicales » au CATIE à Turrialba (Costa Rica).
Mme Forbu, Ntongang Innocentia	Cameroun	Participation au programme de stages de formation en « Sciences et politique de la conservation » au Centre international d'étude et de conservation de la nature à Johannesburg (Afrique du Sud)
M. George, Ratu Vuki	Fidji	Recherches de doctorat sur l'« élaboration d'un modèle de la biomasse ligneuse à partir de rebuts forestiers et de plantations productrices de bois-énergie : étude de cas à Fidji » à l'Université de Canterbury à Christchurch (Nouvelle-Zélande)
M. Jiofack Tafokou, René Bernadin	Cameroun	Rapport technique sur l'« évaluation du potentiel de domestication et de gestion des populations d' <i>Allanblackia floribunda</i> (Guttifères) et de <i>Tetracarpidium conophorum</i> (Euphorbiacées): deux espèces productrices de PFNL au Cameroun »
Mme Lamichhane, Sabina	Népal	Programme de maîtrise en « Gestion des ressources naturelles et développement rural » à l'Institut de foresterie de l'Université Tribhuvan à Pokhara (Népal)
Mme Low, Shook Ling	Malaisie	Formation en microscopie au Laboratoire de palynologie à Vienne (Autriche) et participation au Congrès international de biologie évolutionnelle systématique, à la 12 <sup>e</sup> Assemblée annuelle de la Société de systématique biologique et Conférence sur la biosystématique à Berlin (Allemagne)
M. Martana, Kadim	Indonésie	Programme de doctorat en foresterie à l'Université Canterbury à Christchurch (Nouvelle-Zélande)
M. Migolet, Pierre	Gabon	Formation de cycle court en « Traitement et programmation des images radar » au Laboratoire Matlab d'électronique et de traitement des signaux (LETS) à l'Ecole Nationale Supérieure Polytechnique de l'Université de Yaoundé I
M. MOUNGUENGUI, Wenceslas Steeve	Gabon	Stage de courte durée sur la « Capacité de dégradation de trois champignons de décomposition du bois qui ont été isolés dans les parcs à bois du Gabon » au Laboratoire d'étude et de recherche sur le matériau bois (LERMaB) à Nancy (France)
Mme Nyarko-Duah, Nana Yaa	Ghana	Travaux de recherche de maîtrise sur l'« effet des peuplements mixtes sur les attaques d' <i>Hypsipyla robusta</i> et la croissance de l'acajou d'Afrique » à l'Université des sciences et de la technologie Kwame Nkrumah à Kumasi (Ghana)
M. Ouattara, Adama	Côte d'Ivoire	Recherches sur la « Cartographie des forêts de savane du Nord-Est de la Côte d'Ivoire par imagerie satellite numérique: étendue spatiale et contenu de leurs ressources en bois en Côte d'Ivoire »
Mme Padakale, Essotebemime	Togo	Recherches de doctorat sur « Les parcs de <i>Parkia biglobosa</i> au Togo: répartition, structure, productivité et socio-économie » à l'Université de Lomé à Lomé (Togo)

M. Roopsind, Anand Ramotar	Guyana	Stage de courte durée sur « Les revendications rivales liées aux ressources naturelles: qualités professionnelles requises pour gérer des conflits liés à la gestion des ressources naturelles dans l'optique du développement durable » au Centre UR de Wageningen à Wageningen (Pays-Bas)
Ing Ruiz Osorio, Eugenia Catalina	Colombie	Programme de mastère en « Gestion et conservation des forêts et de la biodiversité tropicales » au CATIE à Turrialba (Costa Rica)
M. Shrestha, Pratap Sundar	Népal	Programme de mastère en foresterie à l'Institut de foresterie de l'Université Tribhuvan à Pokhara (Népal)
M. Singh, Sanjay	Inde	Participation à la « Conférence internationale de foresterie sur les forêts artificielles de teck : une ressource forestière émergente dans le monde » à Guanacaste (Costa Rica)
M. Tekpetey, Stephen Lartey	Ghana	Élaboration et publication d'un « Guide des ressources en bambou au Ghana »
M. Vargas Oro, Carlos Juan	Panama	Recherches de mastère sur l'« évaluation de la situation actuelle de la couverture forestière dans l'écosystème de la mangrove au moyen de l'interprétation de l'évolution des occupations des sols dans le District de David au Chiriqui au Panama » à l'Université internationale maritime de Panama (Panama)



Mme Ulak Sunita (Népal) étudiante boursière engagée dans un programme de recherche mastère sur « l'évaluation des effets des espèces végétales invasives et exotiques sur la croissance et le développement des essences tropicales à bois d'œuvre » à l'institut de foresterie de l'université de Tribhuvan à Pokhara (Népal).



Bilan de la biodiversité au FRIM en Malaisie dans le cadre du du projet OIBT  
Project PD 165/02(F)

Projet OIBT PD 288/04 Rev. 2(F) « Développement du sanctuaire faunique de Lanjak Entimau  
comme aire de protection intégrale » consacré à la conservation de la biodiversité et à la gestion  
durable des ressources génétiques pour la foresterie, le progrès socio-économique et la recherche



# GROUPES CONSULTATIFS DU COMMERCE ET DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

## Rencontres en marge de la quarante-sixième session du CIBT

Le Groupe consultatif de la société civile a organisé une rencontre en marge de la quarante-sixième session du Conseil international des bois tropicaux pour présenter les résultats et les actions s'inscrivant dans le sillage de la Conférence de Yaoundé sur « La question des femmes dans la gestion communautaire des forêts : liens entre tenure et entreprises forestières ».

**Cecile Ndjebet**, Présidente du Réseau des femmes africaines pour la gestion communautaire des forêts, a mentionné que dans le cadre de la gestion forestière en Afrique central et Afrique de l'Ouest

- Les régimes de **propriété foncière étaient défavorables aux femmes africaines et discriminatoires envers elles**, alors même que celles-ci représentent 50 % de la population (les femmes dans le monde ne sont propriétaires que de 2% des biens fonciers, selon la FAO) ;
- Les Africaines **sont privées de pouvoir de décision et de toute maîtrise relative aux ressources forestières**
- Les droits des Africaines à la forêt **sont limités à des droits d'usufruit** sur les produits forestiers non ligneux (PFNL) ;
- La **mainmise de certains sur les terres en Afrique** accentue la précarité et la vulnérabilité générale des Africaines.
- **La REDD** peut faire s'aggraver la situation des femmes en matière d'usufruit foncier sur les forêts, et freiner les progrès vers l'égalité homme-femme dans le développement économique si les femmes restent privées de droits fonciers effectifs.



**M. Francis K. Colee**, Green Advocate et point focal du GCSC en Afrique a déclaré que:

- Les forêts étant au cœur des débats sur le changement du climat mondial, il manque aux femmes tributaires des forêts une prise de conscience du rôle de leurs forêts communautaires dans les discussions en cours sur l'atténuation du changement climatique, l'adaptation à ses effets, la REDD, la REDD-Plus, etc. ; il a également noté que les concessions d'exploitation forestière, les exploitations d'huile de palme, les concessions minières, d'exploitation du latex et de fibres de bois ont une incidence sur les activités forestières des villageoises :



Manifestation collatérale sur le thème « La question des femmes dans la gestion communautaire des forêts : liens entre tenure et entreprises forestières » organisée par le GCSC.

- Il s'agit là d'activités inductrices du changement climatique, qui contribuent à la perte de biodiversité, à la perte de moyens d'existence, à la destruction de cultures indigènes et à la perte d'autres services écosystémiques, et qui freinent l'essor de l'écotourisme, etc. ;
- Les concessions forestières actuellement octroyées par le gouvernement du Liberia ne prennent pas suffisamment en compte les droits économiques, sociaux et culturels des populations forestières autochtones ;
- Dans certaines concessions (principalement les concessions forestières du Sud-Est, de la rivière Cess, du Grand Gedeh, etc.), des restrictions ont été imposées à la jouissance des terres fertiles, à la cueillette des produits forestiers non ligneux (PFNL) et à l'exploitation vivrière des sources de protéines que constituent le poisson, le gibier, etc. ;
- Les exploitants de fibre ligneuse fournissant les marchés internationaux se font de plus en plus nombreux et visent les « les vieux hévés » qui sont déjà exploités par les femmes des populations forestières dans leur production de charbon de bois, laquelle assure jusqu'à 90 % des besoins énergétique des foyers ;
- En l'absence de tout contrôle susceptible d'amener une amélioration dans les méthodes de prélèvement et les rendement-matière, ces pratiques ne manqueront pas d'entraîner une crise de l'approvisionnement énergétique des foyers, et d'exacerber la pauvreté au lieu de la faire reculer chez les femmes forestières également actives dans la filière du charbon de bois.

Mme Christine Wulandari, focal point GCSC pour l'Asie, a déclaré qu'il était nécessaire de légiférer dans **le sens d'un meilleur équilibre entre les hommes et les femmes sur la question de la foresterie villageoise en Indonésie** et que les orientations actuelles ne faisaient pas une place suffisante aux femmes. Elle a déclaré que le **système patrilinéaire** étant dominant en Indonésie, **les nouvelles institutions foncières coutumières**, en permettant des transmissions par voie d'héritage en accord avec **les avantages comparés et l'effort du travail fourni**, semblent être porteuses d'incitations pour les femmes comme pour les hommes. L'inégalité homme-femme était également évidente dans **l'accès à l'éducation**, en particulier dans les couches les plus pauvres et dans le monde rural, et elle a indiqué que **le cadre institutionnel de l'intégration des femmes doit être renforcé en Indonésie**.

## Discussion annuelle OIBT sur le marché pour 2010

Le Groupe consultatif sur le commerce a organisé la Discussion annuelle OIBT sur le marché pour 2010. La discussion sur le marché s'est tenue dans le cadre d'une séance commune des Comités lors de la quarante-sixième session du Conseil sur le thème « Innovations et technologies dans la filière bois ». Des communications ont été présentées par quatre orateurs concernant les perspectives de la filière bois. La thématique centrale de ces quatre communications était celle des défis mondiaux que doivent relever les filières des produits forestiers et la forte concurrence à laquelle sont confrontés les bois tropicaux sur de nombreux fronts.

- Les communications ont produit de précieuses analyses sur les implications que comportent pour les bois tropicaux les innovations et les techniques dans les filières bois, s'agissant non seulement des techniques de transformation du bois et de l'adoption d'innovations technologiques mais aussi des marchés des produits ligneux transformés et des défis et perspectives qui s'offrent aux entreprises de cette filière. Les discussions qui ont suivi ont eu pour thèmes les meilleures réponses que la profession des bois tropicaux peut apporter aux menaces, défis et perspectives

que créent les innovations et les technologies dans la filière-bois. Elles ont permis de mettre en évidence le fait que tous les bois, résineux et feuillus, subissaient la concurrence des produits de substitutions, mais que cependant, c'est sur les marchés de feuillus tropicaux que ces impacts apparaissaient comme les plus dommageables. L'innovation et la promotion ont fait l'objet d'investissements importants dans d'autres secteurs mais l'industrie des bois tropicaux a réagi de manière relativement lente au phénomène.

- Il a été suggéré comme mesure pouvant permettre de reconquérir certaines parts de marché perdues par les producteurs de bois tropicaux de franchir rapidement l'étape de la commercialisation des bois certifiés et de répondre ainsi aux préoccupations et attentes des consommateurs concernant certaines questions sociales auxquelles est confronté le secteur des bois tropicaux. Face à la concurrence des produits ligneux dérivés de bois résineux, le professeur Hill a suggéré que les pays tropicaux pourraient se constituer des ressources de bois de faible densité, à croissance rapide et à faible coût de revient qui seraient dotés de caractéristiques uniformes qui conviendraient à des transformations industrielles ne nécessitant un investissement en capital modeste.



**M. Ivan Tomaselli**, fondateur et directeur de STCP Engenharia de Projetos Ltda Brazil, a mentionné que la filière bois en Amérique latine et dans l'ensemble du monde était en voie de restructuration en se détournant progressivement de l'exploitation des tiges de gros diamètre pour passer à celle des petits diamètres, évolution marquée par la continue émergence de nouveaux produits et de nouvelles techniques de transformation. Il a ajouté que les innovations industrielles se portent sur la compétitivité commerciale en mettant en œuvre tant des techniques innovantes que d'autres plus éprouvées et que cette évolution vaut pour tous les matériaux et tous les produits.

**Mme Antje Wahl** du groupe *Markets and Economics, FPIInnovations* de Vancouver (Canada), a souligné que l'intérêt du marché pour les produits bois modifiés a commencé à croître aux États-Unis à la suite des préoccupations émises par les consommateurs quant aux conséquences pour l'environnement de l'emploi de conservateurs chimiques dans le traitement des bois et à l'ampleur de l'exploitation forestière illégale dans les massifs tropicaux. Elle a fait observer que les bois tropicaux sont confrontés à une concurrence croissante de la part des produits en bois modifié.



**Le professeur Callum Hill**, du *Forest Products Research Institute* de l'université Napier à Édimbourg, a fait observer que les technologies de modification du bois étaient connues depuis longtemps mais que l'on assiste depuis peu à un regain d'intérêt pour elle chez les consommateurs qui se préoccupent de plus en plus des qualités écologiques du bois et de sa compatibilité avec le développement durable. Il a présenté dans un tour d'horizon les technologies de modification du bois qui se répartissent en trois grandes catégories : modifications chimiques, modification par imprégnation et modification par action thermique.

**Le professeur Gary Waugh** de l'université de Melbourne a parlé des « Menaces et opportunités pour le secteur des bois tropicaux ». Il a souligné que l'investissement le plus rentable pour la filière serait celui de la formation des ouvriers et qu'il était important d'épuiser toute les possibilités d'obtenir des gains de productivité à partir des usines existantes avant d'envisager des investissements dans de nouvelles technologies.





Le projet PD 57/99 Rev.2(F) encourage l'adoption de bonnes pratiques d'aménagement forestier de la part des entreprises de la filière bois en Amazonie brésilienne

Le Directeur exécutif de l'OIBT, M. Emmanuel Ze Meka en visite à l'entreprise Juruá Florestal Ltda, entreprise brésilienne associée à un projet OIBT visant à encourager l'adoption de bonnes pratiques forestières chez les entreprises de la filière bois opérant en Amazonie brésilienne.



# Examen annuel et évaluation de la situation mondiale du bois en 2010

Le premier semestre 2010 a vu la poursuite des mesures de stimulation de l'économie dans la majeure partie des pays membres de l'OIBT. Les marchés des bois tropicaux ont été durement frappés par la crise financière ; en outre, les marchés des bois tropicaux dans les pays consommateurs ont également souffert des nouvelles interdictions et restrictions frappant les exportations de grumes qui ne devraient pas manquer d'avoir des conséquences à long terme.

La production de grumes tropicales a continué de baisser en 2010 en dépit de signes qu'une reprise de l'économie mondiale était en bonne voie et que des restrictions dans les transformations du bois dans des pays membres de l'OIBT commençaient à se relâcher. Cette baisse est attribuable à plusieurs facteurs : le maintien en repli des marchés du logement et du bâtiment dans l'UE et aux États-Unis ; des contraintes dans la disponibilité de grumes tropicales ; des progrès sensibles vers la GDF dans de nombreux pays producteurs ; et la lenteur des progrès vers la réalisation des objectifs de plantation conçus pour alléger la pression sur les forêts naturelles.

Dans la région Afrique, nombre des grands producteurs ont assoupli leurs restrictions sur les exportations de bois ronds durant la crise économique, afin d'aider leur

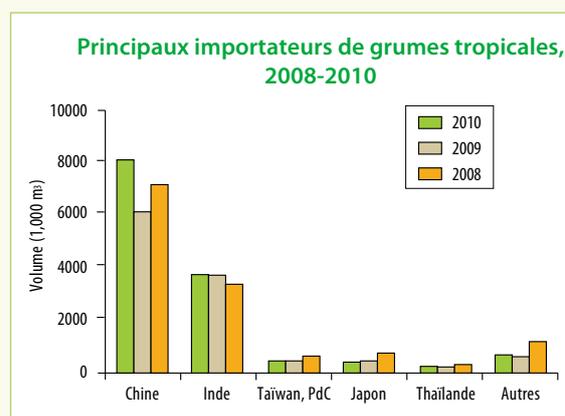
filrière forêt-bois à augmenter sa rentabilité (en particulier au Gabon, au Cameroun et en République du Congo) mais en 2010, de nombreux pays ont réintroduit des restrictions sur les exportations de grumes afin d'aider les scieries et les filières de transformation du bois à amorcer la reprise de leurs activités.

Une interdiction d'exportation de grumes mise en place par le Gabon a pris effet en mai. Il en a résulté une réduction sensible du volume des grumes d'okoumé mis sur le marché.

Ce recul de quelque 500 000 mètres cubes de grumes d'okoumé sur le marché devrait avoir des effets à long terme sur les fabricants européens de contreplaqué, mais aussi sur ceux de Chine, d'Afrique du Nord et d'ailleurs. Cette interdiction a déclenché une frénésie d'achats de grumes de la part des pays voisins, avant que la situation ne se stabilise rapidement sous l'effet d'un tassement de la consommation dans les pays importateurs.

Le gouvernement indonésien a également annoncé un moratoire de deux ans sur les nouveaux permis de transformation des forêts naturelles en plantations de palmiers oléagineux ou d'autres cultures à compter de 2011, ce qui a également eu un effet sur les volumes de l'offre de matière première aux entreprises de transformation du bois.

L'évolution des importations de grumes de feuillus tropicaux effectuées par tous les membres de l'OIBT montre un impact de la crise économique mondiale sur la demande mondiale de produits ligneux en 2008 et en 2009, avec des baisses globales de volume d'une année sur l'autre de 14 % et 13 % respectivement. Les impor-



Source: OIBT, 2011.

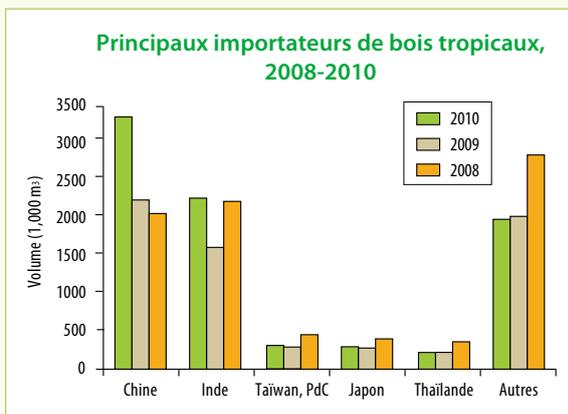
tations ont montré des signes de reprise en 2010, avec une augmentation de 17 % qui leur a permis d'atteindre 13,6 millions de mètres cubes.

La Chine et l'Inde ont continué de dominer les importations de grumes tropicales en 2009 et 2010 ; les importations chinoises ont en effet retrouvé leurs niveaux d'avant la crise en 2010 à la suite d'une reprise du secteur du logement en Chine ainsi que d'une relance de la demande d'exportations chinoises de produits ligneux de transformation secondaire.

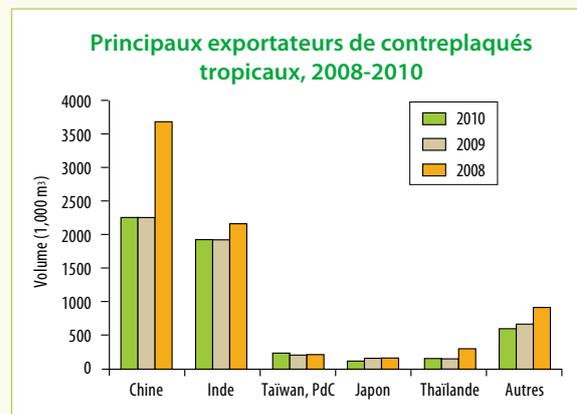
À la différence de tous les autres grands pays importateurs de grumes tropicales, les importations indiennes de grumes tropicales ont progressé durant la période de

replie économique mondial, en atteignant 3,7 millions de mètres cubes en 2009 et en progressant légèrement en 2010, la demande étant stimulée par une forte croissance économique et des incitations dont a bénéficié le secteur du bâtiment.

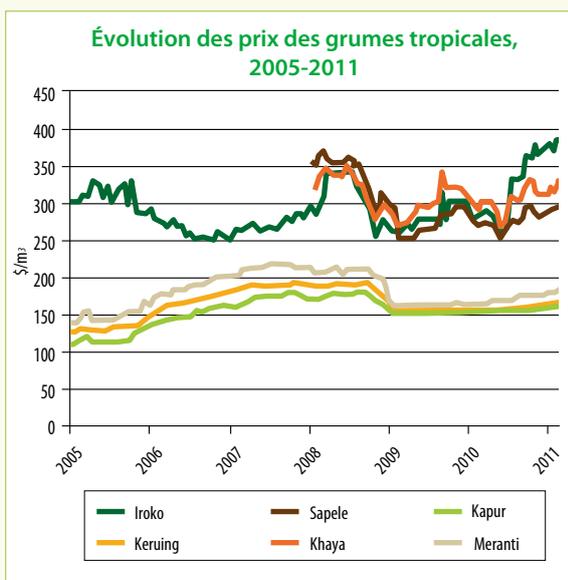
La Chine a dépassé la Thaïlande au rang de premier importateur de sciages tropicaux en 2009, la demande nationale chinoise ayant fait plus que compenser la demande déprimée des entreprises de re-fabrication de produits bois tournées vers l'exportation durant la durée de la crise financière et économique mondiale (2008-2009) et les importations devraient repartir en flèche en 2010 en raison d'un regain de vigueur des marchés du meuble en bois et des éléments de parquet.



Source: OIBT, 2011.

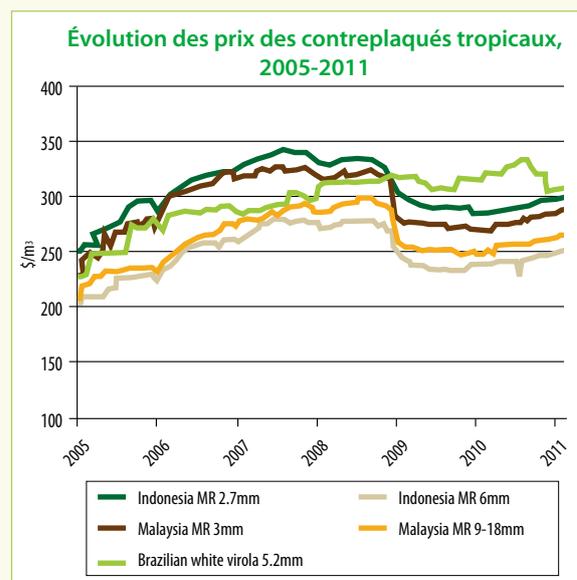


Source: OIBT, 2011.



Note: prix FOB en dollars E.-U. constants 1990 par mètre cube, (corrigés de l'inflation par l'indice FMI des prix à la consommation pour les pays industriels).

Source: Service OIBT d'information sur le marché, 2005-2011.



Note: prix FOB en dollars E.-U. constants 1990 par mètre cube, (corrigés de l'inflation par l'indice FMI des prix à la consommation pour les pays industriels).

Source: Service OIBT d'information sur le marché, 2005-2011.

Tous les grands pays importateurs de la région UE ont fait état de réductions sensibles de leurs importations de sciages tropicaux en 2009 et leurs importations devraient rester à des niveaux relativement faibles en 2010, sachant que de nombreux pays membres de l'UE font face à des mesures d'austérité, à un manque de dynamisme du secteur du bâtiment, à une tendance persistante chez les importateurs à conserver un faible niveau de stock et à des signes de rétrécissement des parts de marché des sciages tropicaux dans certains secteurs. En juin, l'Union européenne a conclu un accord portant sur une loi contre les récoltes de bois illégales, ce qui fixe des conditions nouvelles aux importateurs européens.

Les exportations de contreplaqués tropicaux des pays producteurs de l'OIBT ont chuté de 28% en 2009 avec 4,7 millions de mètres cubes, soit le chiffre le plus bas dans les statistiques de l'OIBT. La Malaisie est restée le plus grand exportateur de contreplaqués tropicaux avec 2,2 millions de mètres cubes en 2009, bien que ses exportations aient été en repli de 38 % en 2009. S'ajoutant à la poursuite de la dépression des marchés mondiaux, des restrictions se sont appliquées à la production malaisienne de contreplaqués tropicaux qui

ont eu pour effet de limiter l'offre de matière première (grumes déroulées) aux usines de contreplaqué.

Dans les marchés de l'Union européenne, les sciages de feuillus tropicaux ont été confrontés à une concurrence croissante de la part des produits en bois modifié tels que les résineux au cœur traité et les feuillus tempérés commercialisés comme produits de remplacement des feuillus tropicaux dans la menuiserie d'extérieur et le secteur du meuble.

La demande européenne de produits ligneux tropicaux certifiés devrait connaître une envolée dans les années 2011-2012 sachant que l'UE se dirige vers la pleine application de la loi sur le bois de provenance illégale (ITL), même s'il existe des préoccupations concernant la disponibilité sur le marché de produits ligneux tropicaux certifiés.

L'évolution des prix de certaines importantes essences commercialisées de produits ligneux primaires tropicaux montre un retour à une certaine stabilité des prix en 2009 et 2010. Bien que la demande de produits ligneux tropicaux primaires est restée modeste dans l'Union européenne, à compter de la fin du premier

### Production et commerce des produits ligneux tropicaux primaires, Total OIBT, 2007-2010 (million m<sup>3</sup>)

	2007	2008	2009	2010	% Change 2009-2010
<b>Grumes</b>					
Production	141,8	145,6	141,7	138,4	-2,3
Importations	15,3	13,2	11,5	13,6	18,3
Exportations	13,6	12,9	10,9	12	10,1
<b>Sciages</b>					
Production	43,4	43,5	42,4	43,2	1,9
Importations	8,8	8,1	6,6	8,3	25,8
Exportations	11	8,9	8	9,1	13,8
<b>Contreplaqué</b>					
Production	20	17,8	18,2	18,3	0,5
Importations	8,1	6,5	5,4	5,1	-5,6
Exportations	8,9	7,3	5,3	5,2	-1,9

Notes: total des pays producteurs et consommateurs. L'OIBT range ses 60 membres dans deux catégories : 33 producteurs et 27 consommateurs (pays non tropicaux) qui représentent ensemble 95 % du commerce des bois tropicaux et 80 % des superficies de forêts tropicales. Une liste complète des membres est disponible sur le site [www.OIBT.int](http://www.OIBT.int).

Source: Examen annuel et évaluation OIBT de la situation mondiale du bois, 2011

semestre 2010, les prix ont eu tendance à augmenter en raison de la faible activité d'achat et de stocks limités, de la demande en croissance en Inde et en Chine, qui s'ajoutent à des perturbations dans l'offre de grumes causées par des conditions météorologiques perturbées en Malaisie, des restrictions affectant les exportations de grumes du Gabon et les troubles politiques dans lesquels s'est trouvée plongée la Côte d'Ivoire.

À la suite du séisme dévastateur et du tsunami qui ont frappé le Japon au début de 2011, des responsables du gouvernement travaillent encore à des plans de reconstruction des infrastructures et des logements. Une augmentation des dépenses de reconstruction est attendue dans les zones touchées et cela ne saurait manquer d'entraîner une explosion de la demande de matériaux

de construction y compris des produits ligneux tropicaux, et tirer dans le même temps les prix vers le haut, dans les derniers mois de 2011.

Dans son rapport de 2010 le FMI a prédit que le monde connaîtrait une croissance de 4 %, soit un point de pourcentage de plus que la prévision de fin 2009. Les autres projections étaient légèrement plus optimistes, prédisant une croissance mondiale de 4,5 % en 2010 – soit un pourcentage proche du rythme moyen des années de boum économique qui avaient précédé la récession. Les plus fortes économies émergentes, à savoir la Chine, l'Inde et le Brésil ont connu les taux de croissance les plus forts, approchant les deux chiffres ou franchissant ce seuil.



# TABLEAUX DES FINANCEMENTS

## FINANCEMENTS ATTRIBUÉS/PROMIS PAR LES BAILLEURS DE FONDS AU COMPTE SPÉCIAL ET AU FONDS DU PARTENARIAT DE BALI (Les financements attribués aux Programmes thématiques sont indiqués séparément)

(sommes en dollars des États-Unis)

	2010	2009	2008	2007
<b>COMPTE SUBSIDIAIRE DES AVANT-PROJETS:</b>				
AUSTRALIE				\$17 500,00
FINLANDE	\$50 000,00	\$30 000,00	\$95 198,57	\$20 000,00
FRANCE		\$69 400,00		
JAPON	\$468 241,06	\$428 533,00	\$770 927,00	\$340 947,00
NLLE-ZÉLANDE			\$56 295,00	
NORVÈGE	\$102 940,00	\$10 000,00		\$56 538,00
RÉP. DE CORÉE	\$20 000,00		\$20 000,00	
SUISSE	\$300 000,00	\$500 000,00	\$420 000,00	\$320 000,00
ÉTATS-UNIS	\$349 813,00	\$35 000,00	\$380 098,00	\$100 000,00
ALLEMAGNE	\$32 522,36			
Fonds non préaffectés: BPF-B Compte spécial & Compte de fonds de roulement	\$330 000,00	\$230 000,00	\$1 160 000,00	\$3 077 500,00
Organismes privés et gouvernementaux		\$385 571,76		
<b>TOTAL:</b>	<b>\$2 019 088,18</b>	<b>\$1 322 933,00</b>	<b>\$2 882 518,57</b>	<b>\$3 952 485,00</b>

### SOUS-COMPTE DES PROJETS

AUSTRALIE	\$10 000,00			
BELGIQUE	\$118 000,00			
FINLANDE	\$10 000,00			
FRANCE	\$65 000,00			
JAPON	\$4 950 902,00	\$4 454 740,00	\$4 419 448,00	\$6 482 755,00
RÉP. DE CORÉE	\$40 000,00	\$30 000,00	\$30 000,00	\$30 000,00
NORVÈGE	\$82 000,00			
SUISSE	\$818 160,00	\$106 700,00	\$706 040,00	\$1 338 800,00
ÉTATS-UNIS	\$400 187,00	\$507 520,00	\$632 004,00	\$650 000,00
CHINE	\$100 000,00			
C.F.C.	\$2 044 895,00			\$480 511,00
Fonds non préaffectés: BPF-B Compte spécial & Compte de fonds de roulement	\$1 000 000,00	\$1 000 000,00	\$850 000,00	\$850 000,00
7&I Holdings	\$814 590,00			
Marubeni	\$235 297,00			
<b>TOTAL:</b>	<b>\$9 589 441,00</b>	<b>\$6 913 550,00</b>	<b>\$6 755 492,00</b>	<b>\$9 999 066,00</b>

**COMPTE SUBSIDIAIRE DES PROGRAMMES THÉMATIQUES:**

(voir cartouche ci-dessous)	Total financements				
NORVÈGE	\$8 228 960,02	\$4 260 002,38	\$90 000,00	\$3 863 957,64	\$15 000,00
PAYS-BAS	\$3 000 000,00				\$3 000 000,00
JAPON	\$2 275 953,00	\$283 782,00	\$1 000 936,00	\$391 195,00	\$600 040,00
SUISSE	\$1 883 040,00	\$600 000,00	\$900 000,00	\$383 040,00	
ÉTATS-UNIS	\$1 312 456,00	\$497 456,00	\$525 000,00	\$265 000,00	\$25 000,00
ROYAUME-UNI	\$949 380,00		\$949 380,00		
ALLEMAGNE	\$87 871,00	\$87 871,00			
AUSTRALIE	\$85 000,00			\$35 000,00	\$50 000,00
FINLANDE	\$69 263,00		\$34 064,00	\$20 000,00	\$15 199,00
NLLE-ZÉLANDE	\$37 530,00				\$37 530,00
SUÈDE	\$25 000,00		\$25 000,00		
RÉP. DE CORÉE	\$10 000,00			\$10 000,00	
JLIA	\$50 000,00				\$50 000,00
TOTAL:	\$18 014 453,02	\$5 729 111,38	\$3 524 380,00	\$4 968 192,64	\$3 792 769,00

**FONDS DU PARTENARIAT DE BALI : Recettes non préaffectées**

Intérêts Encaisse		\$105 551,13	\$413 005,32	\$675 428,76	\$1 157 038,92
TOTAL:		\$105 551,13	\$413 005,32	\$675 428,76	\$1 157 038,92

**PROGRAMMES THÉMATIQUES DE L'OIBT**

		Budget	Total financements acquis			
TFLET	\$15 000 000,00	\$6 481 711,00	\$635 327,00	\$949 380,00	\$1 104 235,00	\$3 792 769,00
REDDES	\$18 000 000,00	\$9 232 742,02	\$4 793 784,38	\$575 000,00	\$3 863 957,64	
CFME	\$10 000 000,00	\$1 100 000,00	\$100 000,00	\$1 000 000,00		
TMT	\$5 000 000,00	\$1 200 000,00	\$200 000,00	\$1 000 000,00		
IDE	\$10 000 000,00	\$0,00				
	\$58 000 000,00	\$18 014 453,02	\$5 729 111,38	\$3 524 380,00	\$4 968 192,64	\$3 792 769,00

## Bilan consolidé au 31 décembre 2010

	31 décembre,	
	2010	2009
	(dollars E.-U.)	
<b>Actifs</b>		
Espèces et dépôts à terme	\$ 41 704 111	\$ 49 781 971
Valeurs mobilières détenues avant maturité	1 988 743	–
Arriérés de contribution	9 621 365	5 925 281
Sommes à percevoir du Japon	350 878	393 433
Charges payées d'avance	31 026	10 913
Avances consenties à des membres du personnel et autres et créances y afférentes 289 721	220 702	
Intérêts constitués sur dépôts à terme	24 445	44 193
	<b>\$ 54 010 289</b>	<b>\$ 56 376 493</b>
<b>Passif et contributions</b>		
Sommes à payer aux membres du personnel et autres	\$ 9 553	\$ 14 544
Charges à payer	462 444	336 317
Cotisations reçues d'avance	167 093	225 023
Fonds non affectés	4 806 803	10 150 232
Réserve pour l'appui aux programmes	3 356 034	4 291 692
	<b>8 801 927</b>	<b>15 017 808</b>
<b>Fonds des membres</b>		
Compte administratif :		
Réserve spéciale	1 500 000	1 500 000
Réserve constituée par les revenus d'intérêts	2 194 600	2 274 484
Excédent de revenus sur les dépenses	7 584 730	7 393 237
Comptes des projets :		
Fonds affectés à des projets spécifiques	37 903 789	34 335 409
Fonds non affectés	(5 087 042)	(4 961 468)
Excédent des projets achevés	1 112 286	817 023
	45 208 363	41 358 685
	<b>\$ 54 010 289</b>	<b>\$ 56 376 493</b>

## Déclaration consolidée des recettes et des dépenses pour les exercices finissant le 31 décembre

	Exercice se terminant le 31 décembre,	
	2010	2009
	(Dollars E.-U.)	
<b>Chiffre d'affaires :</b>		
Contributions des pays membres	\$ 6 165 025	\$ 5 576 616
Remboursement par le Japon	914 012	897 354
Contributions volontaires	18 942 901	8 198 563
Restitution des trop-perçus sur règlement à l'avance des montant de bourses et autres avances	63 522	-
Correction au budget de l'exercice précédent	-	(603 040)
Revenus d'intérêts	217 304	870 011
Gain de change	-	371
Autre poste – recouvrement d'avances	2 582	-
Autres recettes	2 584	-
	<b>26 307 930</b>	<b>14 939 875</b>
<b>Dépenses :</b>		
Comptes administratifs :		
Salaires et avantages	4 830 745	4 649 691
Frais d'installation	-	35 618
Voyage officiel	157 046	192 634
Sécurité sociale	775 522	752 496
Activités spéciales	61 344	107 297
Traitement de données	194 040	194 853
Autres frais	316 723	330 691
Réunions du Conseil	627 250	750 914
Radiation d'arriérés de contribution	62 954	-
Radiation de versements anticipés	-	12 628
Redressement des dépenses de l'exercice précédent	46 264	-
Pertes de change	53 816	56 457
Retard (restitution du retard) dans le règlement des bourses et autres avances	(112 370)	(186 053)
	<b>7 013 333</b>	<b>6 897 225</b>
Comptes des projets :		
Coûts de projets	14 403 138	13 994 222
	21 416 471	20 891 448
<b>Excès de recettes sur les dépenses/ (Excès de dépenses sur les recettes)</b>	<b>\$ 4 891 459</b>	<b>\$ (5 951 573)</b>

# APPENDICE 1

## États membres et voix au 31 décembre 2010

### MEMBRES PRODUCTEURS

Nb de voix

#### Afrique

	Cameroun	27
	République Centrafricaine	27
	Congo	27
	Côte d'Ivoire	27
	République Démocratique du Congo	28
	Gabon	28
	Ghana	27
	Liberia	27
	Nigeria	27
	Togo	27

#### Asie & Pacifique

	Cambodge	16
	Fidji	14
	Inde	28
	Indonésie	88
	Malaisie	112
	Myanmar	45
	Papouasie-Nouvelle-Guinée	27
	Philippines	15
	Thaïlande	16
	Vanuatu	13

#### Amérique latine/Caraïbes

	Bolivie	25
	Brésil	142
	Colombie	24
	Équateur	15
	Guatemala	11
	Guyana	15
	Honduras	11
	Mexique	24
	Panama	12
	Pérou	30
	Suriname	14
	Trinité-et-Tobago	10
	Venezuela	21

Total: 1 000

## MEMBRES CONSOMMATEURS

## No. of Votes

 Australie	16
 Canada	16
 Chine	246
 Egypte	17
 États-Unis d'Amérique	93

## Communauté européenne

 Allemagne	21
 Autriche	11
 Belgique /  Luxembourg	19
 Danemark	13
 Espagne	28
 Finlande	10
 France	38
 Grèce	12
 Irlande	15
 Italie	33
 Pays-Bas	36
 Pologne	12
 Portugal	17
 Suède	11
 Royaume-Uni	31
 Japon	184
 Népal	10
 Nouvelle-Zélande	11
 Norvège	11
 République de Corée	78
 Suisse	11

Total: 1,000

# APPENDICE 2

## Publications de l'OIBT en 2010

### Informations générales

---

- GI - 6 Rapport annuel 2009
- GI - 7 Revue annuelle 2009

### Publications de projets

---

- |                                |  |
|--------------------------------|--|
| PD 65/01 Rev.2(I)              | Training in Reduced Impact Logging in Cambodia<br><ol style="list-style-type: none"><li>1. Completion Report</li><li>2. Technical Report</li></ol>   |
| PD 156/02 Rev.3(F)<br>Phase II | Conservación y Repoblación de las Areas Amenazadas del Bosque De Manglar del Pacífico Panameño   |
| PD 68/03 Rev.2(I)              | Study on Utilization of Plantation Teak<br><ol style="list-style-type: none"><li>1. Completion Report</li><li>2. Handbook on Properties of Plantation in Myanmar</li><li>3. Workshop Papers and Reports</li></ol>  |
| PD 237/03 Rev.4(F)             | Binational Conservation and Peace in the Condor Range Region, Ecuador- Peru (Peruvian Component) Phase II<br><ul style="list-style-type: none"><li>• Propuesta Técnica para el Mejoramiento de los Sistemas Productivos radicales en las Comunidades Nativas de la Zona de Amortiguamiento del Parque Nacional Ichigkat Muja – Cordillera del Cóndor</li><li>• Manual para la Producción de cacao Orgánico en las Comunidades Nativas de la Cordillera del Cóndor</li><li>• Propuesta Metodológica para la Restauración de Ecosistemas Degradados en el Ambito de la Cordillera del Cóndor</li></ul> |
| PD 251/03 Rev.3(F)             | Evaluation of Commercial Stocks and Strategy for the Sustainable Management of Mahogany ( Swietenia Macrophylla) in Peru   |
| PD 289/04 Rev.1(F)             | <ol style="list-style-type: none"><li>1) GIS Consultant Technical Report</li><li>2) Wildlife Consultant Technical Report</li><li>3) Ecology Consultant Technical Report</li><li>4) Botanical Consultant Technical Report</li><li>5) Participatory Community Development and Tourism Consultant Technical Report</li><li>6) Management Plan 2010-2014: Preah Vihear Protected Forest for Plant and Wildlife Genetic Resources Conservation</li><li>7) Completion Report</li></ol>   |
| PD 318/04 Rev.2(I)             | Quality control and Standardization of Ghanian Wood Products<br><ol style="list-style-type: none"><li>1. Completion Report, December 2009</li><li>2. Project Technical Report ( Composite)</li><li>3. Furniture - Specifications for TABLES</li><li>4. Furniture - Specifications for SEATINGS</li></ol>   |

	<ol style="list-style-type: none"> <li>5. Furniture - Specifications for BEDSTEADS</li> <li>6. Furniture - Specifications for FURNITURE COMPONENTS</li> <li>7. Semi-Furniture - Specifications for PLANED TIMBER AND MOULDINGS</li> <li>8. CD</li> </ol>
PD 337/05 Rev.3(F)	An International Workshop on Clean Development Mechanism – Opportunities and Challenges for the Forest Industry Sector in Sub-Saharan Tropical Africa (Ghana)”
PD 334/05 Rev.2(I)	Demonstration and Application of Production and Utilization Technologies for Rattan Sustainable Development in the ASEAN Member Countries (Philippines)
PD 386/05 Rev.1 (F)	<p>Seed Collection and Handling:</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Putat planchonia valida (Blume) Blume</li> <li>2. Bentawas wrightia pubescence R.Br.</li> <li>3. Panggal Buaya Zanthozylum rhesta (Roxb.)</li> <li>4. Sawo Kecil Manilkara kauki (L.) Dubard</li> <li>5. Majegau Dysoxylum densiflorum (Blume) Miq</li> <li>6. Development of the Projects Monitoring and Evaluation System</li> <li>7. Proceedings Workshop on Agroforestry Model</li> <li>8. Report for 1.1, 1.2.2, 1.2.3, 1.3, 1.4, 2.1, 2.2.1, 4.1, 6.2, 6.3, 6.4, 7.4.3 &amp; 7.4.4</li> <li>9. Brochure: Bali Indigenous Forest Tree-based Agroforestry Model</li> <li>10. Brochure: Technological Development for the Production of Planting Materials to Support Sustainable Plantation of Bali Indigenous Species Through Community Participation</li> <li>11. A set of CD-Roms related to the above publications</li> <li>12. A set of posters related to the project</li> <li>13. Map of Sites of Planting by Farmer Groups</li> </ol>
PD 421/06 Rev.2(F)	“Strengthening of the Product Chain for Timber from Forest Concessions and other Forests under Management”
PPD 133/07 Rev.1(I)	<p>“TrainingNeeds Analysis for the Builders’ Woodworks Industry in the Philippines”</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Final Technical Report</li> <li>2. Completion Report</li> </ol>

## Série technique OIBT

---

TS – 25	Version actualisée (sur support électronique seulement) Guidebook for the formulation of Afforestation Reforestation and Bioenergy Projects in regulatory Carbon Market
TS – 34	The Pros and cons of Procurement
TS - 35	Good Neighbors

## Rapports de mission

---

MR – 25	Réaliser l’Objectif OIBT 2000 et la gestion durable des forêts au Cameroun
---------	--

## Autres

---

OP - 20	Atlas mondial des mangroves
OP – 21	Publication commune JICA/OIBT : Plaquette REDD-Plus
OP - 22	Leading Tropical Transboundary Conservation

# APPENDICE 3

## Récapitulatif des projets financés en 2010

### A. CYCLE ORDINAIRE DES PROJETS

Intitulé du projet :	<b>Promotion de l'aménagement durable des forêts africaines</b>		
Numéro du projet :	PD 124/01 Rev.2 (M) Phase III Stade 1		
Budget :	Total :	US\$	400 000
	Contribution OIBT :	US\$	400 000
	Agence d'exécution :	US\$	
Soumis par :	OAB-OIBT		
Agence d'exécution :	Organisation africaine du bois (ATO) et OIBT		
Sessions de financement :	OIBT 46ème session du Conseil 2010		

### Résumé

La Décision CIBT 4 (XXIX) avait appelé à l'élaboration de ce projet en vue d'édifier un cadre de coopération entre l'OIBT et l'OAB pour la promotion et l'application des principes, critères et indicateurs (PCI) OAB-OIBT pour la gestion durable des forêts africaines, qui pourrait éventuellement conduire à des systèmes d'évaluation et de certification crédibles. Les objectifs spécifiques du projet sont les suivants :

- (i) Mettre en place des éléments clés de la capacité suffisante à mettre en œuvre au niveau national des pays africains membres de OIBT les principes, critères et indicateurs (PCI) OAB-OIBT.
- (ii) Mettre en place des éléments clés de la capacité suffisante à une coopération régionale effective qui, à travers l'OAB accompagne les pays membres dans leur application des PCI OAB-OIBT.

Le projet consistera à parachever le texte des PCI OAB-OIBT en vue de son adoption par les deux organisations. Le projet permettra de former à la mise en œuvre des PCI au moins 60 employés forestiers dans chaque pays. Il mettra également au point un cadre d'audit pour les forêts d'Afrique et dispensera une formation à au moins 60 formateurs appelés à effectuer les audits selon les PCI OAB-OIBT au niveau des unités forestières d'aménagement. Le projet aidera également à la production de rapports périodiques par les pays en référence aux PCI nationaux et contribuera ainsi à l'objectif OIBT d'échange des informations

Intitulé du projet :	<b>Développement, application et évaluation d'une source nouvelle d'énergie provenant de la biomasse (déchets ligneux et agricoles) (Cameroun)</b>		
Numéro du projet :	PD 39/93 Rev.4 (I) Phase II		
Budget :	Total :	US\$	1 129 550
	Contribution OIBT :	US\$	791 550
	Bailleurs de fonds :		
	CFC :	US\$	791 550
	Government of Cameroon:	US\$	338 000
Soumis par :	Gouvernement du Cameroun		
Agence d'exécution :	Centre de Promotion du Bois (CPB) du Ministère camerounais des Forêts et de la Faune		

## Résumé

Ce projet vise à promouvoir la recherche et à améliorer l'exploitation de la biomasse dans la cogénération de force motrice et de chaleur industrielles, contribuant ainsi à la gestion durable des forêts tropicales et de leurs ressources dans les pays en développement. La révision du document de projet a été effectuée à l'issue d'un bilan approfondi de ses activités en cours et en tenant compte des besoins de développement du secteur de la bioénergie dérivée du bois au Cameroun.

Intitulé du projet :	<b>Mise en place d'un dispositif de soutien à la transformation plus poussée du bois dans cinq pays producteurs du bassin du Congo (Gabon)</b>		
Numéro du projet :	PD 457/07 Rev.5 (I)		
Budget :	Total :	US\$	1 887 714
	Contribution OIBT :	US\$	1 253 345
	Bailleurs de fonds :		
	CFC :	US\$	1 253 345
	Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC) :	US\$	634 369
Soumis par :	Gouvernement du Gabon		
Agence d'exécution :	Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC) :		

## Résumé

L'objectif du projet est de contribuer à la promotion et au développement des transformations poussées du bois dans les pays membres de la COMIFAC et de l'OIBT (République centrafricaine, Cameroun, Gabon, Congo et République démocratique du Congo). Le projet guidera la mise en œuvre, avec la participation directe des secteurs public et privé, d'un mécanisme de soutien à des acteurs de la transformation poussée des bois. Il mettra l'accent sur (i) l'élaboration d'un état des lieux sur la transformation du bois dans le secteur de l'artisanat, le secteur semi-industriel et de le secteur industriel (ii) l'identification des besoins des professionnels du commerce et l'industrie du bois et les mesures devant répondre à ces besoins en vue de renforcer le potentiel entreprises transformant le bois sur place (iii) la création et la mise en route d'un système de soutien aux intervenants dans le but de permettre l'instauration d'un environnement propice aux transformations poussées du bois.

À la fin du projet, le secteur de la transformation poussée du bois sera bien identifié (par le nombre d'usines de transformation, les modalités d'exploitation, les besoins des intervenants, le potentiel de croissance de la filière bois) ; son poids économique sera évalué et à partir de l'identification des besoins des divers acteurs les missions des structures de soutien seront définies et rendues opérationnelles.

Trois pays de la région disposeront d'unités organiques soutenant la transformation plus poussée du bois et des activités d'échange et de diffusion d'expériences et de pilotage seront organisées dans les deux autres pays.

Intitulé du projet :	<b>Gestion forestière participative pour l'exploitation durable des produits forestiers non ligneux (PFNL) dans la zone protégée de Rinjani et Mutis Timau Mt dans le Nusa Tenggara en Indonésie (Indonésie)</b>		
Numéro du projet :	PD 521/08 Rev.3 (I)		
Budget :	Total :	US\$	617 574
	Contribution OIBT :	US\$	490 374
	Bailleurs de fonds :		
	Suisse :	US\$	400 000
	Japon :	US\$	45 187
	États-Unis :	US\$	45 187
	DG of Land Rehabilitation and Social Forestry :		31 200
	WWF et office des forêts de la province de Nusa Tenggara Ouest :		96 000
Soumis par :	Gouvernement d'Indonésie		
Agence d'exécution :	Direction générale de la réhabilitation des terres et de la foresterie sociale du Ministère des Forêts, en collaboration avec le programme Nusa Tenggara de WWF Indonésie et l'office des forêts de la province de Nusa Tenggara Ouest		

## Résumé

Le but du projet est d'améliorer la participation des communautés locales à l'exploitation durable des PFNL dans l'intérêt de la conservation de l'aire protégée (AP) des monts Rinjani et Mutis Timau. Le résultat de ce projet contribuera à la gestion durable de la zone protégée de Nusa Tenggara en Indonésie.

L'objectif de développement est de promouvoir l'exploitation durable des produits forestiers non ligneux (PFNL) dans la zone protégée de Nusa Tenggara en Indonésie. L'objectif spécifique est d'améliorer la participation des communautés locales à la pérennisation de l'exploitation des PFNL dans l'intérêt de la conservation de l'aire protégée des monts Rinjani et Mutis Timau. À l'issue de ce projet il est prévu que soit instaurée la gestion forestière participative pour l'exploitation durable des ressources PFNL et la conservation des aires protégées.

Intitulé du projet :	<b>Réaliser l'aménagement durable des mangroves forestières en Chine par le renforcement des capacités locales et le développement des collectivités (Chine)</b>		
Numéro du projet :	PD 460/07 Rev.2 (F) – Phase I		
Budget :	Total :	US\$	393 399
	Contribution OIBT :	US\$	277 333
	Bailleurs de fonds :		
	Japon :	US\$	277 333
	Gouvernement de la Chine :	US\$	116 066
Soumis par :	Gouvernement de la Chine		
Agence d'exécution :	Université forestière de Beijing en collaboration avec la réserve de mangrove de Zhangjiakou dans la province du Fujian		

## Résumé

Cette proposition de projet est le produit de l'avant-projet PPD 114/05 Rev.1 (F) « Démonstration de modèles intégrés d'aménagement durable des mangroves en Chine » qui vient de s'achever. L'avant-projet a dressé l'état des problèmes auxquels se trouve confrontée la gestion des ressources de la mangrove en Chine, dont notamment la forte dépendance envers les mangroves de leurs populations riveraines qui en tirent des revenus d'appoint indispensables, l'insuffisance des mesures de protection et de conservation mises en place et le manque de moyens des institutions et la faiblesse des ressources humaines qui permettraient d'aménager et de pérenniser les mangroves, ces carences mettant gravement en péril les ressources de la mangrove en Chine tropicale.

Ce projet vise à contribuer à la gestion durable des mangroves en Chine à travers le renforcement des capacités locales et le développement communautaire. Ses objectifs spécifiques consistent à : i) renforcer les capacités des institutions forestières locales à aménager la mangrove, et ii) réduire la dépendance économique des populations riveraines aux ressources de la mangrove en introduisant des activités génératrices de revenus. Les résultats attendus du projet sont les suivants :

- Des plans d'aménagement des mangroves pour la forêt modèle élaborés et adoptés ;
- Aménagistes et personnel des institutions forestières et autorités gouvernementales formés aux techniques d'aménagement des mangroves ;
- Une politique efficace de gestion des mangroves formulée et adoptée et un système d'aide à la décision développé et opérationnel ;
- Des activités génératrices de revenus définies et favorisées ;
- Une sensibilisation du public à l'importance des écosystèmes de la mangrove.

Intitulé du projet :	<b>Renforcement des capacités à inscrire la foresterie dans le Mécanisme du développement propre dans le cadre de la GDF en mettant l'accent sur les forêts communales et la lutte contre la pauvreté au Ghana</b>			
Numéro du projet :	PD 450/07 Rev.2 (F I)			
Budget :	Total :	US\$	666 255	
	Contribution OIBT :	US\$	402 516	
	Bailleurs de fonds :			
	Japon :	US\$	402 516	
	Gouvernement du Ghana :	US\$	110 039	En nature
	Michigan Technological University :	US\$	94 500	
	SAMARTEX :	US\$	59 200	En nature
Soumis par :	Gouvernement du Ghana			
Agence d'exécution :	Forestry Research Institute du Ghana (FORIG)			

## Résumé

Le potentiel du Mécanisme de Développement Propre connexe aux forêts (MDP-Forêts) en Afrique de l'Ouest est très significatif car de vastes pans des massifs forestiers de la région, dégradés par des modalités trop agressives d'exploitation forestière non durable, par le recours aux abattis-brûlis agricoles et la reconversion des forêts à d'autres cultures comme le cacao, sont par conséquent admissibles à des projets de reboisement MDP. Par conséquent il est devenu pertinent de développer la capacité à mener des projets MDP-Forêts avec un important volet de lutte contre la pauvreté.

Le projet vise à développer les capacités du Ghana à mettre en œuvre le MDP-Forêts par le biais d'une réhabilitation des forêts dégradées du Ghana par leurs populations riveraines qui vise à faire reculer la pauvreté en conjonction avec l'aménagement forestier durable (AFD) et en impliquant le secteur privé et les communautés autochtones. L'objectif spécifique du projet est d'améliorer les capacités MDP-Forêts du Ghana par le biais d'une foresterie communautaire destinés à lutter contre la pauvreté en conjonction avec la GDF.

Les produits attendus de ce projet sont les suivants :

- Les stocks de carbone de l'actuel projet OCAP de 450 ha de projet seront déterminés par une campagne de mesurage dendrométrique exhaustive à l'aide du GPS qui portera sur tous les arbres du projet ;
- Une analyse spectrophotométrique de masse sera effectuée sur des éprouvettes de bois prélevées à des arbres (jusqu'à cinq) de chacune des 19 essences plantées ;
- Une forêt dégradée (450 ha) sera reboisée suivant le modèle OCAP en utilisant des essences à bois d'œuvre de forte productivité

- Des études socioéconomiques exhaustives seront menées dans les populations associées au projet
- La capacité à assurer le MDP-Forêts sera développée avec des formations de troisième cycle dispensées à des étudiants ghanéens ;
- Les démarches et méthodes MDP-Forêts à base communautaire seront développées pour le projet OCAP.

Intitulé du projet :	<b>Gestion communautaire des forêts : alternative pérenne pour la forêt domaniale de Maués, État d'Amazonas (Brésil)</b>		
Numéro du projet :	PD 454/07 Rev.3 (F)		
Budget :	Total :	US\$	650 332
	Contribution OIBT :	US\$	513 527
	Bailleurs de fonds :		
	Japon :	US\$	463 527
	États-Unis :	US\$	50 000
	IBENS :	US\$	136 805
Soumis par :	Gouvernement du Brésil		
Agence d'exécution :	IBENS - Instituto Brasileiro de Educação em Negócios Sustentáveis		

## Résumé

Ce projet prévoit d'appuyer la mise en oeuvre de la gestion communautaire des forêts dans les forêts domaniales de l'État d'Amazonas Maués au profit de 17 communautés traditionnelles sur une superficie totale de 438 440 hectares. Il est prévu qu'une fois que ce projet aura été mis en oeuvre la pression actuelle sur les ressources forestières laissera place à une gestion communautaire durable de la forêt. Le principal facteur qui pousse à la dégradation de l'environnement dans la région de Maués est le manque de sources alternatives de revenus pour la population locale. Ce projet présente donc la possibilité d'une activité pérenne qui pourrait devenir le socle d'un développement économique durable dans cette région.

Dans son ensemble, ce projet vise à contribuer au développement durable de la forêt amazonienne du Brésil grâce au renforcement de la foresterie communautaire en tant que moyens de promouvoir le développement durable des communautés de la forêt domaniale de Maués. Plus précisément, il propose de mettre en oeuvre une série d'activités visant à renforcer l'organisation communautaire, à élaborer et à mettre en oeuvre des plans d'aménagement forestier communautaires et de permettre à des groupes de travail d'assurer une bonne administration des entreprises communautaires. Cette série d'activités comprend des formations à la gestion forestière, des échanges communautaires, des ateliers de sensibilisation à l'importance de la gestion environnementale et une collaboration entre groupes communautaires, et enfin le développement des capacités relatives aux modalités de gestion d'une entreprise de bois de collectivités à caractère durable. En ce qui concerne la dynamique commerciale du projet, celui-ci mettra à jour l'étude de marché des bois tropicaux de la région de Maués réalisée par IBENS en 2002 et le plan d'entreprise élaboré en 2005. Les principaux produits comprennent notamment : l'organisation communautaire renforcée permettant de mener à bien un projet de foresterie communautaire ; de plans de gestion forestière communautaire rédigés et approuvés, et le groupe de travail préparé pour une administration efficace de l'entreprise forestière communautaire.

Intitulé du projet :	<b>Aménagement de petites plantations mixtes privées PLUS programme nutritionnel : le cas de six groupes de femmes rurales dans les régions de Eastern et Ashanti au Ghana : Phase II (Ghana)</b>			
Numéro du projet :	PD 534/08 Rev.1 (F)			
Budget :	Total :	US\$	639 349	
	Contribution OIBT :	US\$	424 837	
	Bailleurs de fonds :			
	Japon :	US\$	369 837	
	États-Unis :	US\$	55 000	US\$ 214 512
	Pitris Consult / Gouvernement du Ghana :			
Soumis par :	Gouvernement du Ghana			
Agence d'exécution :	Pitris Consult			

## Résumé

Ce projet de trois ans est la deuxième phase d'un projet visant à consolider les résultats du projet PD 393/06 Rev.1 (F) « Reboisement villageois plus promotion de la nutrition par des groupes de femmes communautaires auto-motivés », qui vise des groupes de femmes actifs dans les régions Ashanti et Eastern du Ghana.

L'objectif du projet est d'assurer des revenus attrayants et des recettes fiscales à partir des ventes locales et des exportations opérées sur un mode durable grâce à du bois commercialisable à croissance rapide, localement testé, tout en favorisant la consolidation des gains tirés du produit forestier non ligneux *Moringa oleifera* à forte valeur nutritionnelle, introduit avec succès par des femmes rurales bénéficiaires de la phase pilote du projet, et dispensant ainsi une nutrition des ménages à prix abordable et sur un mode durable. Le projet vise plus particulièrement à augmenter significativement l'offre d'intrants cultivables fortement régénérateurs d'essences forestières à bois précieux et à croissance rapide telles que le wawa et l'ofram en peuplements mixtes ainsi que du Teck et à susciter chez les ménages ruraux une plus grande utilisation des ressources végétales nutritives de la forêt (en particulier *Moringa oleifera*).

Les résultats attendus du projet sont les suivants :

- Création par des femmes de plantations mixtes florissantes d'essences indigènes populaires et commerciales de wawa et ofram, professionnellement entretenues sur une superficie totale de 150 arpents dans l'ensemble des six communautés rurales cibles, détenues et gérées par des villageoises ;
- Création par des femmes de plantations mixtes florissantes de teck commercial (en peuplements monospécifiques), chacune de ces plantations étant bordée d'un minimum de deux rangées mixtes de wawa et d'ofram, professionnellement entretenues et totalisant 150 arpents dans l'ensemble des six communautés rurales cibles, détenues et gérées par des villageoises ;
- Création de petites entreprises rentables de valorisation de produits du Moringa -- activités qui augmentent considérablement le revenu moyen annuel des membres tel qu'il est avant le projet --, gérées professionnellement par les villageoises concernées.

Intitulé du projet :	<b>Gestion du complexe des forêts protégées du "Triangle d'émeraude" pour promouvoir la coopération au service d'une conservation transfrontalière de la biodiversité entre la Thaïlande, le Cambodge et le Laos (Phase III)</b>		
Numéro du projet :	PD 577/10 Rev.1 (F)		
Budget :	Total :	US\$	2 619 441
	Contribution OIBT :	US\$	2 051 039
	Bailleurs de fonds :		
	Japon :	US\$	2 051 039
	Gouvernement de Thaïlande :	US\$	339 552
	Gouvernement du Cambodge :	US\$	228 850
Soumis par :	Gouvernements de Thaïlande et du Cambodge		
Agence d'exécution :	Département royal des forêts de Thaïlande & Administration forestière du Cambodge		

## Résumé

Les aires protégées du Triangle d'émeraude comprennent des habitats d'une diversité d'espèces sauvages. Les grandes espèces comme l'éléphant sauvage, le banteng et le tigre sont observées le long des frontières nationales et migrent selon les saisons à travers les frontières des trois pays. Le Triangle d'émeraude contient un massif forestier continu qui compte parmi les plus vastes d'Asie du Sud-est ; il renferme un grand nombre d'espèces menacées à l'échelle mondiale et fournit le dernier refuge à seize espèces "en danger critique" et "en voie de disparition" de la Liste Rouge UICN.

L'objectif de développement du projet de phase III est de conserver la biodiversité transfrontalière dans le complexe des forêts protégées du Triangle d'émeraude situé entre la Thaïlande, le Cambodge et la RDP Lao dans un cadre de la zone transfrontalière de conservation de la biodiversité (TBCA). L'objectif spécifique de la Phase III est de renforcer la protection des habitats transfrontaliers des espèces sauvages protégées à grand rayon de déplacements dans le Triangle d'émeraude. La phase III consistera à appliquer les enseignements tirés de la phase II ainsi que de la phase I du projet et abordera de manière exhaustive les facteurs limitants exerçant encore une incidence sur la pérennité de la conservation de la biodiversité et sur les nouveaux moyens d'existence nés des activités qui auront été mises en œuvre par le projet. Le projet 1) instaurera et appliquera des plans de gestion intégrant les résultats des recherches sur les espèces à habitat étendu et leur sécurité écologique ; 2) renforcera les capacités des acteurs multiples à assurer la conservation de la biodiversité et la surveillance y afférente et 3) habilitera les populations riveraines à mettre en œuvre des activités corrélant l'amélioration des moyens d'existence et la réduction de leur dépendance aux aires protégées.

Intitulé du projet :	<b>Restauration des écosystèmes sub-humides dans le sud du Pérou par le reboisement en <i>Caesalpinia spinosa</i></b>		
Numéro du projet :	PD 583/10 Rev.1 (F)		
Budget :	Total :	US\$	308 711
	Contribution OIBT :	US\$	149 796
	Bailleurs de fonds :		
	Japon :	US\$	149 796
	APAIC :	US\$	158 915
Soumis par :	Gouvernement du Pérou		
Agence d'exécution :	APAIC – Asociacion Pro Desarrollo Agroindustrial de Camana		

## Résumé

Ce projet comprend une activité de démonstration qui est cohérente avec le concept et les principes de la réhabilitation des terres forestières dégradées et de la gestion durable des forêts pour la production de produits forestiers non ligneux, et qui s'articule avec les questions du changement climatique et de la réhabilitation des paysages forestiers

dans une micro-région du département d'Arequipa dans la province Camana au sud du Pérou ; celle-ci, compte tenu de son écologie et de ses conditions socio-économiques constitue un espace très représentatif et d'une grande importance pour les régions tropicales semi-arides et arides du Pérou.

Les principaux problèmes et préoccupations qui touchent la région du littoral péruvien sont le changement climatique et la déforestation accrue qui au cours des dernières décennies ont conduit à la dégradation totale, voire à la disparition d'écosystèmes particuliers qui étaient auparavant des sources importantes de biodiversité et qui fournissaient des biens et services aux populations locales dans des zones où les conditions climatiques et édaphiques extrêmes rendent difficile la restauration par les méthodes classiques. Les écosystèmes arides et dégradés sont en général moins aisément réhabilitables que les autres. Cependant, la grande biodiversité dont est doté le Pérou et sa capacité à s'adapter à des conditions défavorables et extrêmes représentent un potentiel inexploité car des conditions environnementales extrêmes combinées à une grande diversité de la flore peuvent permettre des résultats économiques et sociaux très positifs grâce à l'utilisation de techniques modernes d'agriculture et d'irrigation. Cela doit à son tour contribuer à l'atténuation des effets du changement climatique par la fixation du carbone et l'amélioration des conditions de vie des communautés rurales.

Intitulé du projet :	<b>Stratégies opérationnelles de conservation génétique du <i>Tengkawang</i> (<i>Shorea spp.</i>) pour la pérennisation des moyens d'existence des populations autochtones au Kalimantan (Indonésie)</b>		
Numéro du projet :	PD 586/10 Rev.1 (F)		
Budget :	Total :	US\$	513 356
	Contribution OIBT :	US\$	414 104
	Bailleurs de fonds :		
	Japon :	US\$	344 104
	États-Unis :	US\$	50 000
	Rép. de Corée :	US\$	20 000
	Gouvernement d'Indonésie :	US\$	99 252
Soumis par :	Gouvernement d'Indonésie		
Agence d'exécution :	Dipterocarps Research Centre FORDA Ministère indonésien des Forêts		

## Résumé

Les graines de *tengkawang* constituent l'une des sources de vie des populations riveraines des forêts. L'abattage des arbres et l'extractivisme forestier conduisent à un déclin de la population de *tengkawang* d'occurrence naturelle. À la perte d'arbres individuels dans la population sauvage correspond une détérioration de la diversité génétique de l'espèce. Selon la liste rouge de l'UICN plusieurs espèces de *tengkawang* sont classées comme en danger critique d'extinction et vulnérables. Le *tengkawang* est une espèce protégée d'Indonésie comme le précise la réglementation n° 7 /1999. L'arrêté ministériel No.692/Kpts-II/1998 a également instauré une interdiction d'abattage du *tengkawang* à cause de la rareté de cette espèce arborée et de son exploitation par les populations riveraines. Compte tenu de la valeur importante du *tengkawang*, la conservation génétique des espèces de *tengkawang* déjà menacées d'extinction est nécessaire pour la conservation de la biodiversité et la pérennisation des moyens d'existence des populations autochtones.

L'objectif de développement du projet est de contribuer à la conservation de la biodiversité des diptérocarpacées, en particulier des espèces de *tengkawang* qui sont déjà en danger. L'objectif spécifique est d'inaugurer des mesures efficaces de conservation de la diversité génétique des espèces de *tengkawang*. Les résultats attendus du projet sont : (1) un renforcement des mesures de protection du *tengkawang* (2) l'amélioration du programme de conservation génétique du *tengkawang* (3) pérenniser les modes de prélèvement des semences de *tengkawang*.

Intitulé du projet :	<b>Maîtrise intégrée du feu dans les territoires de communautés rurales en République du Guatemala : Création de stations pilote de mise en œuvre de pratiques pérennes de maîtrise intégrée du feu (Guatemala)</b>		
Numéro du projet :	PD 590/10 Rev.1 (F)		
Budget :	Total :	US\$	799 332
	Contribution OIBT :	US\$	517 563
	Bailleurs de fonds :		
	Japon :	US\$	497 563
	Rép. de Corée :	US\$	20 000
	AVM :	US\$	174 169
	INAB :	US\$	107 600
Soumis par :	Gouvernement du Guatemala		
Agence d'exécution :	Asociacion Vivamos Mejor – AVM		

## Résumé

Grâce à la mise en œuvre de cours et d'ateliers en application d'une démarche communautaire participative, ce projet cherchera à définir des stratégies appropriées pour la protection des forêts tropicales humides de feuillus et de pins contre les incendies catastrophiques causés par les activités agricoles et d'autres activités telle que l'utilisation du feu pour la régénération, la restauration et l'amélioration des forêts de pins tropicaux. Les modalités de planification et de mise en œuvre de la lutte intégrée contre les incendies seront coordonnées avec la participation massive des communautés rurales dans quatre sites pilotes selon les principes de maîtrise intégrée du feu (Myers 2006) intégrant facteurs écologiques, socio-économiques, politiques, et facteurs techniques pour résoudre les problèmes que posent les incendies de forêt et l'utilisation du feu au Guatemala. Les résultats obtenus seront appliqués à des collectivités et des écosystèmes similaires dans le monde tropical. Le projet sera axé sur la gestion intégrée du feu s'agissant des forêts tropicales de feuillus et de pins en vue d'assurer leur protection et l'utilisation adaptée du feu dans les modalités de gestion forestière et d'amélioration des forêts. Le projet servira de lien entre les organismes de l'Etat en charge des questions relatives aux feux de forêt et à la maîtrise des incendies d'une part, et les populations vivant dans et autour des sites pilotes sélectionnés.

Intitulé du projet :	<b>Zonage et aménagement de l'Aire protégée de Minkebé (APM) en vue de la protection des corridors de conservation transfrontalière entre le Gabon, le Cameroun et le Congo</b>		
Numéro du projet :	PPD 147/10 Rev.1 (F)		
Budget :	Total :	US\$	139 279
	Contribution OIBT :	US\$	99 279
	Bailleurs de fonds :		
	Japon :	US\$	99 279
	Gouvernement du Gabon :	US\$	10 000
	Agence d'exécution :	US\$	30 000
Soumis par :	Gouvernement du Gabon		
Agence d'exécution :	Union internationale pour la conservation de la nature (UICN)		

## Résumé

Depuis le Sommet des Chefs d'Etat de Yaoundé en 1999, les pays se sont engagés entre autres à accélérer le processus de création d'aires protégées transfrontalières entre les pays d'Afrique centrale et ont invité leurs voisins à se joindre à ce processus, tout en renforçant la gestion durable des aires protégées existantes. Cet engagement a été entendu par l'OIBT, qui a financé un projet fondateur au Cameroun en 2001 pour la protection des gorilles au sanctuaire Mengamé. Motivé par cet intérêt ainsi manifesté, le Gabon a également soumis une proposition de projet similaire à OIBT pour

la zone contigüe de Minkébé. Cette proposition a été discutée à la 23ème session du CIBT et un certain nombre de recommandations ont été émises en vue d'améliorer la proposition de projet. Malheureusement, le pays a souffert d'un manque de soutien pour finaliser ce projet. Sept ans plus tard, il est nécessaire de remobiliser les parties prenantes dans le processus d'actualisation des données et en particulier d'examiner la proposition de projet suivant les recommandations émises par les experts de l'OIBT. Ce besoin se fait d'autant plus sentir aujourd'hui que le Cameroun a fait des progrès suffisants dans son propre projet si bien que les plans et les initiatives engagés au Cameroun pourraient se voir compromis en l'absence d'initiatives similaires au Gabon.

Cet avant-projet entend contribuer à l'effort de coordination des opérations de gestion dans les périmètres de la conservation du grand massif inclus dans la zone TRIDOM. L'objectif spécifique est de finaliser la proposition de projet à part entière en tenant compte des nouveaux développements et des initiatives de conservation et de gestion durable des ressources forestières nouvellement élaborées dans la sous-région.

Les deux produits attendus de cet avant-projet sont les suivants :

- Un bilan révisé de la gestion des ressources naturelles dans la région TRIDOM au Gabon ;
- La proposition de projet à part entière, validée par les principaux acteurs, avec des éléments finalisés de la situation de départ mis à jour.

## B. PROJETS FINANCÉS AU TITRE DES PROGRAMMES THÉMATIQUES

Intitulé du projet :	<b>Dotations de moyens aux petites et moyennes entreprises forestières en Chine devant leur permettre de s'approvisionner en bois tropicaux de provenance légale et de forêts en gestion durable</b>		
Numéro du projet :	TFL-PD 017/09 Rev 2 (M)		
Budget :	Total :	US\$	505 036
	Contribution OIBT :	US\$	322 056
	Agence d'exécution :	US\$	182 980
Soumis par :	Gouvernement de la Chine		
Agence d'exécution :	Institut de politique et d'information forestières Académie chinoise de foresterie (CAF)		
Sessions de financement :	Cycle du printemps 2010		

### Résumé

Les petites et moyennes entreprises de transformation du bois (PMEF) en Chine jouent un rôle déterminant dans les marchés nationaux et internationaux de par la valorisation industrielle des produits ligneux qu'elles assurent. Les importations chinoises de grumes tropicales représentent environ la moitié du commerce mondial des bois ronds d'origine tropicale. Les PMEF réalisent près de 90 % de la valeur de la production totale des entreprises de la filière bois chinoise. La majorité des PMEF qui transforment du bois tropical en Chine ne maîtrisent pas la problématique de l'approvisionnement de bois de provenance légale et de forêts tropicales en gestion durable. Elles n'ont pas pris la pleine mesure des exigences du marché international qui portent sur une traçabilité de l'offre de bois, la légalité et la pérennité vérifiées des sources d'approvisionnement, ni ne comprennent l'importance de répondre aux exigences des acheteurs étrangers portant sur la responsabilité citoyenne des entreprises et leur transparence. La réponse de la Chine en matière de pérennité de la production forestière tropicale et du commerce qui en dépend ou le succès de programme FLEGT sont largement fonction de l'attitude des PMEF.

Ce projet fournira aux PMEF les moyens de se préparer à l'achat de bois de provenance légale, prélevés dans des forêts tropicales en gestion pérenne. Une étude sera menée sur les PMEF en vue de produire un bilan de leur gestion de leurs

approvisionnement. Des formations et des conseils seront dispensés aux entreprises ainsi que des informations (via un bulletin technique) sur les marchés, le négoce du bois, les politiques d'achats et la responsabilité sociale et citoyenne des entreprises. Certains principes seront préconisés et des PME sélectionnées seront accompagnées dans leurs démarches vers la certification de traçabilité. Une plate-forme devant permettre une meilleure communication entre les PME, l'Etat et d'autres intervenants sera mise en place.

Intitulé du projet :	<b>Développement de la gestion en collaboration dans la réserve de la biosphère de Cibodas dans l'Ouest javanais (Indonésie)</b>		
Numéro du projet :	TFL-PD 019/09 Rev.2 (M)		
Budget :	Total :	US\$	591 278
	Contribution OIBT :	US\$	496 670
	Agence d'exécution :	US\$	94 608
Soumis par :	Gouvernement d'Indonésie		
Agence d'exécution :	Balai Besar Taman Nasional Gunung Gede Pangrango Mountain Gede Pangrango National Park Directorate General Forest Protection and Natural Conservation Ministry Of Forestry		
Sessions de financement :	Cycle du printemps 2010		

## Résumé

Le parc national du mont Gede Pangrango (MGNPN) est l'une des aires naturelles protégées de l'Indonésie qui fonctionne en tant qu'une des zones centrales des réserves de biosphère Cibodas (CBR). Les aires protégées ont contribué de manière significative à la réduction de la pauvreté et au développement durable. Ainsi l'intégration de la gestion des aires protégées dans le cadre des réserves de la biosphère sera très importante pour le développement durable de ces aires.

Toutefois cette zone protégée se trouve pour l'heure soumise à une pression importante causée par l'empiètement des forêts et l'absence de pratiques de bonne gouvernance, de telle sorte que si la Réserve de la biosphère Cibodas n'est pas correctement gérée en conformité avec les actuelles lignes directrices « L'homme et la biosphère » et si l'engagement des parties prenantes à appuyer la conservation des zones protégées ne se concrétise pas, l'empiètement de la forêt se poursuivra. Ces empiètements et infiltrations des périmètres forestiers ne manqueront pas d'entraîner leur dégradation, laquelle induit des inondations, l'érosion des sols, la perturbation des flux hydriques et la persistance de la pauvreté. En l'absence de toute action planifiée sérieuse, des répercussions négatives peuvent être attendues, notamment des inondations catastrophiques dans certaines parties de Java-Ouest, y compris Jakarta.

Compte tenu de l'importance de ces problèmes et du caractère impératif des solutions à y apporter, ce projet œuvrera à la conservation et à l'utilisation durable de la biodiversité et des services environnementaux dans le cadre d'un système de gestion assurée en collaboration. L'objectif spécifique du projet est de renforcer l'application des lois forestières et la gouvernance dans la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité et des services écosystémiques rendus par la Réserve de biosphère Cibodas.

Les résultats attendus du projet sont : 1) un plus grand engagement des intervenants à assurer la gestion effective de la réserve de la biosphère à Cibodas ; 2) le plan de gestion intégré de la réserve de la biosphère à Cibodas d'élaboration achevée ; 3) les populations sensibilisées à la conservation et à l'utilisation durable de la biodiversité et des services écosystémiques ainsi qu'à un meilleur respect des lois forestières et des principes de gouvernance. Ces résultats seront réalisés entre autres par le renforcement de la communication et de la coordination entre les intervenants, le renforcement du Forum de coordination et la création d'une série de formations et de services de vulgarisation, l'identification des périmètres du zonage BCR, des services de vulgarisation et de formation dispensés aux communautés dans la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité et les services écosystémiques. Diffusion des politiques et de la réglementation de la zone protégée en vue de renforcer le respect des lois forestières et la gouvernance. Un des effets à

long terme attendus du projet est que les populations tributaires de ces forêts voient leurs conditions de vie s'améliorer et que l'on voie reculer l'infiltration galopante et l'exploitation illégale des zones protégées dans l'ouest de Java.

Intitulé du projet :	<b>Renforcement des capacités institutionnelles en vue d'améliorer le respect des lois et la gouvernance forestière au Guatemala</b>		
Numéro du projet :	TFL-PD 024/10 Rev.2 (M)		
Budget :	Total :	US\$	804 419
	Contribution OIBT :	US\$	563 339
	Agence d'exécution :	US\$	241 080
Soumis par :	Gouvernement de la République guatémaltèque		
Agence d'exécution :	Instituto nacional de bosques - INAB		
Sessions de financement :	Cycle du printemps 2010		

## Résumé

Le Guatemala a défini le renforcement des capacités et des moyens de promouvoir une meilleure gouvernance forestière à travers des instruments qui favorisent la gestion durable des forêts et le renforcement de la participation citoyenne et de la coordination interinstitutionnelle. À cet égard, l'objectif de développement du projet est de contribuer à une meilleure gouvernance des ressources forestières au Guatemala et son objectif spécifique est de renforcer la capacité de l'INAB à assurer le respect de la loi forestière guatémaltèque. Pour atteindre cet objectif spécifique, ce projet vise à moderniser le système de contrôle de l'application de la loi forestière en soutenant l'amélioration de la coordination interinstitutionnelle dans l'application de la loi sur les forêts et la participation accrue des parties prenantes qui doit permettre d'améliorer et de renforcer les systèmes de gestion d'informations sur les pratiques forestières illégales.

Intitulé du projet :	<b>Améliorer la résilience du secteur des bois tropicaux aux impacts des crises économiques et financières à l'échelon mondial et régional</b>		
Numéro du projet :	TMT-SPD 002/10 Rev.1 (M)		
Budget :	Total :	US\$	150 000
	Contribution OIBT :	US\$	150 000
Soumis par :	Secrétariat de l'OIBT		
Agence d'exécution :	Secrétariat de l'OIBT		
Sessions de financement :	Cycle du printemps 2010		

## Résumé

Le secteur des bois tropicaux a subi les graves répercussions de la crise financière et économique mondiale survenue dans le sillage de la crise dite des subprimes américains en 2007. Les effets indésirables de cette crise sont un effondrement brutal du rythme des mises en chantier de logements et une chute de la demande des consommateurs pour les produits de bois tropical dans les marchés traditionnels, des prix déprimés et de fortes restructurations des industries de transformation des bois tropicaux dans les pays membres producteurs et consommateurs de l'OIBT. Cette proposition vise à accroître la résilience du secteur des bois tropicaux face aux facteurs déstabilisants des chocs économiques et financiers mondiaux en augmentant la capacité des pays membres producteurs de l'OIBT à maîtriser ces crises, à s'y adapter, à les anticiper et s'en relever. L'étude élaborera une base de connaissances permettant de prendre des décisions éclairées à l'échelle internationale comme aux échelons régional et national s'agissant des stratégies propres à minimiser les risques pour le secteur des bois tropicaux exposé aux chocs économiques et financiers mondiaux.

Le défaut de résilience du secteur forestier tropical aux impacts de la récente crise financière et économique mondiale a été mis en exergue lors de la quarante-cinquième session du Conseil International des Bois Tropicaux qui s'est tenue à

Yokohama du 9 au 14 novembre 2009. Cette proposition du Secrétariat se veut une réponse au problème et plus particulièrement aux préoccupations des pays membres producteurs de l'OIBT pour qui une analyse détaillée des impacts de la crise et des réponses politiques s'est avérée nécessaire en vue de les mieux préparer à tous ralentissements économiques et conjonctures financières défavorables susceptibles de survenir dans le futur. En outre, l'étude répondra aux préoccupations des pays membres consommateurs de l'OIBT qui, grâce à ces analyses, connaîtront mieux les facteurs sous-jacents auxquels est soumise la demande de produits ligneux tropicaux sur les marchés de consommation.

Intitulé du projet :	<b>Permettre aux propriétaires fonciers coutumiers de participer de manière effective à la gestion des forêts communautaires et aux systèmes de la REDD dans quatre zones pilotes de PNG</b>		
Numéro du projet :	CFM-PPD 006/10 Rev.1 (F)		
Budget :	Total :	US\$	156 040
	Contribution OIBT :	US\$	122 040
	Agence d'exécution	US\$	34 000
Soumis par :	Gouvernement de la PNG		
Agence d'exécution :	Autorité forestière de PNG		
Sessions de financement :	CFME Cycle du printemps 2010		

### Résumé :

Cet avant-projet est le produit direct de « PNG Forestry and Climate Change Policy Framework for Action » (plan d'action de la PNG pour la foresterie et le changement climatique), mettant en avant la nécessité de mobiliser les propriétaires fonciers coutumiers à l'échelon local et à renforcer les capacités des institutions gouvernementales au niveau national. Les communautés forestières dans les quatre zones pilotes sont tributaires des produits et services forestiers pour leur subsistance autant que pour leur commerce. L'avant-projet permettra à l'Autorité forestière de PNG de formuler une proposition de projet à part entière en soutien aux systèmes CFM et REDD en PNG grâce à la création d'une plate-forme modèle de recueil et de gestion des données et autres renseignements relatifs à la propriété foncière coutumière et à la qualité des forêts. L'avant-projet permettra aux communautés participantes de l'Autorité forestière de PNG et à d'autres intervenants de recueillir de façon systématique et de synthétiser des informations sur la forêt et le foncier en utilisant une plateforme unique permettant de traiter conjointement les problématiques interdépendantes de la CFM et de la REDD.

Intitulé du projet :	<b>Avant-projet destiné à l'élaboration d'une proposition relative à l'élaboration et la mise en œuvre d'une identification des essences et d'un système de traçabilité du bois en Afrique par l'empreinte ADN et des isotopes stables</b>		
Numéro du projet :	TFL-PPD 023/10 Rev.1 (F)		
Budget :	Total :	US\$	198 242
	Contribution OIBT :	US\$	175 742
	Agence d'exécution	US\$	22 500
Soumis par :	Gouvernement d'Allemagne		
Agence d'exécution :	Johann Heinrich von Thünen Institute (vTI) Institut fédéral de recherche sur les zones rurales, la forêt et la pêche		
Sessions de financement :	TFLET Cycle du printemps 2010		

### Résumé

En se fondant sur les expériences des études pilotes menées au Cameroun et en Amérique latine cet avant-projet mettra au point une proposition de projet complète ayant pour thème le « développement et la mise en œuvre d'un système d'identification des espèces et de traçabilité du bois en Afrique par le recours à l'empreintes ADN et des isotopes sta-

bles » ; il sera centré sur une sous-région de producteurs de bois : Cameroun, République Centrafricaine, Rép. Dém. du Congo, Rép. du Congo et Gabon, Ghana et Kenya comme un pays de transit de bois important. L'avant-projet (a) définira le rôle et la contribution des organismes collaborateurs (b) recherchera un soutien et des accords avec les gouvernements des pays africains impliqués dans le projet ; (c) tirera des conclusions des études pilotes précédentes et définira le plan de travail technique (d) identifiera les acteurs et définira leurs rôles dans l'ensemble du projet, et (f) demandera un soutien financier supplémentaire pour le projet complet. Les résultats qui seront attendus du projet à part entière à élaborer sont (a) un système de traçabilité du bois par l'ADN et des isotopes stables de travail opérationnel pour cinq essences importantes en Afrique (b) les bases de données de référence sur les ressources génétiques et les configurations spatiales des isotopes prêtes à servir dans les contrôles (c) des installations pour les relevés d'ADN et les isotopes stables avec un personnel qualifié dans les pays producteurs et pays consommateurs de bois et produits dérivés.

Intitulé du projet :	<b>Renforcement de la capacité des acteurs à l'aménagement de plantations forestières communautaires sur 3 sites sélectionnés en Indonésie</b>		
Numéro du projet :	CFM-PD 001/10 Rev.1 (F)		
Budget :	Total :	US\$	553 711
	Contribution OIBT :	US\$	465 151
	Agence d'exécution	US\$	88 560
Soumis par :	Gouvernement d'Indonésie		
Agence d'exécution :	Direction du développement des plantations forestières – Direction générale du développement des forêts de production		
Sessions de financement :	CFME Cycle du printemps 2010		

## Résumé

Le Gouvernement indonésien a mis en place des politiques et une législation nouvelles permettant aux communautés locales de s'impliquer activement dans la gestion des forêts en particulier dans les forêts domaniales de production. Les plantations forestières à base communautaire (PFBC) se présente comme un programme prioritaire en Indonésie pour réaliser la mission de la GDF. Le programme PFBC a été lancé en 2007. Les contraintes au développement du PFBC comprennent une capacité limitée en matière de gestion et de techniques. Le projet permettra d'améliorer les connaissances et les compétences des propriétaires de PFBC dans la sylviculture de leur forêt. Il permettra d'améliorer la capacité des collectivités à planifier, exploiter, surveiller et gérer leurs ressources forestières, ce qui est indispensable pour faire reculer l'exploitation forestière illégale et le trafic qu'elle alimente. Les résultats attendus du projet sont : 1) l'amélioration des capacités des groupes communautaires de base communautaire à élaborer un plan communautaire d'aménagement de forêt de production (PFBC) et à en assurer l'itinéraire sylvicole ; 2) l'augmentation du nombre des facilitateurs et du personnel technique forestier à l'échelon des districts, des province et au niveau central pour guider les communautés dans la gestion de leurs plantations forestières, et 3) l'accès amélioré aux marchés pour les produits forestiers provenant de plantations et entreprises assimilées.

Intitulé du projet :	<b>Enrichissement de jeunes plantations forestières avec des PFNL destinés à améliorer les moyens d'existence et à accompagner les populations riveraines des forêts dans le district Atwima Mponua du Ghana en vue de garantir et de protéger les ressources grâce à une gestion forestière pérenne</b>		
Numéro du projet :	CFM-SPD 007/10 Rev.1 (F)		
Budget :	Total :	US\$	290 079
	Contribution OIBT :	US\$	149 229
	Gouvernement du Ghana :	US\$	140 850
Soumis par :	Gouvernement du Ghana		
Agence d'exécution :	Rural Development and Youth Association (RUDEYA)		
Sessions Financed:	CFME Cycle du printemps 2010		

## Résumé

L'objectif de développement de ce petit projet est de créer des entreprises durables de gestion de forêt communautaire (CFME) destinées à aider à combattre la pauvreté rurale par l'amélioration de l'éventail des moyens d'existence, le recul de la dégradation des terres et la gestion de la fertilité des sols dans les reboisements jeunes du district ghanéen d'Atwima Mponua. Le projet aura recours à une démarche participative pour implanter et mettre en route des entreprises forestières pilote devant assurer la conduite à cycle court et à cycle long de jeunes plantations forestières pour 150 paysans en recourant à l'apiculture, les « graines de paradis » et le poivre noir. Il est prévu qu'à la fin du projet des groupes de gestion d'entreprise soient créés et que sera convenu entre les parties l'octroi aux 150 paysans forestiers de droits juridiques à l'usufruit foncier et forestier des ressources dont la gestion leur aura été confiée. Cela contribuera à améliorer la participation communautaire à la gestion durable des forêts, à renforcer les moyens de subsistance, à promouvoir les entreprises forestières communautaires et à réduire la pauvreté parmi les agriculteurs et les communautés forestières pratiquant le système *taungya*.

Intitulé du projet :	<b>Conférence internationale sur la tenure et la gouvernance forestières et les petites et moyennes entreprises forestières en region Asie-Pacifique</b>		
Numéro du projet :	CFM-PA-009/10 Rev.2 (F)		
Budget :	Total :	US\$	200 000
	Contribution OIBT :	US\$	200 000
	Agence d'exécution	US\$	200 000
Soumis par :	Secrétariat de l'OIBT		
Agence d'exécution :	Secrétariat de l'OIBT		
Sessions Financed:	CFME Cycle du printemps 2010		

## Résumé :

L'activité proposée s'inscrit dans les activités 32 et 47 du Programme de travail biennal OIBT 2010-2011, qui a été approuvé par la 45ème session du CIBT (Décision 2/XLV) et qui prévoit que l'OIBT organise une Conférence internationale sur la tenure et la gouvernance forestière et les petites et moyennes entreprises forestières en région Asie-Pacifique ; cette Décision prévoit également l'élaboration d'une étude d'ensemble sur la place des femmes dans la foresterie tropicale en vue de dresser un bilan de la parité homme-femme dans la propriété forestière et les entreprises forestières du monde tropical. La Conférence aura lieu du 11 au 15 Juillet 2011 à Lombok dans le but de permettre un bilan en profondeur de la relation entre régimes fonciers appliqués aux forêts, gestion durable des forêts et activités génératrices de revenus dans les pays asiatiques. Elle sera le point d'orgue d'une série de conférences analogues organisées par OIBT et ses partenaires en Amérique latine (Brésil, 2007) et en Afrique (Cameroun 2009).



## Pérenniser les forêts tropicales



ORGANISATION INTERNATIONALE DES BOIS TROPICAUX  
International Organizations Center, 5th Floor, Pacifico-Yokohama,  
1-1-1, Minato-Mirai, Nishi-Ku, Yokohama, 220-0012, Japan  
Téléphone 81-45-223-1110 Télécopie 81-45-223-1111  
Courriel [itto@itto.int](mailto:itto@itto.int) URL [www.itto.int](http://www.itto.int)  
© OIBT 2011